



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



E.W. 511^m-

1705,1

Mercurie

<36606943690010

<36606943690010

Bayer. Staatsbibliothek



1st 4^s 6^l

1 4 6

2

1

0 16 2

5 0 6

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.

JANVIER, 1705.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du
Palais, au Mercure galant.

Comme il est impossible dans la con-
joncture presente de ne pas grossir
le Mercure, ce qui en augmente confide-
rablement les frais, on ne peut se dispen-
ser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les
volumes qui seront reliez en veau se ven-
dront doresnavant trente-huit sols, quant
aux volumes qui seront reliez en parche-
min, on n'en payera que trente-cinq.
Les Relations se vendront autant que
les Mercures.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.**

**M. DCC V.
*Avec Privilege du Roy.***

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume au Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR:

de défigurer, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE
GALANT

JANVIER, 1705.

LE Sonnet qui suit regarde le surnom de *Grand*, donné au Roy, de l'aveu de toutes les Nations: Je dis de toutes les Nations, puisqu'elles avoient hautement dans tous leurs écrits

A iij

6 MERCURE

publics que la grandeur de ce Monarque est ce qui les oblige à luy faire la guerre, & qu'elles craignent qu'un Souverain qui leur paroist trop puissant, & qui fait leur admiration, ne s'emparast de toute l'Europe, s'il avoit formé le dessein de la conquerir.

S O N N E T.

*L*E suprême degré de la grandeur
humaine,
Ce titre dont l'honneur est si près des
Autels,
N'est pas un ornement dont l'appar-
tence vaine

GALANT 7.

Dépende du caprice , & du choix
des mortels.

S
Mais quoique du Tres - haut la
raison souveraine ,
Par la voix des humains fasse les
Heros tels ,
Jamais cette grandeur n'est finie &
certaine
Qu'après quelques essais de ses soins
immortels.

E
Ainsi pour nous montrer le faiste
de la gloire
Tous les Grands que l'on voit dis-
tinguez dans l'Histoire ,
Furent les Precurseurs d'un Grand
plus achevé.

S
Ta grandeur même HENRY ,
je l'ose dite encore ,

A. iij

8 MERCURE

*Des grandeurs où LOUIS nous
paroit élevé,
Aux François enchantez ne montra
que l'Aurore :*

Je vous ay déjà parlé de M^r le Marquis de Puyzieulx , Ambassadeur extraordinaire en Suisse , lorsqu'il fut nommé dans le Chapitre tenu le troisième du mois de Decembre dernier , Chevalier des Ordres du Roy ; mais je croy vous en devoir parler plus amplement. Il est Lieutenant General, Gouverneur des Ville & Fort d'Huningue , & il étoit cy-devant Commandant dans la haute

GALANT 9

& basse Alsace. Cette marque d'honneur luy a esté donnée avec toute la distinction & les agrémens dont le Roy sçait toujourns accompagner ses graces , & on peut dire avec un applaudissement general de la Cour & du Public. Tout le monde convient que cette récompense estoit deuë à sa naissance & aux grands services qu'il rend depuis tant d'années au Roy & à l'Etat , ayant servi Sa Majesté depuis cinquante ans dans plusieurs emplois considerables.

Il est fils de Louis Brulart ,

10 MERCURE

Marquis de Sillery & de Puyzieulx , Vicomte de Lude & de Fontaine , Seigneur de Verzenay , &c. & de Marie-Catherine de la Roche-Foucault , fille de François de la Roche-Foucault , Pair de France , & de Gabrielle du Plessis de Liancourt ; petit-fils de Pierre Brulart , Marquis de Puyzieulx & de Sillery , Seigneur de Marine & de Berny , Vicomte de Lude , Baron de Bourseaux , Seigneur de Fontaine & de Versenay, &c. Secrétaire d'Etat sous Henry le Grand & sous Louis XIII. dans laquelle Char-

GALANT II

ge il fut reçu l'an 1606. le Roy l'honora l'année suivante de l'Office de Grand Tresorier de ses Ordres. Après la perte que la France fit de ce grand Prince, la Reine luy confia les plus importantes affaires. Elle l'employa à la negociation du double mariage des Princesses de France & d'Espagne, & l'y envoya Ambassadeur extraordinaire pour en faire signer les Contrats. Il fut aussi envoyé sur la Frontiere pour l'échange des deux Reines, & il eut l'honneur de saluer le premier celle de France sur la riviere d'An-

12. **MERCURE**

daye. Ce fut luy qui voyant que le succès du siege de Montpellier n'étoit pas fort assuré, mit adroitement l'affaire en négociation & la traita avec tant de conduite qu'il fit la Paix avec les Huguenots, rendit le Roy maistre de la Place & l'y fit entrer en armes. Sa Majesté voulant reconnoistre ce service, le fit Chevalier de ses Ordres en presence du Prince de Condé, avec assurance de le recevoir au premier Chapitre. Toute la France sçait que durant sa faveur, il ne tint qu'à luy d'estre fait Duc & Pair.

GALANT 13

Il avoit épousé en premières noces Magdelaine de Neuville, fille de Charles de Neuville, Seigneur d'Alincourt, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur du Lyonnois ; & en secondes noces Charlotte d'Etampes de Valançay, fille de Jean d'Etampes, Chevalier des Ordres du Roy, Marquis de Valançay, sœur d'Eleonor, Cardinal de Valançay, & d'Archilles de Valançay, Archevêque Duc de Reims. Nicolas Brulart, Marquis de Sillery & de Puyzieulx, Seigneur de Marine & de Berny, Vicomte de Lude,

14 MERCURE

Seigneur de Verzenay, &c. Garde des Sceaux de France, Chancelier de Navarre, & depuis Chancelier de France, son Pere, fut employé sous les Regnes d'Henry III. & d'Henry IV. dans les affaires les plus importantes. Henry III. l'envoya ambassadeur en Suisse en 1589. Henry IV. le renvoya en 1595. Ambassadeur dans le même pays. Il se trouva à la Paix de Vervins, & fut envoyé avec Monsieur de Biron, & le Chancelier de Bellievre à Bruxelles, pour y voir jurer le Traité de Paix à l'Archiduc

GALANT 15

Albert, qui le considéra comme un de ceux qui avoient le plus contribué à la conclusion d'un Ouvrage si utile pour les deux Couronnes , & si avantageux pour toute l'Europe. Le Roy l'envoya Ambassadeur à Rome , & c'est dans ce voyage qu'il conclut le Mariage avec Marie de Medicis , en 1602. Il alla une troisième fois en Suisse pour y renouveler l'alliance. A son retour il fut créé Garde des Sceaux en titre d'Office. Ce fut au mois de Decembre 1604. L'année d'après il joignit à cette Charge, celle de

16 **MERCURE**

Chancelier de Navarre ; & enfin , en 1607. il fut honoré de celle de Chancelier de France.

La Maison de Brulart est tres-ancienne & illustre dans les Armes & dans la Robe , & a produit de Grands Hommes.

Adam Brulart Chambellan de France, vivoit en l'année 1087. sous Philippe I. Il fut de la premiere Croisade sous Godefroy de Bouillon , passa en la Terre-Sainte, & revint en France après la conquête Jerusalem. Il eut pour fils , Godefroy Brulart , aussi Chambellan de France, qui vivoit en 1148. &

GALANT 17

1151. & mourut dans la Guerre que Philippe Auguste eut contre Hugues de Bourgogne. Il laissa Adam second, Chambellan de France, qui commanda deux cent Cuirassiers devant Avignon, que le Roy Louis VIII. assiegea sur les Heretiques Albigeois, en 1224. Il fut aussi-tôt après sa réduction, assassiné par la faction des mêmes Albigeois. Le Pape Honorius III. luy fit élever à ses dépens, un Tombeau, avec un Epitaphe glorieux pour sa mémoire, & pour ses Descendans. Son fils posthume, Jacques
Janvier 1705. B

18 MERCURE

Brulart, fut premier Maître de la Chambre Ambulante ; laquelle étoit composée des plus grands Seigneurs, & qui seule rendoit la Justice dans tout le Royaume, car il n'y avoit encore aucun Parlement fixe ; & immédiatement après luy, cette Chambre Ambulante fut rendue sédentaire à Paris, & a été appelée depuis, *le Parlement*. Ce fut ce Jacques Brulart, qui prononça le 28. Juin 1320 en presence de Philippe V. dit le Long, ce celebre Arrest, qui adjugea le Comté d'Artois à Mahaut d'Artois, au préjudice de

GALANT 19

Robert d'Artois. Il mourut à l'âge de 110. ans , comme le porte son Epitaphe , qui est à Paris, au Cimetiere des SS. Innocens. Son fils fut Noël Brulart , Maistre des Engins & Machines de Guerre , Charge qui a esté ensuite exercée sous le nom de celle de Grand Maistre de l'Artillerie. Il vivoit sous le Roy Jean , & fut enterré avec son Pere au Cimetiere des SS. Innocens. Son fils Girard Brulard Commandant cent hommes d'ordonnance , fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. Il eut pour fils Nicolas Bru-

Bij

20 **MERCURE**

Brulart , un des Maistres ou Conseillers au Grand Conseil du Roy , Charge dont les honneurs & les fonctions estoient les mesmes que celles qu'exercent les Maistres des Requêtes d'aujourd'huy. Il quitta cette dignité pour remplir celle de Chambellan de France , que lui remit Jean Juvenal des Ursins , pere d'Isabeau Juvenal des Ursins , sa femme , l'année 1440. sous le Roy Charles VII. Son fils fut Pierre Brulart , Baron de Héés & d'Agnés , Conseiller & Secretaire du Roy , mort en 1483. Son fils fut

Jean Brulart , Baron d'Hées & d'Agnes , President aux Enquêtes du Parlement de Paris. Il fut depuis pourvû de la Charge de President à Mortier de cette même Cour , vacante par la mort de Robert Thibou , & le Roy Louïs XII. luy en donna les Provisions en 1504. mais il mourut avant que d'être reçû ; il laissa plusieurs enfans , qui ont formé différentes Branches. Il seroit trop long de les rapporter icy ; on se contentera de dire qu'elles ont donné de grands Hommes dans l'Epée & dans la Ro-

22 MERCURE

be. L'Aîné fut Pierre Brulart II. mort en. 1541. Il laissa Pierre Brulart III. President aux Enquêtes, mort en 1584. Il avoit épousé Marie Cauchon, Dame de Sillery & de Puyfieux, de laquelle il eut aussi plusieurs enfans. L'Aîné fut Nicolas Brulart, Chancelier de France, dont il a été cy-devant parlé.

Mr le Marquis de Puyfieux est l'Aîné & le Chef de la famille. Trois de ses freres ont été tuez au service du Roy. Louïs, Chevalier de Malthe, tué en Portugal le 27. Juillet 1664. Charles, Comte de

GALANT 23

Briançon, tué au combat de S. Godard en Hongrie le 1. Aoust de la même année 1664. & le troisiéme, connu sous le nom de Chevalier de Sillery, fut tué à la Bataille de Sintzeim. Ses autres freres sont, Mr l'E-
vêque de Soissons, Prélat qui remplit si dignement les fonctions de l'Episcopat, & dont le grand mérite & la profonde érudition font assez l'Eloge, & Mr le Comte de Sillery.

Mr Le Marquis de Sillery son fils unique, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, sert actuellement en Espagne.

24 MERCURE

Ce qui suit doit estre regardé comme un fort beau morceau d'Histoire, & dans lequel il y a beaucoup à apprendre.

De l'Isle de Montreal en Canada, le 30. Octobre 1703.

LA Relation de mon voyage en ce Pays-cy, Monsieur, ayant esté reçue favorablement de vous, j'ay hazardé, croyant vous faire plaisir. & agit en amy, de mettre sur le papier ce qu'on m'a raconté d'une expedition militaire que nos Canadiens, aidez des Sauvages leurs alliez, ont fait dans la nouvelle Angleterre, où ils ont attaqué & pris des Forts, tué ou fait prisonniers. bon nombre d'Anglois & ravagé

GALANT 25

ravagé près de trente lieues de leur pays.

Il est bon cependant que vous sachiez avant que de commencer & pour la sûreté du fait, que j'ay appris ce que vous allez lire, dans deux conférences que j'ay eu avec l'Officier qui a commandé dans cette entreprise, & qui en a esté le Chef.

Cela supposé, permettez-moy, Monsieur, d'entrer d'abord en matière & de vous dire sans autre Préface, que les Sauvages à Abnakis, nos alliez, ayant esté informez de la guerre qui est en Europe entre les Couronnes de France & d'Angleterre, avoient fait écrire plusieurs Lettres par le Pere de la Chasse, Jesuite, leur Missionnaire, à Mr le Marquis de Vandrevil,
Janvier 1705. C

26 MERCURE

Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, & Commandant general dans toute la nouvelle France, pour luy demander la permission, comme à leur b Pere, d'aller lever la c hache contre les Anglois nos ennemis, qu'ils ont aussi regardé comme les leurs, depuis qu'ils ont esté avertis qu'ils avoient formé le dessein de les detruire dans une Assemblée que lesdits Anglois avoient fait proposer ausdits Sauvages Abnakis, & dans laquelle ils prétendoient les surprendre. Or comme par ces Lettres ils demandoient à Mr le Marquis de Vaudreül quelques Officiers des troupes pour les commander, & un nombre de Canadiens François pour les soutenir; Mr le Commandant general de Canada nomma Mr de

a **Beaubassin** Chef de ce parti , & trois autres Officiers avec vingt Canadiens.

a Il y en a aussi de ce nom dans la nouvelle Angleterre.

b Ils appellerent ainsi M^r de Callieres , Gouverneur de Canada , fut tout depuis la celebre Paix faite par son moyen en 1701. entre treize Nations Sauvages. Que le nom de Callieres nous doit estre aimable , puisqu'il nous a procuré la Paix dans l'un & l'autre monde ?

c Phrase Sauvage , qui veut dire déclarer la guerre . . . enterrer la hache, signifie faire la Paix.

d Fils de Mr de la Valerie , Major de la Ville de Montreal.

On s'assembla le 15. de Juillet à saint François , Mission des Jesuites pour les Sauvages Abnakis , & peu de jours après , tout le monde.

C ij

28 MERCURE

se rendit au Village desdits Abnakis ; le nombre des Sauvages étoit de deux cent ; à sçavoir , Abnakis , Iroquois , Algonquins , Loups , &c.

a Village Sauvage éloigné de Kebec d'environ quarante lieuës.

Le 21. de Juillet tous les Canadiens & les Sauvages qui composoient le Parti , se trouverent unis , & commencerent ensemble leur marche , ayant auparavant assisté à la Messe qui fut dite par le R. P. Aubery , de la Compagnie de Jesus.

a Commencement de la marche des Canadiens contre les Anglois.

Le 25. du même mois les Sauvages s'écarterent un peu pour chasser. Il faut un peu plus de liberté à ces gens

là qu'aux autres ; ils tuerent quatre Castors & un Ours , qui servirent à diminuer la faim que l'on sentoit.

Le 26. de Juillet il se trouva des chutes d'eau formées par de grosses pierres ou des rochers rapides dangereux dans les Rivieres qu'on eut à traverser, & sur le soir on apperçut un Canot de Sauvages Abnakis venans de l'Acadie, b qui suivit les gens de sa Nation qui alloient en guerre ; c'est-à-dire les Abnakis du parti des François dont nous parlons.

a On portoit des Canots pour traverser les Rivieres & les Lacs.

b Pays contigu à la nouvelle Angleterre.

Le 28. du mois de Juillet, la petite armée Canadienne trouva en

30 MERCURE

son chemin un Lac appellé Skes-fouau qui a environ deux lieues de longueur, & en le traversa. Le soir de ce jour l'armée campa à l'entrée d'un autre Lac nommé Memraaubaguay qui est long de dix lieues, & est environné de hautes montagnes; ce fut dans ce Lac qu'on entra.

Le 29. Juilles après qu'on eust célébré la Messe, les François & les Sauvages lassés de ramer & pressés de la faim, se mirent en partie à terre pour chasser, & avoir de quoy contenter leur grand appetit; on tua seulement deux Chevreüils & un Castor qui furent plustost devorés que mangés par les Chasseurs François & Sauvages. Le repas fini, on a chanta la guerre.

r Les Sauvages pour cela, se mettent en rond & s'asseient sur le derriere,

GALANT . 31

excepté un qui vient se promener en dansant, tantost d'un costé, tantost de l'autre, chantant en mesme temps ses exploits, & tenant les pieds droits & presque joints les uns contre les autres; celui-cy ayant dancé, les autres en font autant chacun à son tour.

Le 30. du mesme mois fut employé à traverser le Lac cy-dessus marqué, avec des Canots d'écorce de bois de Bouleau, de Pin & d'autres.

Le 31. & dernier Juillet, les Sauvages de l'armée cotoyant ce Lac long de dix lieues, toujours en chassant & avançant, quoique le chemin en fust escarpé à cause des montagnes, tuèrent un Ours & quelques Castors, ce qui donna occasion de chanter encore la guerre.

« Les Chansons des Sauvages de l'A-

C iij

32. MERCURE

merique Septentrionale ne consistent qu'en deux ou trois mots qu'ils prononcent du nez, & qu'ils repètent tant que la dance dure, qui est ordinairement longue.

Le premier jour du mois d'Aoust, la petite armée composée de Canadiens & de Sauvages leurs alliez, entrerent dans une Riviere si profonde & en mesme temps si embarrassée de joncs & d'arbres, que la plupart furent obligez de se jeter d'une branche à l'autre, de marcher comme en l'air, & de voler presque à la maniere des oiseaux qui vont de branches en branches. La navigation de cette riviere devenant de plus en plus fâcheuse & difficile, la perche & l'aviron étant devenus inutiles, on resolut de a cabaner dans un marais qui est formé par

*ladite riviere , & est rempli de b
cabanes de Castor.*

a C'est-à-dire que tous les Canots vinrent se rendre les uns près des autres & que la moitié des rameurs se reposa , puis elle reprit ; de cette maniere on ne laisse pas que de marcher toujours , quoique lentement , il n'y a que les *Manningoains* , ou Cousins , si c'est en Esté , qui desolent , sur tout la nuit.

b Pour faire ces Cabanes , les Castors font des trous au fond de l'eau & y enfoncent des pieux disposez en rond , sur lesquels ils posent leurs petites maisons faites à peu près comme des fours , avec de la terre grasse , des herbes , des morceaux de bois , sur tout des branches. Ils font plusieurs étages dans ces Cabanes , & ils montent au plus élevez , lorsque les eaux augmentent. Les separations des étages , ou planchers , sont de joncs , ou d'autres longues herbes ; ces animaux entrent dans ces Cabanes par dessous l'eau.

34 MERCURE

Le 2. du mois susdit, l'armée fut contrainte de naviguer sur une riviere pleine de joncs, d'arbres, de broussailles, ce qui fit que plusieurs laissans leurs Canots avec leurs avirons & leurs perches, qui ne leurs pouvoient pas mesme servir pour a piquer de fond, s'élançerent de branches en branches, & d'arbres en arbres dont ils furent extraordinairement fatiguez.

a Piquer de fond c'est refouler l'eau ou naviguer contre le courant de l'eau.

Le 3. Aoust, les Sauvages de l'armée qui avoient a quittè les François pour chasser, se réunirent à eux ce jour icy, pour traverser le Lac Miskouaugamé qui se rencontroit dans la route. Le peu d'eau qui se trouva dans ce Lac obligea

GALANT 35

Les Guerriers à traîner les Canots le long de ses bords : pour surcroist de peine , un assez vaste Marais bourbeux & sale s'étant trouvé , il fallut traîner les mesmes Canots dans la c vase , au bout duquel les Canoteurs furent tres-surpris en marchant , de se voir enfoncer dans de la boue jusqu'au ventre ; avec cela des digues qu'avoient fait des Castors dans ces marais , s'opposoient encore à la marche de l'armée Canadienne , tout en étoit plein , & il fallut les rompre (ce qui est un grand crime chez les Sauvages) pour favoriser la navigation. Le Lac Nokigan se rencontra avec un autre Petit Lac dans le chemin de nos Guerriers , ils estoient si couverts d'arbres renversez par les Castors , & de chaussées ou digues, & que plu-

36 MERCURE

siens furent contraints de se servir de leurs perches & de leurs avirons pour faire un chenal e aux Canots, en détournant quantité de branches & d'arbres entiers : cela fait, on avança un peu jusqu'à ce qu'enfin des rapides de chutes d'eau s'é- tant presentez, meslez de roches, on fit plusieurs f portages, ces Lacs étant fort tortueux & serpentans en beaucoup d'endroits, ce qui rendoit la route de l'armée plus longue.

a Les Sauvages ne se gouvernent point comme les François ou autres Nations, il leur faut un peu de liberté, autrement ils se débandent & vous laissent.

b Le mot de Guerrier est fort usité en Canada, sur tout chez les Sauvages, il signifie tout homme qui est brave, qui aime ou qui va à la guerre.

c Terre mouvante à demi seche au bord des Rivieres.

d Les digues des Castors sont faites d'assez gros arbres qu'ils coupent avec leurs dents, & traînent à la nage, les rangeans de travers dans l'eau jusqu'au fond, ces animaux jettent ensuite entre ces arbres des herbes & de la terre grasse qu'ils apportent sur leur queue; ces chaussées sont quelquefois longues de deux cent pas ou environ, de dix à quinze pieds de haut, & de six d'épaisseur. Il y a beaucoup de ces digues de Castors dans de petits Lacs qui sont dans l'Isle de Montreal.

e Mot usité en Canada pour signifier le Canal ou chemin que tiennent ou doivent tenir ceux qui navigent. C'est un espace d'eau entre deux terres ou fonds ordinairement plats. Il faut sçavoir bien les *Chenaux* du Fleuve S. Laurent pour y naviguer sûrement.

f C'est à dire que deux ou quatre personnes aux deux bouts de chaque Canot, en firent le transport du pied des rapides jusqu'au dessus, cela se pratique dans l'eau proche la terre, ou tout-à-fait hors de l'eau & en terre ferme.

38 MERCURE

Le 4. jour du mois cité , toute l'armée s'embarqua sur la petite riviere appelée Kouvitegou , de laquelle on entra dans une autre que les Sauvages de l'Acadie nomment Amininoussi ; celle-cy conduit à la mer. Ce fut en cet endroit que se trouverent assemblez les Sauvages Acadiens qui devoient s'unir au parti Canadien.

Le 5. de ce mois les Sauvages des environs de la riviere dont on vient de faire mention , s'étant mis à chasser le long du rivage , tuerent deux Cerfs , ce qui donna lieu à faire à chaudiere , & de chanter la guerre ; ce que les Sauvages d'Amérique font souvent lorsqu'ils vont à quelque expedition ; on a dit plus haut comment se chante la guerre.

GALANT 39

• Faire chaudiere est une façon de parler Canadienne, qui vient des Sauvages. Dans la cabane Sauvage, les viandes estant cuites, chacun vient avec une *micoine*, c'est une longue cuilier de bois, & un *ouragan* qui est une maniere d'écielle faite d'écorce de bois de Bouleau ou autres, & s'assied formant un rond; cela fait, le plus considerable de l'assemblée nomme les viandes dont on a fait chaudiere, les unes après les autres, tout cela avec emphase; ensuite le chef du festin ou de la cabane, remplit les *gamelles* ou *ouragans* d'un chacun, jusqu'à tant qu'il n'y ait plus rien dans la chaudiere, & il faut que chaque particulier mange tout, à peine d'estre regardé de travers par celui qui l'a invité; la coutume est cependant de faire un petit present au Chef ou Principal de la cabane pour être exempt de l'obligation de se gorger de viande. Celui qui regale, au lieu de manger, chante ses belles

40 MERCURE

actions de guerre ou celles de ses Ancestres. Le festin finit bien souvent sans que qui que ce soit ait bû, & cela parce que les Sauvages de l'Amerique Septentrionale ne mangent presque jamais rien de salé, outre que leurs mets sont meslez de beaucoup de bouillon qui est fait de l'eau qu'ils y mettent & du suc de la viande.

Le 7. Aoust, on ne fit que débarquer & rembarquer, à cause de la quantité des Rochers & des grosses pierres contre lesquelles les canots de l'armée heurtoient à tous momens dans les rivieres dont on à parlé: sous ces portages finis, on se remit en canots sur une petite riviere nommée par les Sauvages, Aminkanitigou, & comme elle estoit presque couverte de Perdrix, on en tua un bon nombre, les coups de fusils résonnoient de tous costez, & a Mr de Beau-

baſſin le General de l'armée Canadienne qui m'a fait le détail de l'expédition militaire que je décris icy , fut bleſſé à l'épaule d'un aſſez gros grain de plomb qui venoit du fuſil d'un Sauvage qui b chaffoit.

a Il eſt Lieutenant du détachement des troupes de la Marine dans la nouvelle France.

b Cette chaffe dans une circonſtance où il falloit ſe préparer au combat, & cette bleſſure n'irriterent point M^r de Beaubaiſſin ; car outre ſa moderation, il ſçavoit que le Sauvage laiſſoit tout là , & ſ'en alloit, ſi on luy faiſoit le moindre reproche , quoique raifonnable. On en a vû ſe pendre au ſujet d'une légère reprimende que leur faiſoit une mere, &c. Tel eſt le genie & le caractère du Sauvage de Canada.

Le 8. de ce mois-cy, on fit un portage, & on traversa des montagnes

Janvier 1705.

D

42 MERCURE

estarpées, remplies de broussailles, de Cedres renversez, de Sapins pourris, dans lesquels on en fonçoit comme dans de la bouë.

Le 9. d'Aoust plusieurs qui s'étoient détachez pour trouver du gibier, vinrent se réunir au gros des troupes, & on campa au lieu de la residence du Pere Aubéry Jesuite, Missionnaire des Sauvages Acadiens.

Le 10. du mesme mois, une pluie abondante harcela l'armée sans discontinuer, & on combattit en quelque maniere contre elle, malgré sa longue durée, en marchant toujours avec vigueur.

Le 11. du mois cy-dessus marqué, on apprit auprès d'un Village de Sauvages Abnâkis de l'Acadie, que neuf Sauvages députez dudit

GALANT 43

Village estoient partis en canot, il y avoit quelques jours, pour venir au devant du R. P. Aubery Jesuite; que ces Sauvages avoient relâché, ayant reçu des nouvelles de l'arrivée de ce Pere par les gens d'un canot envoyé pour avertir tous les Sauvages de se trouver à un rendez-vous proche de la mer. L'armée continuant sa route, elle passa par un Village Abnaki, appelé Navvakavigout, abandonné dès l'an 1702. en Automne, & environ trois lieues plus avant on trouva un Village de la même Nation, ils le nomment en Acadie Améssouckauti. Là on reçut un billet du P. Raste de la Compagnie de Jesus, adressé au P. Aubery son Confrere, dans lequel il luy marquait que les Sauvages de la Mis-

D ij

44 MERCURE

son estoient partis pour descendre à la c. mer & se rendre au lieu indiqué par les François , il y avoit déjà cinq ou six jours , & que le d. canot qu'on avoit envoyé par ordre de Mr de Beaubassin pour les avertir , n'avoit trouvé dans le Village dont on vient de faire mention , que le Reverend Pere Rasle qui écrivoit ce mot de Lettre , & un Vieillard. Sur ces avis on marcha à grand pas , & après sept portages en differens endroits , l'armée Canadienne arriva enfin dans le Pays ennemi ; ce fut ce jour-icy qu'on commença à se mettre en état de n'estre point surpris : pour cet effet on monta la garde , chacun eût son poste marqué, les Sentinelles furent posées , & les Sauvages même qui faisoient tout le gros de l'ar.

*mée, & qui n'ont pas d'ailleurs
 coûtume de se précautionner beau-
 coup, se tiennent sur le qui vive, à
 la manière des François-Canadi-
 ens, s'estans tous ralliez, selon que
 la chose en avoit esté réglée dans un
 Conseil de guerre qui fut tenu la
 veille.*

a La mer de Canada proche la Baye
 Françoisise ; entre l'Acadie & la nou-
 velle Angleterre.

b L'idée qu'on doit avoir icy d'une
 nation Sauvage, est bien différente de
 celle qu'on en a en Europe, & ailleurs.
 Icy une Nation qui ne consiste qu'en
 quatre ou cinq cens personnes, & quel-
 quefois en moins, est souvent errante
 depuis plusieurs années : par exemple,
 la Nation des Algonquins. Chaque
 Nation ne consiste d'ordinaire que dans
 quelques Villages, quatre ou cinq, plus
 ou moins.

46 MERCURE

c Du costé de la riviere S. Jean qui est entre l'Acadie & la nouvelle Angleterre.

d Canot se prend là dans le sens des autres Vaisseaux dont on parle en conversation, ainsi on dit, un tel Navire vint à Bord de l'Amiral, c'est-à-dire, les personnes qui estoient dedans.

Le 12. Aoust toute la petite armée marcha en bon ordre, disposée en bataille, autant que le terrain le permettoit, & elle avança si fort qu'elle ne se trouva plus qu'à environ huit lieues de la à mer, ce qui ne se fit pas sans avoir auparavant sauté quatre portages. On rencontra dans la route un canot Abnaki, sortant d'une riviere voisine, qui apprit aux Canadiens qu'il y avoit un mois qu'il estoit parti de son Village pour la chasse, & que leur gens (des Abnakis) devoient

GALANT 47

avoir eu une conference avec les Anglois qui leur avoient fait des presens à cet effet. Les Sauvages de ce canot ayans offert du gibier, du bled d'Inde & des b Bluets à l'armée Canadienne, à cause des Abnakis alliez des François qui estoient là; on fit Chaudiere, la guerre fut chantée, & les exploits des Sauvages y furent élevez jusqu'au Ciel.

a La mer qui arrose les costes de l'Acadie, & celles de la nouvelle Angleterre.

b Le Bluet est un petit fruit de couleur bluate à peu près de la grosseur de nos pois de France, rond & un peu acide. Un arbrisseau de la grosseur du Groselier, ou environ, produit ce petit fruit qui est bon, sur tout lorsqu'il est cõfi.

48 MERCURE

Le 13. du mois cité, on arriva à la mer & au rendez vous marqué, ce lieu s'appelle Poussipi kek, après avoir traversé une vaste plaine remplie de b Bluets. Le Commandant du parti & les Officiers se trouverent embarrassés lorsqu'ils apperçurent que plusieurs Sauvages de l'armée, & alliez des François, qui ne s'estoient pas resouvenus du lieu du rendez-vous, s'estoient arrestez à un endroit voisin de la mer & proche un Vaisseau Anglois; mais par bonheur leur inquietude ne dura pas long-temps, ces Sauvages vinrent enfin se joindre au gros des troupes, & apprirent aux Canadiens que les Anglois de la nouvelle Angleterre estoient encore tout interdits du coup que Mr le Chevalier c de la Durantaye avoit fait
sur

GALANT 49

sur eux depuis peu, & qu'ils desiroient avoir pour ce sujet une conference avec toute la Nation des Sauvages Abnakis ; que ces Sauvages-cy y avoient consenti, leurs disans cependant de venir à l'entrée de leur riviere d'AKIBEKKI, comme estant le lieu le plus propre, & en mesme temps le plus sûr pour eux, croyans aussi que les Anglois n'auroient pas la hardiesse d'y venir, esperans d'éviter la conference qu'ils leur demandoient. Que neanmoins les Sauvages Abnakis du Village le plus voisin des Anglois, s'estant arrestez à un Fort desdits Anglois, ils avoient engagez ceux des autres Villages à les venir joindre, pour se trouver un nombre suffisant & capable de se deffendre, en cas de surprise. Comme on avoit eu avis

Janvier 1705.

E

50 MERCURE

par Mr de d Braillan, Gouverneur du Port Royal en Acadie, que le Gouverneur general de la Nouvelle-Angleterre, s'y estoit rendu dans un Vaisseau, & qu'il les avoit invitez à parler, c'est à dire, à faire leurs propositions, que les Abnakis lui avoient répondu que c'étoit à luy à commencer; que ledit Gouverneur leur ayant repliqué qu'il mettrois à la g voile, s'il ne parloient bien tost, à cause qu'il avoit le vent favorable, les Abnakis avoient reparti, qu'ils s'estonnoient de sa précipitation, vû que luy qui savoit la guerre, n'ignoroit pas que dans une conference, il falloit avoir le temps de parler & de pouvoir répondre: h qu'eux, quoique Sauvages, ils n'en usoient pas de mesme, que dans les affaires impertan-

GALANT 51

tes ils ne se pressoient jamais, quel-
ques vents favorables qu'ils eussent,
& qu'enfin s'il estoit si i pressé, il
n'avoit qu'à partir. On apprit en-
core par la mesme voye, que le sus-
dit Gouverneur de la Nouvelle-
Angleterre, loin de se rebuter de la
fierté de cette réponse des Sauvages,
il leur avoit fait l donner un bœuf
pour les regaler; que le festin fini,
les Anglois & les Sauvages, (Abu-
nakis, voisins de la Nouvelle An-
gleterre) s'arrangerent, de maniere
que ces derniers se trouvoient au
milieu & entourés des premiers;
(des Anglois) dont ils se desfoient,
les Sauvages ayans observé que les
Anglois tenoient la main sur leurs
m pistolets par dessous leurs habits,
& d'une maniere qu'ils croyoient
n'en estre pas apperçus; que les

E ij

52 **MERCURE**

Anglois parlerent les premiers , & leurs dirent , au sujet de l'expédition de Mr de la Durantaye , que l'on n'avoit point encore vu un coup comme le sien , & que l'on ne frapoit pas sans en avoir donné occasion ; que Mylord Cornbury les exhorta à n'en point se mêler des differens qui estoient entre sa Nation & la France ; que les François estoient aussi forts qu'eux , & que s'il voyoit dans la suite son parti avoir quelques avantages sur la leur , ils pourroient alors prendre leur resolution , & proteger les interets qu'ils jugeroient à propos ; qu'il les laisseroit agir avec le François , & que pendant ce temps-là , ils demeurassent en repos sur leurs p nattes : il ajouta à cela que cette guerre dont il avoit parlé , finiroit peut estre

*cet * Automne. La harangue du
 Gouverneur Anglois finie, les Ab-
 nakis répondirent qu'ils q l'écou-
 teroient, & luy obéiroient; mais
 que l'Anglois devoit de son costé ob-
 server de ne point frapper le Fran-
 çois depuis Kebec jusqu'à r Port-
 Royal, c'est à dire tous ceux de la
 Nouvelle France, renfermez dans
 cet espace; d'autant, disoient-ils,
 qu'ils regardoient les François com-
 me gens de leur Nation, & que
 lorsqu'on les l frappoit, c'estoit eux
 qu'on frappoit. Mylord Cornbury
 repliqua aux Sauvages, leurs fai-
 sant entendre qu'il leurs obéiroit
 aussi, à condition que les François
 ne r déterreroient pas la hache con-
 tre les Anglois, en venant par les
 terres ou par les rivieres des Abna-*

* En 1703.

E iij

54 MERCURE

kis ; que pour eux leur chemin estoit par la mer. Ce fut ainsi que la conference entre le Gouverneur de Baston Capitale de la Nouvelle Angleterre & les Sauvages Abnakis finit : ceux-cy s'en retournans , rencontrerent un canot de leurs u gens venant de * Port-Royal , & qui alloient faire la guerre aux Anglois , ils arresteterent ce x canot & encore quatre autres qu'ils trouverent en chemin , naviguans pour le mesme sujet que le premiers. Les Abnakis presenterent à ces y Guerriers, que venant d'avoir depuis peu une conference avec l'Anglois , la chose estoit trop recente pour aller si-tost lever la x hache contre luy , * qu'il falloit attendre & laisser passer quel-

* Voy plus haut à la Notte x

* Voy à la page Notte

*que temps. Cet avis n'empescha pas
 neanmoins trois desdits canots de
 poursuivre leur pointe ; car ayant
 mis à terre , ils se jetterent sur des
 femmes en a tuerent quelques-unes
 & en firent prisonnières d'autres ,
 mais les Sauvages ne porterent pas
 loin la punition de leur desobeis-
 sance ; car ayant esté decouvertis ,
 on courut dessus , & on en prit un , il
 avoit esté blessé à la joue par les
 Anglois qui leur donnerent la
 chasse. Voila ce que Mr de Beau-
 bassin , à la teste de son Parti , ap-
 prit des Sauvages qu'il trouva au
 rendez-vous proche de la Baye
 Françoisise qui est enort l'Acadie &
 la Nouvelle-Angleterre.*

a Voy nos margin. cy-dessus , &c.

*b Les Bluets se mangent aussi crûs ,
 i'en ay mangé quelquefois de cette*

E iij

56 MERCURE

maniere. Ce fruit se coupe en Esté, & les Sauvages en font leurs mets ordinaires lorsque la viande ou le gibier leur manque.

c Cet Officier s'est rendu recommandable dans plusieurs petits combats contre les Iroquois qu'il a entierement défait du costé des Lacs d'en haut en remontant le Fleuve de S. Laurent. Je viens d'apprendre que le Roy l'avoit fait Conseiller du Conseil Souverain de Kebec, cette année 1703. lorsque les Vaisseaux la Seine & le Neptune sont arrivez en Canada en Septembre & en Octobre.

d M^r de Brouïllan a esté Gouverneur en l'Isle de Terre-neuve avant que de l'estre de l'Acadie.

e Milord Cornbury de la famille de Clarendon, il est parent de la Reine d'Angleterre; ce Milord estoit d'abord du parti du Roy Jacques II. lorsque le Prince d'Orange entra en Angleterre; mais il abandonna son Prince legitime pour suivre l'Usurpateur.

f Jugement des Sauvages d'Amerique.

g Le Vaisseau dans lequel estoit venu Milord Cornbury, estoit là sur la coste de la mer de la nouvelle Angleterre.

b Police des Sauvages raisonnables & de bon sens.

i Le trop grand empressement & le peu d'attention de Mylord Cornbury, ne menageant point assez les Sauvages voisins de la nouvelle Angleterre, a esté cause en partie de la desolation qui fut portée dans son Gouvernement.

l Politique maligne du Gouverneur Anglois; il avoit en veüe d'attirer les Abnaxis, & même tous les autres Sauvages de différentes Nations pour executer les volontez de la Reine d'Angleterre qui lui avoit mandé d'attirer en la nouvelle Angleterre le plus de Sauvages qu'il pourroit, sous le prexte d'une Paix ou d'un Traité avec eux, & de les faire ensuite tous égorger. J'ay vû & lû en l'Isle de Montreal, une copie d'une Lettre écrite à ce dessein, à Milord Cornbury, par la Reine Anne.

58 MERCURE

m La perfidie & la trahison, vray caractère des Anglois. Ils assembloient les Sauvages, leurs voisins, pour leur couper la gorge, sous prétexte de conférer avec eux.

n Paroles du Gouverneur general de la Nouvelle Angletèrre aux Sauvages voisins de Baston Capitale de son Gouvernement.

o Milord Cornbury continué de parler aux Abnakis.

p Phrase Sauvage qui signifie *conserver la Paix*. Le Gouverneur Anglois se sert du stile Sauvage afin de se rendre plus intelligible (quoiqu'il ne parlât que par Interprete.) Les Sauvages se couchent dans leurs Cabanes sur des nattes de paille de blé d'Inde.

q *Econter* & *obéir*, sont deux termes synonymes chez les Sauvages de l'Amérique Septentrionale.

r Lieu de la residence du Gouverneur François en Acadie, où est une Ville & un Fort, avec un Port de mer.

s Phrase Sauvage qui veut dire lors-

qu'on leur faisoit la guerre. Ainsi frapper, c'est faire la guerre, chez les Américains de Canada.

† Expression Sauvage qui signifie renouveler, recommencer la guerre.

* Les Anglois vinrent assieger Kebec sous la conduite de VWilliamphis en 1692. mais ils n'y trouverent pas leur compte.

× Les Sauvages se servent pour armes offensives & défensives de Massuës, d'Arcs, de flèches, & du fusil; ils ont cette dernière arme des François ou des Anglois.

γ Les Canots des Sauvages & aussi des Canadiens-François, d'usage, tant pour le Commerce que pour la Guerre, sont communement d'écorce de bois de Bouleau, longs de dix, vingt ou vingt-cinq pieds au plus; ils tiennent jusqu'à dix, douze & quinze personnes; on est à genoux pour ramer, ils sont garnis en dedans de varangues de bois de Cedre qui est commun icy, sur tout le blanc, & de barres du même bois qui les traversent

60 MERCURE

dans leur largeur pour les tenir en estat; ils sont profonds à peu près d'un pied & demi, cela va quelquefois jusqu'à deux pieds. Ces Canots sont larges au milieu & se retrecissent aux deux bouts en formant une espee de bec retroussé. Ces sortes de Vaisseaux tirent peu d'eau; lorsqu'il se rencontre des rapides, on va ranger les bords de la riviere, & on les porte sur les épaules, & c'est ce qu'on appelle portage, dont on a parlé souvent dans cette Relation. Lorsqu'on est arrivé au lieu que l'on desiroit, on les porte à terre pour les attacher à des piquets; car autrement le vent les emporteroit.

z Les Sauvages appellent ainsi ceux d'entr'eux qui se distinguent par les armes.

aa Après que les Sauvages ont tué soit avec leurs massucs, fleches ou fusils, ils enlèvent la chevelure du mort & la porte au bout de leurs arcs ou fusils, & lorsqu'ils sont arrivez à leurs Villages, ils arborent cela à l'entrée de leurs cabanes, en maniere de Trophées.

GALANT 61

Le 14. Aoust , la petite armée de la Nouvelle-France arriva proche la mer par une espece de marais, duquel on découvrit un grand Vaisseau. Un Abnaki de l'armée estoit allé la nuit précédente , avertir les autres Sauvages Abnakis , nos amis , de l'arrivée du a François , & voicy ce qu'il rapporta des choses qui furent dites dans l'assemblée desdits Abnakis avec deux autres Sauvages. Qu'ils donnoient avis de l'arrivée d'une grande b Barque à l'endroit où on avoit découvert un gros Navire ; que de jeunes Abnakis avoient osé c l'attaquer pour s'en servir, mais qu'ils avoient esté retenus par les d Anciens, qui leur avoient représenté qu'il falloit attendre la marée montante (le flux de la mer) laquelle estant venue,

62 MERCURE

le Commandant de l'armée de Canada s'est embarqué avec les troupes dans ses canots, lequel après avoir navigué quelque temps dans le marais dont on a parlé, entra dans une Baye, à l'opposite de laquelle estant parvenu, on fit un petit portage (on estoit à terre alors) pour arriver à un autre, & cela en marchant toujours terre à terre, afin de n'estre pas découvert du Vaisseau cy-dessus mentionné, qui estoit assez au large pour qu'il ne pust voir les soldats Canadiens; au bout de cette marche cachée, on arriva à une Isle nommée par les Sauvages Sibaskikadigou, ce fût là qu'on trouva bon nombre de Sauvages allies des François assemblez, avec le Pere de la Chasse de la Compagnie de Jesus, leur Missionnaire,

qui reçurent parfaitement bien les Canadiens-François & les g haranguerent d'abord, après quoy ces Sauvages conduisirent les François à l'Eglise, ou plustost à la h. cabane où estoit la Chapelle de leur Missionnaire, on y rendit graces à Dieu de l'heureuse arrivée de toute l'armée au lieu assigné; de là on fut à une autre i cabane, dans laquelle les François-Canadiens & les Sauvages se complimentèrent de père & d'autre, & se rendirent compte du succès de leurs marches. Les Sauvages dirent aux François, que le Navire qu'ils avoient vu estoit arrivé là pour faire la l Traite avec eux, mais qu'ils l'avoient differée jusqu'à dix jours. Les soldats François furent regalez en un dance & en chants de guerre par les Abnaxis;

64 MERCURE

pour ce qui est du Commandant & des autres Officiers , ils souperent chez le Pere de la Chasse : les festins achevez & tous fatiguez également de la dance & du chant , les Canadiens furent conduits dans un assez vaste lieu , qui n'estoit que la terre toute nuë , pour se coucher ; les Abnakis qui leurs avoient preparez ce lit fait il y a long-temps par la nature , n'en connoissent point d'autre que celuy-là , sur tout en guerre , & en Paix pour toute paille , matelat , lit de plume , traversin , &c. ils n'ont qu'une natte de paille ; ce soir-cy les Sauvages Abnakis apprirent aux Canadiens-François , qu'ils n'avoient plus que cinq lieues jusqu'au premier Fort des Anglois.

à Stile Sauvage , le singulier pour le pluriel.

b On peut dire que les Barques dont on se sert en Canada & aux environs, sont des especes de petits navires, elles ont un mast de misaine ou mast d'avant, & un grand mast. Ces Barques sont de trente, quarante Tonneaux, environ plus ou moins, & ne vont qu'à la voile.

c Les Sauvages voisins de l'embouchure du Fleuve de S. Laurent dans la mer, comme les Abnakis, les Socokis, les Esquimaux de la terre de la Brador & autres, sçavent faire de grandes Chaloupes tres-legeres qui vont à voiles & à rames, & dans lesquelles ils se mettent jusqu'à trente, & même davantage, pour surprendre à terre les équipages & aussi les Vaisseaux. L'année que j'arrivay icy, j'appris en Septembre que de tels Sauvages s'estoient rendus maistres de plusieurs Barques Angloises de cette maniere; ils ne se jouient gueres à cela que pendant la nuit; car generalement parlant le Sauvage ne se bat presque jamais à découvert, ny sur l'eau, ny sur terre.

Janvier 1705.

E.

66 MERCURE

d Ce sont les Vieillards & les plus âgez de chaque cabane pour lesquels les jeunes ont un tres-grand respect.

e Ceux qui ont un peu l'usage des termes des mots sçavent qu'on dit naviguer, & non naviger, comme aussi prendre le largue, & non pas le large; il en est ainsi de plusieurs façons de parler, propres aux gens qui hantent la mer,

f Marcher, chez les gens de mer ou de riviere, se dit également sur mer ou riviere & sur terre, au moins je l'ay vû pratiquer ainsi sur l'Océan & dans le fleuve S. Laurent.

g C'est communement le Chef du Parti qui fait le discours, ayant le Calumet, c'est à dire la pipe à la bouche. Il est environné pendant ce temps-là de tous ses Sauvages qui se mettent en rond autour de luy, à une distance raisonnable, cette pipe ou calumet (calumet est un mot Normand apporté en Canada) est ordinairement fort longue. Ils l'appellent *Pouagan peca*, calumet de

Par, avec ce long calumet ou pipe ils vont par tout, elle est respectable à tous les Sauvages du Nord, & presque à tous. Cette pipe est composée d'un tuyau de bois & d'une embouchure où on met le tabac, qui est de pierre; le tuyau est de Sureau, il est long de trois quelquefois de quatre pieds, la bouche où on met le feu avec le tabac, est assez ordinairement d'une pierre noire veinée de blanc, qui n'est pas rare en Canada, elle est quelquefois d'autre couleur. Le tout, c'est à dire le tuyau & son embouchure à la figure à peu près de nos marteaux de chasse; ce *Pomagan petá* est enjolivé de plumes d'Aigles, d'Outardes, d'Oyes, &c. peintes en jaune, rouge, blanc, &c.

✽ La cabane du Missionnaire est bâtie un peu plus solidement que les autres, par exemple de planches.

† Les cabanes des Sauvages sont communement basses, elles n'ont que six ou sept pieds d'élevation, non compris le faite qui est rond chez de certains

68 MERCURE

Sauvages. Par exemple, chez les Iroquois, Algonquins, &c. le toit est donc en maniere de voûte, le tout d'écorce d'arbre, mais écorce de sept, huit à dix pieds de long & presque aussi large; une ouverture au milieu du toit fait le tuyau de la cheminée, dont le foyer est à plate-terre, il est composé de trois ou quatre cailloux. Des nates de pailles de blé de Turquie de costé & d'autre du foyer forment leurs lits. Leurs tapisseries, sont des épics de blé d'Inde rangez le long de quelques planches qui font une espece de second étage.

! C'est un échange qui se fait des Marchandises d'un Vaisseau avec des peaux de plusieurs sortes d'animaux sauvages, ou d'autres choses utiles, c'est un troc, dis-je, qui se fait avec les habitans d'une coste de la mer, ou d'une riviere, ou d'un lac; le mot de Traite est fort usité en Canada, ce Pays ne subsiste que par-là.

m Ces dances durent long-temps, & s'il y a cinquante personnes dans la ca-

bane, il faut que l'invité ou les invitez à la feste, effuyent tout cela, s'ils ne veulent encourir leurs disgraces ils dansent tous chacun à son tour, les pieds presque joints les uns contre les autres, comme si des Galériens dancoient, & cela en marmotant deux ou trois mots qu'ils répètent sans cesse, auxquels les assistans Sauvages répondent Hé, hé, hé, dans le ton d'un fendeur de bois qui fait h, hé. Hé h hé après chaque coup de coignée.

Le 15. du mois d'Aoust, feste de la sainte Vierge, toutes les Troupes assisterent à la Messe. Plus de deux cens personnes, tant à Canadiens que Sauvages y communierent, ceux-cy pour faire le festin qui dura tout le jour, tuerent treize chiens, c'est la plus grande marque de leur resolution à la guerre. Tous les mets de ce grand repas qui se fit à l'Alleman-

70 MERCURE

de , c'est-à-dire depuis le matin jusqu'au soir , estoient des morceaux de chiens cuits & apprestez avec du blé-d'inde & des c. Palourdes. Le chien est regardé chez les Sauvages de l'Amérique septentrionale pour un morceau friand, c'est les regaler délicieusement que de leur en faire present pour leurs festins. lorsqu'on va les voir , ils disent que les leurs sont meilleurs (leurs chiens) plus mortifiez & plus tendres que ceux des Canadiens , cela vient peut-être de ce qu'ils les font coucher dehors en Hyver & en Esté. Au reste il ne faut pas s'étonner si les Sauvages font des repas si longs , c'est leur coûtume de manger jusqu'à tant qu'il ne trouvent plus rien dans la chaudiere, leurs morceaux ne sont interrompus que par le calumet ou pipe qu'ils

ont perpétuellement à la bouche pour fumer, si la matière manque pour exercer leurs dents. La nuit étant survenue que l'on mangeoit encore, les Sauvages ne quittant pas pour cela leurs pipes, se mirent à danser, chantans en leur langue, vive les hommes de la guerre, vive les guerriers; car ces Messieurs se piquent fort de bravoure, à quoy les autres assis sur le derrière comme des Singes, répondoient par le H Hé, h hé, dont on a parlé cy-dessus.

a Il faut se souvenir durant toute cette Relation, qu'on entend par Canadiens, des originaires de France mais nez en Canada; d'autres appellent cela, si je ne me trompe, *crooles*.

b Ce blé s'appelle en France, blé de Turquie, Turquet, &c. Il est icy, bleu, rouge, jaune, &c. Le Sauvage n'a que

72 MERCURE

ce blé pour faire son pain & la soupe, ce qu'ils appellent Sagamité.

c Poissons qu'on trouve enfermez entre deux coquilles, semblables à celles des Moules. Il y a beaucoup de Palourdes és bords du fleuve S. Laurent.

Le 16. Aoust, on séjourna pour tenir Conseil. Il y fut resolu que les Sauvages de l'Acadie, sçavoir les Abnakis les Micmas, les Socokis, &c. iroient attaquer deux Forts Anglois, les plus proches du Campement des soldats François. Les noms de ces Forts sont Kiaskebec, & l'autre Blagrine, & que les Canadiens avec les Sauvages de la Mission de Saint François, avanceroient jusqu'à trois journées de là par les bois, pour attaquer les a costes soutenuës de sept ou huit*

Voy, pag. Notte

Fortis ;

Forts ; les Sauvages Acadiens convinrent avec Mr de Beaubassin, qu'après qu'ils auroient fait leur coup, ils viendroient le rejoindre, & lui ameneroient ses b canots pour le soutenir, au cas qu'il fust inférieur aux ennemis & qu'il en fust poursuivi. Le soir de ce jour-là il y eut festin de guerre, cela veut dire qu'outré la bonne chère, les Micmas, les Socokis & les autres Sauvages chantent leurs exploits & ceux de leurs Ancestres en dansant & frappant de leurs massués qu'ils nomment casse-testes, sur un gros piquet planté au milieu de la cabane ou du c Village ; ils se servent aussi dans ces sortes de dances, d'une espece de tambour sur lequel ils ne frappent qu'un coup seulement

Janvier 1705.

G

74 MERCURE

à la fois , tres-lentement & d'un ton lugubre.

a Le mot de côte se prend en Canada pour des Seigneuries dont les habitations ou maisons sont éloignées les unes des autres de deux ou de trois en trois arpens, soit que ce soit le long de la mer, soit que ce soit le long des lacs ou rivières, ainsi on dit à Kébec la côte de Beauport ; la côte sainte Anne, &c. A Montreal on dit la côte de saint Lambert, la côte de Boucheville, &c. Ces côtes quelquesfois ont des quatre & six lieues d'étenduës ou environ, plus ou moins, le nom de Village est inconnu dans la Nouvelle-France, aussi n'y dit-on jamais un Payfan, un Villageois de telle côte, mais un Habitant ; de là vient le mot d'habitation au lieu de maison.

b Les canots étoient nécessaires pour la retraite le long des côtes de la mer ou dans des rivières & des lacs.

c Je ne me contredis point en disant

qu'on ne se fert que du mot de cote en Canada , cela ne s'entendant que des François ou des Creoles; car les Sauvages demeurent ensemble, leurs cabanes sont toutes de file, un petit espace entre deux; il y a comme une espece de rue entre chaque file, des pieux de bois de Cedre ou d'autres bois font toutes leurs murailles à l'entour de leurs Villages.

Le 17. du mois susdit, on demeura encore là pour deliberer sur la marche qu'on feroit. Dans le temps qu'on tenoit le Conseil, les Sauvages donnerent une fausse alarme, en criant qu'on estoit decouvert; mais le soir mesme de ce jour dans le festin de guerre, on connut la fausseté du bruit qui avoit couru.

Le 18. de ce mois les Canadiens soutenus des Sauvages de la Mission de S. François, partirent sur le soir pour executer ce dont on estoit

76 MERCURE

convenu dans le Conseil de guerre tenu le 16. d'Aoust. On marcha toute la nuit en canot le long des costes de la mer, pendant laquelle on passa vis-à-vis le Fort Anglois nommé Kiasquebec, & ce à travers plusieurs Isles; la petite armée navale entra ensuite dans une Baye à deux lieues au delà dudit Fort, au fond de laquelle les canots furent mis à couvert. Ce fut là qu'on attendit le jour.

a Les Missions chez les Sauvages en Canada, s'entendent des Villages dans lesquelles il y a un Prestre pour les prescher, catechiser & les entretenir dans la Foy.

Le 19. d'Aoust, chacun ayant son petit a paquet, on marcha tout le jour au travers des bois qui estoient si épais de b broussailles, de ronces

Et d'épines qui s'élevoient fort haut, qu'on n'apprehendoit pas d'estre découvert dans la route. On fit cette marche quoique fatigante, pour couvrir son dessein.

a Le paquet des Sauvages en guerre, ne consiste ordinairement qu'en cinq ou six épis de blé dans un panier qu'ils appellent Curagan, attaché à leurs côtez.

b Tous les bois de l'Amérique Septentrionale sont pleins de broussailles que les Canadiens appellent *Frédoches*. Il faut estre Sauvage pour s'entirer sans avoir rien perdu de son corps & de ses habits; comme l'hyver est rude à merveille, long raisonnablement, on a soin de les éclaircir. Je diray par occasion, & à ce propos, que l'ancien Evêque de Kebec qui est encore plein de vie, disoit il y a quelque temps au Lieutenant de Roy de Montreal qui me l'a reedit, que si on continuoit à tant couper de bois, il n'y en auroit plus dans cinq cens ans d'icy.

78 MERCURE

Le 20. l'armée s'estant trouvée à portée des Places qu'on vouloit attaquer, le General la partagea en plusieurs bandes. Un des détachemens, qui estoit de quarante Sauvages & de plusieurs François, fut dans une coste défendue de neuf Forts ; il se tint caché jusqu'au lendemain midy. On estoit convenu de cette heure, afin que chaque petit Parti se trouvast rendu aux endroits differens qu'on avoit resolu d'attaquer en mesme temps. Tous les postes estant distribuez, le Commandant à la teste des plus braves, marcha avec vigueur jusqu'à une coste avancée & au delà de celle où il avoit posté ses differens Partis, elle estoit soutenue d'un Fort de b pierre ; la fin de la marche se termina par le passage d'une riviere

à la nage , les provisions & munitions de guerre furent mises sur des radeaux. On n'eut pas si-tôt traversé cette riviere , qu'une pluye étonnante avec un orage épouvantable survenant , il fut impossible d'avancer , cependant chacun s'étant animé , on poursuivit la marche & les troupes traverserent encore une autre riviere qui donna de l'eau jusqu'à la ceinture , puis on alla camper à l'autre bord.

a Il est bon de faire remarquer icy qu'on ne se bat en Canada qu'à pied ; car outre qu'il y a trop peu de chevaux en ce Pays-cy , il n'est pas encore assez découvert pour s'y battre à cheval , quand même on en auroit suffisamment , tout est bois & plein de broussailles ; ainsi on comprend assez que ces forests sont différentes de celle de Fontainebleau ou du bois de Boulogne.

La pierre n'est pas trop rare icy, mais ce sont les Ouvriers pour la tailler & la bien tailler, qui manquent. Les Forts y sont presque tous de bois, ce sera un quarré par exemple, entouré de pieux pointus par en haut, & élevez de huit à dix pieds hors le rez-de-chaussée. On formera des angles avec leurs gorges & leurs flancs, on donnera à cela quelques formes d'oreillons; les lignes razantes ny les fichantes ne sont pas fort observées, non plus que les longueurs des courtines entre chaque bastion.

Le 21. du mois cy-dessus marqué, l'ordre estant donné, tous marcherent droit aux Habitations, en se couvrant neanmoins d'un bois assez épais, pour n'estre point vüs. La marche fut réglée de telle maniere qu'on n'y arriva qu'à midy ou environ. On prit d'abord un Anglois qui alloit chercher des chevaux dans

GALANT 81

le bois , on se saisit encore de deux autres & enfin on donna vigourement dans les maisons des Habitans jusqu'au Fort de pierre , appelé le Fort Sako , d'où l'artillerie fit feu pendant tout le jour. On laissa ce Fort pour descendre le long de la riviere de SAKO & les François aidez des Sauvages estant venus aux mains avec les Habitans de cette coste , ceux-là leurs tuerent quantité de gens , brûlerent grand nombre de maisons ou habitations , s'emparerent d'une multitude prodigieuse de bestiaux ; les Sauvages de leur costè estoient descendus en partie en canot le long de ladite riviere , & avoient fait un carnage effroyable des Anglois , ils s'estoient de plus emparé d'une Barque dans laquelle ils revinrent trouver le

82 MERCURE

gros des troupes de l'armée Canadienne. Quelques-uns cependant des differens Partis qui avoient poussé à travers les habitations Angloises, ne s'étant pas trouvez au gros de l'armée, on campa autour d'une grande maison appartenante à un François fort accomodé & habitant du lieu en les attendant; ils vinrent assez tard; mais aussi amenèrent-ils un bon nombre de prisonniers, hommes, femmes & enfans; les Sauvages firent autant de cris qu'ils avoient tué de personnes. Le Commandant voyant tout son monde assemblé, fit mettre des Sentinelles autour de son Camp & de la maison de l'habitant François, qui estoit comme le lieu du quartier du Roy où estoit le General. On prit là un peu de repos, & autant que les

circonstances & le temps le permettent.

4. Les Sauvages appellent ce cri **SARAKOUA**, ou cri de mort, autant de cris, autant de personnes tuées ou auxquelles ils ont enlevé la chevelure; ils font aussi le **SACACONA** lorsqu'ils ont enveloppé leurs ennemis, soit dans les bois, soit sur des lacs & des rivières. Ce cri se fait en frappant légèrement de la paume de la main & prononçant le mot susdit.

Le 22. Aoust jusqu'à midi, les François & leurs Alliez demeurèrent en paix aux environs de l'habitation du François établi en la Nouvelle-Angleterre; l'après-dinée, les Sauvages. allerent insulter le Fort de pierre dont on a parlé plus haut, & ils en revinrent avec un des leurs blessé à la main. Sur le

84 MERCURE

soir toutes choses estans concertées, les François avec les Sauvages marcherent en bon ordre jusqu'au pied dudit Fort. L'attaque fut chaude & pleine de vigueur, la bravoure y parut avec éclat, & après une heure d'un combat opiniâtre, les Anglois se virent obligez de se rendre à composition; ils demanderent la vie sauve & cela leur fut accordé. On entra ensuite dans le Fort, toutes les maisons qui y estoient furent brûlées après que le soldat se fust accommodé des effets qu'il pouvoit emporter. A la vûë de tout ce butin, Mr de Beaubassin disoit comme Annibal: partagez entre vous le fruit de la Victoire, pour moy je ne me reserve que celuy de la gloire. Les bœufs, moutons & autres bestiaux qui se trouverent là

furent égorgés pour faire des vivres à l'armée. On trouva dans le Fort de Sako, une femme qui avoit eu le bras cassé d'un coup de fusil, deux hommes tuez & un autre qui avoit une oreille emportée; cela fait, l'ordre fut donné aux Chefs des Brigades de faire retourner leur monde à la maison de l'habitant François, & de faire bonne garde alentour. On ne demeura pas long-temps là; car aussi-tôt que la nuit vint & que la Lune fut levée, le Commandant des troupes fit défilér les soldats le long du rivage de la mer, & après une marche assez secrète jusqu'au coucher de la Lune, on s'arresta dans un petit bois & ce fut-icy qu'on attendit le jour.

a J'estime que son grand cœur le faisoit parler ainsi.

86 MERCURE

Le 23. du mesme mois, on continua à marcher jusqu'à un bras de mer que l'on passa en a canot. Lorsqu'on eut traversé ce petit Golphe, on alla assiéger un Fort placé sur une longue pointe de terre qui avançoit en mer & formée par la Baye dont on vient de parler. Dans le temps que les François aidez des Sauvages pressoient les assiegez de se rendre, une assez grande b Barque venant de c Baston & amenant du secours ayant paru aux assiegeans, ils jugerent à propos de se retirer dans un bois voisin, où ils camperent, non sans à coup ferir; car ils y trouverent plusieurs cabanes & habitations Angloises, dont les habitans qui avoient osé disputer le terrain, eurent lieu d'estre fort fâchez, puisq. la plupart des

leurs y demeuroient sur la place , & les Sauvages ne leurs donnant point de quartier. Quelques soldats f Canadiens se jetterent sur des troupeaux de moutons qu'ils enloberent , & cela servit à faire g chaudiere.

a Voila la commodité qu'il y a en Canada , on marche à pied tant que le terrain le permet , & si le chemin est interrompu par la mer ou par des rivieres, on a des canots avec soy , qui n'étant que d'écorce d'arbres & par consequent fort legers , sont prests à mettre à l'eau, & ne fatiguent que peu à les porter dans les terres.

b On a dit cy-dessus dans les Notés , ce que c'étoit que ces barques , elles ont un grand mast & un borcec, ou mast d'avant.

c Baston est la Ville Capitale de la Nouvelle - Angleterre. Cette Ville est fort peuplée.

d Les Canadiens se battent dans les

bois comme dans les plaines , ils ont appris cela des Sauvages avec lesquels ils vivent ; les Anglois sont plus pesans , leur ventre plein de bière les empêche de marcher.

e Les Anglois malgré leur résistance , sont défaits par les François-Canadiens.

f L'usage est tout-à-fait pour *Canadien* & non *Canadois*.

g Terme Canadien qui signifie faire bouillir la marmite , ce mot ou plustost cette façon de parler vient des Sauvages.

Le 24. d'Aoust l'armée poursuivit sa route dans le Pais ennemi , brûlant les habitations à qui se rencontroient, après avoir pillé ce qui étoit dedans ; comme cette marche fatiguoit beaucoup le soldat , on mit les canots à l'eau , & on passa à la vûe du fort que les Abnakis de Nouausouan tenoient assiégré , & où ils avoient manqué leur coup , pensant

L'emporter d'emblée ; car ils avoient tué le Commandant de ce Fort & son Lieutenant, qui par imprudence s'en estoient écartez, mais les autres Anglois s'estant bien fortifiez au dedans rendirent inutiles les efforts desdits Sauvages. A l'arrivée des François-Canadiens les Abnakis Nouausouaniens firent leurs cris de mort d des Anglois qu'ils avoient pris & qu'ils avoient tuez le long des costes de la mer & dans leurs habitations. Mr de Beaubassin m'a dit qu'il en avoit compté cent quatre-vingt-dix, autant de cris, autant de personnes ; ceux cy, c'est-à-dire les Canadiens, leur répondirent de cent quarante-six, en cris s'entend, pour s'accommoder à la maniere Sauvage. Ces cent quarante-six cris signifioient aux Sau-

Janvier 1705. H

vages Alliez, que les François habitans du Canada avec leurs Sauvages, avoient tué le nombre qu'on leur croit. C'est beaucoup en ce pays icy, où on ne fait la guerre qu'à pied, dans les bois, sur des rivières, ou dans des côtes. Lesdits Sauvages de Nouveusouan, avoient enlevé aux Anglois sur les côtes de la Mer quatre Bâtimens, sous le canon & à la vue du Fort qu'ils avoient voulu emporter d'assaut. Les Canadiens ayant accepté l'offre que leurs firent ces Sauvages de ces quatre petits Navires ou Barques, ils se sont joints à eux pour tâcher de se rendre maîtres de la Place que les Nouveusouaniens avoient manqué; voicy ce que c'est que cette Place: elle est flanquée de Bastions bien terrassez, & tout au tour d'une Palissade de

pièces élevées de douze à quinze pieds hors de terre, avec des Guérites qui répondoient aux gorges des Bastions qui sont munis de cinq pièces de canon, la Garnison est de cinquante hommes. Le Fort Anglois estant en cet état, n'empêcha point les Canadiens soutenus des Sauvages leurs Alliez, d'ouvrir la Tranchée pour en approcher avec plus de sûreté, & sur tout à cause des Sauvages qui ne veulent point se battre à découvert.

a Le butin excite le soldat.

b Imprudence des Anglois.

c Le Sataroua des Sauvages.

d Autant d'hommes, autant de cris, c'est la coutume des Sauvages de Canada ; ces cris se font d'un ton qui fait trembler, lentement & à diverses reprises.

e Le fort des Sauvages est de com-

H ij

92 MERCURE

batre dans les bois derriere des arbres, dont ils sçavent parfaitement se couvrir.

Le 25. dudit mois , jour de Saint Louis , le Soldat François aidé du Sauvage , commença à ouvrir la Tranchée. Pour couvrir les Travailleurs , il y eut ordre de faire grand feu de mousqueterie sur les Assiegez , ceux - cy répondirent à coups de canons , qu'ils tirèrent même pendant la nuit , de temps à autre , & d'une maniere qu'ils sembloient demander du secours , & les canonades des Anglois ne détournèrent point nos Travailleurs , ni ce jour-là , ni la nuit suivante , jusqu'à midy du 26 Aoust.

Le 26 du mois d'Aoust , deux Vaisseaux Anglois munis de plusieurs pièces d'Artillerie avec un nombreux Equipage , parurent en-

GALANT 93

tre le Fort & les Canadiens déjà retranchés à moitié. Ces Navires ayant tiré une bordée sur les Assiégés, virerent de bord & en envoyèrent une autre ; comme cet épouvantable tonnerre & cette grêle de boulets continuoit, & que d'ailleurs on ne se voyoit point assez couvert, n'ayant ni Gabions, ni bales de laine pour empêcher le grand feu des Ennemis, on quitta la pioche pour se servir du mousquet, & on se battit jusqu'à la nuit. Principalement les Sauvages que la résistance rendoit plus braves, avec quelques François, s'étant jettés en mer par le moyen de leurs Canots, firent des décharges à fleur d'eau sur lesdits Vaisseaux, qui n'avoient pas le même avantage sur les Canots, les bords de ceux-là étant trop élevés.

94 MERCURE

les Navires néanmoins voulant absolument ravitailler le Fort assiégé, approchèrent de terre le plus qu'il leur fut possible, & à travers une pluie de balles de mousquet des Canadiens. On remarqua que pas un seul boulet de plusieurs bordées que les Anglois tirèrent sur les François-Canadiens assiégés, n'atteint qui que ce soit; la prudence cependant demandant qu'on se campast hors la portée du canon de ces Troupes auxiliaires Angloises, on alla se couvrir d'un bois voisin, d'où l'on fit un feu continuel, tant sur le Fort que sur les Vaisseaux mouillés en rade du Fort. Les Capitaines de ces Vaisseaux craignant de secourir trop tard la Place, firent armer des Chaloupes pour jeter des Troupes dans la Place assiégée, ce qu'ap-

GALANT 95

percevant les François aidés des Sauvages, ils s'y opposerent avec une bravoure & une intrepidité si extraordinaire, qu'il ne fut pas possible aux Commandans de ces Navires, d'en venir à bout. Pendant ces escarmouches & ces différents efforts & des François & des Anglois, qui estoient affusement fort* superieurs en nombre, en forces, en munitions de guerre & en tout : on considéra que non seulement les vivres manquoient, & pour continuer un long siège, & pour retourner en la nouvelle France ; mais pour examiner plus nettement toutes choses, on tint conseil, & l'avis des plus Sages fut : Que l'Armée Canadienne estant trop exposée au canon des Vaisseaux An-

* Les Anglois.

glois & à l'artillerie du Fort ; que manquant aussi de munitions de bouche , il falloit se désister de l'entreprise , prévoyant d'ailleurs qu'on n'y réussiroit pas ; les Navires susdits estans mouillez vis-à-vis du Fort & forts d'Equipage. On décampa donc, & le Soldat Canadien avec le Sauvage , ayant mis les Canots à l'eau, on alla mouiller à une petite Isle voisine qui estoit hors de l'atteinte de l'Ennemi.

Le 28 jour du mois d'Aoust , l'Armée de Canada composée de François & de Sauvages s'estant mise dans des Canots , elle prit à peu près le même chemin dont elle s'estoit servie en venant chez les Anglois pour s'en retourner à Kebec. On ne repetera point icy les noms des Rivieres ou des Lacs , qu'il fallut traverser

traverser avec beaucoup de fatigues & de dangers en même temps. Il seroit ennuyeux aussi de parler encore de ces Montagnes escarpées & de ces bois épais, au milieu desquels il fallut marcher & porter les Canots, les divers portages seroient aussi inutilement retracés, puisqu'on a repassé par la même route, & s'il est permis de parler ainsi, sur les mêmes pas, où au moins, pour dire les choses avec toute l'exactitude possible, presque sur les mêmes. Le 27. jour du Septembre fut le dernier jour de la route qui étoit d'environ cent cinquante lieues & celui de l'arrivée du parti Canadien avec bon nombre de prisonniers & beaucoup de butin, sans que les François aient perdu aucun de leurs; il s'est trouvé cinq ou six

Janvier 1705.

I

98 MERCURE

Sauvages seulement de tuez dans cette expedition militaire dans la nouvelle Angleterre.

Voila , Monsieur , l'état des differens Combats que les Canadiens aidez des Sauvages leurs Allies ont donné aux Anglois , jusqu'aux portes de Baston Capitale & la principale Ville des Anglois dans l'Amérique Septentrionale. Je suis , &c.

Le Monastere de la Trape donne depuis le temps de sa reformation , établie par le feu Abbé Dom Jean-Armand le Bouthillier de Rancé , de grands exemples de vertu & de grands Sujets d'édification à

l'Eglise. Les pratiques de Penitence qu'on y suit y sont portées à un si grand degré d'austerité qu'il semble même qu'on n'oseroit leur comparer les traits qu'on trouve dans les vies des Peres du desert. L'esprit du Reformateur anime encore cette sainte Maison, & si les étrangers qui y abordent de toutes parts pour estre eux-mêmes témoins de ce qu'on en public dans le monde, y remarquent de temps en temps quelque changement, c'est parce que la ferveur de ces saints Solitaires qui aug-

100 MERCURE

mente chaque jour , bien loin de se refroidir , comme il est souvent arrivé dans les Ordres nouvellement reformez, y donne lieu. Mais ce qu'il y a de plus consolant pour les Religieux qui habitent cette Maison , & de plus touchant pour les étrangers qui ont le bonheur d'en estre les témoins , ce sont les benedictions que Dieu verse à pleines mains , & les delices interieures dont il comble ceux dont sa providence termine le cours de la vie. Ils meurent tous dans cette douceur & dans cette joye du cœur qui sont

GALANT IOI

des gages assurez de predestination, & on a soin de donner au public la relation de leur mort. J'ay toujourns esté prevenu dans le desir que j'avois de vous en parler, mais j'ay esté averti de si bonne heure, que je ne crains pas de l'estre sur la mort du Frere *Alberic*, arrivée dans ce Monastere le 18. Décembre dernier. Il est mort d'une maladie qui est mortelle en ce lieu dès qu'on en est atteint, je veux dire d'un mal de poitrine. Il estoit du Diocese de Saint Pons; il y avoit embrassé l'Etat Ecclesiast-

I iij

102 MERCURE

tique dès qu'il avoit esté dans un âge à se pouvoir déterminer sur un état de vie. M^r l'Evêque de S. Pons, qui joignoit à la tendresse de pere qu'il avoit pour luy, la plus haute estime, luy avoit conféré l'Ordre du Sousdiaconat aussi-tost qu'il eut atteint l'âge requis par les Canons, & il luy destinoit les premiers emplois de son Eglise, comptant déjà de partager avec luy le poids du Ministère Apostolique, lorsque Dieu qui en vouloit faire un Saint, l'appela dans la solitude. L'attrait qu'il avoit toujours eu pour la

retraite , se fit sentir avec plus de force dans le temps où il sembloit estre plus utile au monde. M^r l'Evêque de Saint Pons pour lequel il n'avoit rien de caché , condamna d'abord son dessein. Il tâcha de le luy faire abandonner, & il usa pour cela de tous les moyens qu'une pieuse industrie luy suggera , dans l'esprit de conserver à son Eglise un si pretieux sujet ; mais enfin ce vertueux Prelat voiant la volonté de Dieu trop marquée dans la vocation de ce jeune homme , consentit à son dessein après s'y estre vaine-

104 MERCURE

ment opposé durant trois ou quatre années. Ce nouvel Elie courut au desert dès qu'il eust obtenu l'agrément de son Prelat , & sa vocation y fut reconnüe si bonne , qu'il y reçut l'habit de Novice peu de temps après son arrivée , & après quelques jours d'épreuves ; il n'estoit pour lors âgé que de vingt-quatre ans & quelques mois. M^r l'Evêque de Saint Pons qui apprit que sa santé s'affoiblissoit dans le Noviciat , se servit encore de ce moyen pour le rappeler auprès de luy ; il n'oublia rien pour y réussir ,

GALANT 105

mais ce fut toujours inutilement. Le temps du Noviciat estant expiré, le Frere Alberic (c'estoit le nom qu'on luy avoit donné à son entrée dans la Religion) fit sa Profession entre les mains du Pere Abbé, & jura aux pieds des Autels de de vivre & de mourir dans la Regle de Cisteaux, telle qu'elle estoit observée dans le Monastere de la Trape. Après cet engagement solennel, le Frere Alberic continua à marcher dans les voyes du Seigneur avec un zele & une ferveur qui se firent bien-tost remarquer.

106 MERCURE

Il ne trouvoit point d'assez grandes austeritez ; les mortifications ordinaires de ce lieu, dont les gens du monde sont pourtant si effrayez lors qu'ils y vont , luy paroissoient trop communes ; il vouloit toujours aller au de-là du point de la Regle , & il disoit souvent que les forces humaines pouvoient aller plus loin ; enfin rien ne l'arrestoit , & il trouvoit tout aisé lorsqu'il estoit question de s'humilier & de se mortifier. Son zele même alloit si loin qu'il en fut surnommé *le Petit Reformateur* , & que ses Supe-

rieurs eurent souvent besoin de donner des bornes à sa ferveur. M^r l'Evêque de Scez, dans le Diocèse duquel la Trappe est située, ayant esté luy-même le témoin de la vertu du jeune Profés, & en entendant dire tous les jours des choses surprenantes, voulut l'attacher de plus près au ministère des Autels : il luy conféra le Diaconat, quelque obstacle que sa profonde humilité y apportast ; & ce Prelat l'auroit élevé au Sacerdoce, si Dieu ne l'eust pas si-tost appelé à luy. Après trois années de Religion le Fre-

108 MERCURE

re Alberic commença à s'apercevoir d'un grand affoiblissement d'estomach & sa poitrine fut bien-tost attaquée ; ses Superieurs qui s'apperçurent de son mal , quelque soin qu'il prist de le cacher , le mirent à l'Infirmierie. Il y demeura quelque temps ; il fut porté à l'Eglise pour y recevoir les derniers Sacremens huit jours avant sa mort. Il les reçut avec une pieté & un renouvellement de ferveur qui toucherent tous ses Freres. Tout le temps qui suivit cette sainte ceremonie ne fut plus employé qu'à se

preparer au grand passage de l'Eternité; il n'en perdoit jamais la pensée, & quoy qu'on luy püst dire sur sa fanté & sur les remedes qui pouvoient prolonger sa vie, il pensoit touÿours à la mort. Enfin le jour qui preceda celuy de sa mort, il avoua au Pere Abbé, qui l'examinoit sur les dispositions de son cœur, qu'il mouroit avec la consolation de n'avoir pas eu une seule pensée du monde depuis son entrée dans la Religion.

Mr de la Palu, Marquis de Bouligneux, Lieutenant Gene-

110 MERCURE

neral des Armée du Roy, dont je vous ay appris la mort, avoit esté Menin de Monseigneur, & dans toutes les occasions il avoit donné de grandes marques de sa valeur & de son intrepidité. Il estoit petit-fils de Jean de la Palu, Comte de Bouligneux, & de Gabrielle Damas de Thianges. Ce Jean de la Palu étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy & avoit esté élu de la Noblesse du Duché de Bourgogne en 1630, 1631 & 1637. Il étoit fils de Charles de la Palu, Seigneur de Bouligneux, & En-

GALANT III

seigne de la Compagnie d'hommes d'armes de Monsieur le Grand Prieur de France, & de Jaqueline de Saux, fille d'Alexandre de Saux, Seigneur de Torpes & Gouverneur d'Auxonne. Charles étoit fils de Jean de la Palu, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Seigneur de Bouligneux, & de Jeanne Clutin, fille de Charles Clutin Seigneur de Ville Parisis. Jean de la Palu étoit fils de Richard de la Palu, Colonel d'un Régiment d'Infanterie au siege de Perpignan en l'an 1542. & de Catherine de Foucher. Richard

112 **MERCURE**

fut fils d'Etienne de la Palu ;
Chevalier Seigneur de Meilly,
& de Louise de Salins , fille de
Guillaume de Salins , Chevalier
Seigneur de Raon au Comté
de Bourgogne. Ce fut Etienne
de la Palu qui forma la bran-
che de Bouligneux. Il étoit se-
cond fils d'Antoine de la Palu,
Chevalier Seigneur de Jarnosse,
& d'Agnés de Gelan , Dame
de Meilly. Antoine étoit fils
de Jean de la Palu , Chevalier
Seigneur de Jarnosse , de Ber-
nay , de Bernage & de Ville-
reys , lequel étoit fils puîné de
Guigues de la Palu ; Chevalier

Seigneur de Châtillon , de la Palu , S. Mauris , de Remens , &c. Gui de la Palu étoit fils de Gui de la Palu & d'Alix de Charlieu , Dame de Jarnosse. Ce Gui étoit fils d'un autre Gui & de sa seconde femme Claudine du Plantey. Gui étoit fils, de Jean de la Palu, & de Beatrix de Grolée ; & celui-ci l'étoit de Girard de la Palu , Chevalier Seigneur de Châtillon , de S. Mauris, de Remens & de Vire-Châtel. Girard fut fils de Gui de la Palu , qui fut l'un des fils de Guillaume de la Palu , Chevalier Seigneur de Varembon

Janvier 1705. **K**

114 MERCURE

& de Richemont, qui étoit fils de Gui de la Palu, Chevalier Seigneur de Varembon, qui eut pour troisiéme fils Gui de la Palu, Chanoine, puis Archidiacre & Comte de l'Eglise de Lyon; & Prevost de Fourvieres. Il fut fils de Pierre de la Palu, Seigneur de Varembon, & pere de Guillaume de la Palu, Chanoine & Comte de l'Eglise de Lyon. Pierre fut fils de Richard de la Palu qui vivoit au commencement du douziéme siecle. Pierre de la Palu, Jacobin & Patriarche de Jerusalem étoit de cette Maison.

Mlle de Cormeil, Dame de Cormeil connuë dans le Vexin François, y est morte subitement dans un âge très avancé. Elle estoit languissante depuis quelque temps, & la grande maigreur où elle estoit tombée ne préjugeoit pas une longue vie : cependant les Medecins ne voyant aucun signe certain de mort ne la condamnoient pas encore; mais sentant que ses forces diminuoient considerablement, & craignant l'accident qui luy est arrivé, elle se preparoit journellement au passage qu'elle vient de faire.

K ij



116 MERCURE

Elle avoit fait son Testament quelque temps avant sa mort, & elle fait heritiers, ses Neveux, fils de M^c de Menonville sa sœur, mariée à M^r de Menonville, Gentilhomme establi dans le Vexin François, & privé de la vuë depuis quelques années. Mlle de Cormeil estoit sortie d'une tres-ancienne Maison qui a donné beaucoup d'Officiers de distinction dans les troupes du Roy & de grands Sujets à l'Eglise.

Je continuë à vous envoyer des Articles de ceux qui vi-

vent long-temps , puisque cela vous fait plaisir , ainsi qu'à vos vieux amis qui ont esté ravis de trouver dans ma dernière Lettre, celle de M^r l'Evêque de Bayonne , dans laquelle il parle d'un homme âgé de cent onze ans , & remarié depuis quelques années. Les Articles qui suivent vous feront voir que l'on vit long-temps à Evreux , ce que l'on attribue à la bonté du climat. Je viens d'apprendre la mort de deux femmes qui y sont decedées , dont l'une étoit âgée de cent trois ans , & l'autre de cent sept. On y voit

118. MERCURE

encore aujourd'huy un mary & une femme qui quoique dans un âge fort avancé ont l'esprit tout-à-fait sain ; le mary a quatre-vingt-onze ans, & la femme qui se porte tres-bien en a quatre-vingt-six. Cette Ville est remplie de Bourgeois âgez de quatre-vingt-huit, quatre-vingt-dix & quatre-vingt-douze ans, du nombre desquels est M^r Flambart.

Martin Gaudri, habitant du Village d'Autrep en Picardie, vient de mourir, âgé de cent cinq ans.

Vous sçavez que lorsque le

Roy eust commencé à regner par lui-même , aussi-tost après son mariage , les plus grands soins de Sa Majesté furent de reformer les abus qui s'étoient glissez dans la Justice & dans les Finances, & de redonner de la vigueur aux Loix. Ce Prince resolut aussi d'employer tous les moyens possibles non-seulement pour faire fleurir les beaux Arts dans son Royatme , mais aussi pour les mettre dans le plus haut point de perfection. Il n'eut pas de peine , feu M^r Colbert qui les aimoit naturellement estant entré

120 MERCURE

dans ce temps-là , dans le Ministère , & ayant parfaitement secondé ses intentions ; de manière que la Peinture , la Sculpture & la Gravure firent tant de progresz en peu de temps , que si Rome sembloit encore l'emporter pour quelques morceaux antiques , Paris luy disputoit avec avantage la beauté des Ouvrages modernes. Peu d'années après l'établissement des Gobelins , où l'on trouvoit une Pepiniere de tout ce que la France avoit de plus habiles Ouvriers en chaque Art , tout Paris & tous les étrangers

étrangers , qui s'y trouvoient en foule , furent charmez de la beauté des grands Tableaux de l'Histoire d'Alexandre faits par M^r LeBrun pour faire des Tapisseries pour le Roy. Elles furent fabriquées sur ces Tableaux , & elles attirerent tant d'admiration qu'il fust jugé à propos de les faire graver , afin que toutes les Nations du monde pussent voir , par le moyen des Estampes , ce qu'elles ne pouvoient voir en Original. Ces Estampes furent achetées mesme pour envoyer chez les peuples les plus recu-

Janvier 1705.

L

122 MERCURE

lez, & pout les avoir toujours devant les yeux, on les mit dans des bordures, & elles tinrent rang de Tableaux dans une infinité de lieux.

Les grandes Conquestes du Roy en l'année 1667. & en 1672. ayant donné lieu à feu M^r de Vander-Meulen, qui estoit establi aux Gobelins, de faire de grands Tableaux des actions les plus remarquables où Sa Majesté s'estoit trouvée en personne, ces Tableaux eurent le mesme sort que ceux de l'histoire d'Alexandre. Ils furent gravez de mesme & les

BALANT 123

Estampes en furent recherchées presque de toute la terre. On grava ensuite toutes les Fontaines de Versailles, & enfin presque tout ce qui se fit de plus beau en Edifices, en Peinture & en Sculpture fut gravé, aussi bien que tous les Tableaux du Roy, tant anciens que modernes, & l'on trouvoit parmi ces Estampes le grand Caroussel que Sa Majesté fit peu de temps après son Mariage. Il estoit gravé par feu M^r Silvestre, qui a aussi gravé le Château de Meudon, & qui a eu l'honneur de

L ij

124 **MERCURE**

montrer à deffigner à Mon-
seigneur le Dauphin. Je vous
ay parlé de là pluspart de tous
ces ouvrages à mesure qu'ils
ont esté gravez, mais je ne
vous ay encore rien dit de
ceux de M^r Jouvenet, Adjoint
à Recteur de l'Academie
Royale de Peinture & de
Sculpture, & dont les Ouvra-
ges de peinture sont dans une
estime generale. Content de sa
reputation, il ne s'est point
empresse de les faire graver,
& peut-estre mesme que le pu-
blic en seroit encore privé, si
tous ses amis & un nombre

infini d'étrangers ne l'avoient
 pressé de suivre les exemples
 des autres ; de maniere qu'il a
 déjà commencé à donner sept
 ou huit Estampes au public.
 Voicy ce que representent les
 quatre premieres.

*Les Mages trouverent l'En-
 fant avec Marie sa Mere & se
 prosternant en terre ils l'adorerent.
 Puis ouvrant leurs tresors ils luy
 offriront pour presens de l'Or, de
 l'Encens & de la Myrrhe. En
 S. Math. chap. 2. v. 11.*

Cette Estampe est gravée par
 M^r Loir.

126 MERCURE

Voicy ce qui est au bas de
la seconde Estampe.

Comme le pere & la mere de
l'Enfant Jesus le presentoient
dans le Temple, afin d'accomplir
pour luy ce que la loy avoit or-
donné, un Viellard nommé Simeon
le prit entre ses bras & benit le
Seigneur. En S. Luc chap. 2. v.
27.

Cette Estampe est gravée par
le mesme M^r Loir.

On lit ce qui suit au bas de
la troisieme Estampe.

Jesus ayant trouvé dans le

Temple des gens qui vendoient des bœufs, des moutons & des colombes, comme aussi des Changeurs qui estoient assis à leurs Bureaux, il fit un foies avec des cordes & les chassa tous du Temple, & il jetta par terre l'argent des Changeurs & renversa leurs Bureaux. En S. Jean ch. 2. v.

14.

Cette Estampe est gravée par M^r du Change.

Voicy ce qui est au bas de la quatrième Estampe.

Le Pharisien qui avoit invité Jesus, voyant cette Femme prosternée à ses pieds, dit en luy-

L iij

128 MERCURE .

même : si cet Homme estoit Prophete , il sçauroit qu'elle est pecheresse ; mais Jesus lui dit , Simon ; je vous déclare que beaucoup de pechez luy sont remis , parcequ'elle a beaucoup aimé Dieu.
En S. Luc Chap. 7.

Cette Estampe est aussi gravée par M^r Duchange.

Les Tableaux d'après lesquels ces Estampes sont faites , ont reçu de si grands applaudissemens de tout le public , lorsqu'ils ont esté exposez à son jugement , que vous devez juger par là de la beauté des Estampes , sur tout en appre-

nant qu'elles ont esté gravées par les plus excellens Graveurs d'aujourd'huy.

Je suis ravi que vous ayez esté satisfaite de ce que je vous ay mandé , touchant ce qui s'est passé au Parlement & à la Cour des Aides , après la S. Martin , lorsque ces Corps sont rentrez & ont ouvert leurs Audiences. Il m'est tombé depuis ce temps-là un très beau Discours entre les mains, prononcé au Presidial de Bourg en Bresse. La Lettre qui suit vous instruira de tout ce qui

130 MERCURE

regarde ce discours, que vous
trouverez ensuite de la même
Lettre.

A Lyon ce 20. Novembre

1704.

*J*E vous envoie Monsieur,
un larcin que j'ay fait de-
puis peu de jours, duquel je dois
esperer le pardon, puis que j'en fais
en même temps la restitution en
faveur du Public. C'est d'une
barangue que j'ay tirée par surprise
des mains de son Auteur qui est
Messire Jacques du Tour-Williard,
Seigneur de S. Nizier, Lieute-
nant General au Presidial de

*Bourgen Bresse, Conseiller d'hon-
 neurs au Parlement de Dombes,
 nommé pour la seconde fois l'un
 de trois Syndics de la Noblesse de
 sa Province. Il est d'une des plus
 anciennes familles de Bresse. Ce
 discours fut prononcé à l'ouver-
 ture des Audiences après la saint
 Martin, & est le troisième qu'il
 a fait, quoy quil soit fort jeu-
 ne, à la teste de son Corps, qui
 est tres-illustre, non-seulement
 par l'ancienneté de sa crea-
 tion & par l'étendue de son res-
 sort; mais encore plus par le mé-
 rite personnel de ceux qui le com-
 posent, qui sont tous d'une grande*

132 MERCURE

erudition & dont la plus part sont
Gentilhommes. L'ancien Président
de cette Compagnie est Messire
N... de Bachet, Seigneur de Mese-
riac, d'une ancienne noblesse, le-
quel dans un âge avancé conserve
cette vivacité de genie qui le fit
admirer de toute la Cour, lors-
qu'en 1660. il vint complimen-
ter Sa Majesté en cette Ville de
Lyon. Il est fils du celebre Claude
Gaspard de Bachet de Meseriac,
duquel l'Historien de l'Academie
Françoise fait un éloge tres-par-
ticulier; & qui avoit esté choisi
par le grand Cardinal de Riche-
lien, pour estre des 40. Academi-

tiens dont il composa cette Com-
 pagnie , dont l'institution a fait
 tant d'honneur à sa memoire. Com-
 me vous avez sçu sans doute ,
 Monsieur , ce qu'écrivit Mr
 Pelisson à l'honneur de cet Acade-
 micien, je ne vous en parleray pas ;
 afin de revenir à l'ouvrage qui
 fait le sujet de cette Lettre , qui
 fut prononcé avec beaucoup de
 grace & qui a esté fort applaudi
 par tous ceux à qui je l'ay com-
 muniqué. Si son Auteur se cha-
 grine de se voir dans le grand
 jour , je me consoleray de l'avoir
 fâché pour faire plaisir à tous ceux
 qui le liront dans vostre receüil ,

34 MERCURE

Et sur tout si cet incident me met en estat de vous persuader que je suis, &c.

Voici le discours dont il est parlé dans cette Lettre.

H A R A N G U E

sur le Secret.

De toutes les vertus d'un Magistrat, il n'en est point de si communément negligée ou de si imparfaitement pratiquée que celle du Secret. A peine daigne-t-on la mettre au rang des devoirs du Ministère, ou du moins on ne l'envisage que comme un de ces devoirs de bien-seance, qui tiennent plus de la

perfection arbitraire d'un Conseil,
que de l'indispensable necessité d'u-
ne Loy.

Cependant si nous y prenons
garde, la science de se taire si utile
à tous les homme dans les diffe-
rentes situations de la vie, devient
encore plus importante au Juge,
dans l'administration delicate de
ses emplois.

Cette Science, qui luy acquiert
un Empire glorieux sur luy mes-
me, forme une partie de son au-
torité. Elle fait respecter en luy
cette portion de la Majesté Royale,
dont le Prince se depeuille en sa
faveur; & comme le Secret est

136 MERCURE

le grand ressort qui anime , qui fait reüssir les entreprises de l'E-tat , qui en procure l'agrandissement & le bon ordre ; c'est aussi le Secret qui donne aux decisions de la Justice ; le caractere & le poids dont elle ont besoin pour estre reçues utilement dans le public.

Cette divine Fille du Ciel a dans le monde & son Temple & ses Autels. Un religieux Silence doit regner dans son Sanctuaire : Là sous un voile qui ne laisse entrevoir ny la grandeur ny les richesses , elle pese dans de fideles balances le droit des parties : Là toutes les passions suspenduës , luy

Laiſſent examiner ſans prevention
 les plaintes qu'on luy adreſſe,
 Et apres un examen grave &
 ſerieux, elle fait enfin entendre
 l'Oracle, qui prononcé par un
 ſeul de ſes Miniſtres, quoyque for-
 mé du ſuffrage de pluſieurs, pour-
 voit aux beſoin des Peuples, &
 n'offre à leur vûe qu'un ſpectacle
 myſterieux, dont il ne voit point
 les reſſorts; imitant en cela la con-
 duitte adorable du ſouverain Au-
 teur de toutes choſes, qui fait ſans
 ceſſe du bien aux hommes, par des
 voyes qu'il ne leur permet pas
 d'approfondir ny de connoiſtre.

C'eſt ainſi que celui qui eſt
 Janvier 1705. M

138 MERCURE

sur la terre sa plus vive Image
(le Roy) n'a pas esté jusques icy
moins incompréhensible dans le
secret de ses entreprises, qu'heureux
dans leur succès : Prince que l'on
peut dire n'avoir si facilement &
tant de fois résisté à tous les ef-
forts de l'Europe conjurée, qui à
la faveur du voile de ce même
Secret, qui l'a rendu comme in-
vincible à ses ennemis les plus
penetrans & les plus attentifs :
Prince dont les armes n'ont ja-
mais cessé d'estre victorieuses, que
lorsqu'elles ont esté hors de portée
de recevoir ses ordres, ou lorsque
son Secret a esté trahi par un Al-

lié infidelle : Prince enfin qui se déroband à toute la pénétration du Conseil de la Maison d'Autriche, est parvenu par milles évènements memorables à cette supériorité, toujours disputée aux Rois ses Prédecesseurs, & qui fait aujourd'huy regner dans l'un & dans l'autre monde, l'auguste sang de Bourbon, par ses Negotiations également sages & impenetrables, dans lesquelles il fit convenir les Chefs mesme de cette Maison toujours jalouse, toujours ennemie de la grandeur de la France, de la justice de ses vastes prétentions.

M ij

140 MERCURE

Si c'est aller contre l'intention de la Justice que de répandre témérairement au dehors ce qui se passe dans l'intérieur de ses murs sacrez, ce n'est pas moins blesser son interest & sa gloire.

Il seroit sans doute à désirer que les Interpretes de ses Decrets, destinez tous aux mesmes fonctions ; & appliquez au mesme culte, n'eussent tous aussi que les mesmes sentimens & les mesmes vûës. Alors on pourroit publier sans risque ce qui auroit esté résolu sans contradiction, & le Secret ne seroit plus une Loy du Ministere, si toutes les autres

Loix estoient également connues
 & observées par les Ministres.

Mais la difference des esprits,
 source feconde de la difference des
 sentimens, fait naistre dans les ju-
 gemens, comme par tout ailleurs,
 des divisions & des disputes iné-
 vitables. Ceux qui sont preposez
 pour decider du droit des Parties
 sont quelquefois reduits à appel-
 ler eux-mesmes d'autres Juges,
 pour terminer les differens que
 cause la diversité des opinions, &
 pour déterminer l'équilibre.

L'erreur, l'incertitude, l'igno-
 rance, foiblesses inseparables des
 hommes, peuvent dérober pour un

142 MERCURE

temps la verité & la droiture des intentions. Souvent sans estre coupables ny de negligence à la connoistre, n'y d'obstination après l'avoir connue, elle échape à nos recherches, & tout le merite de l'attention & des desirs, ne nous sauve pas toujours du malheur de la surprise & de l'illusion.

Faut-il après cela s'étonner si dans un Corps composé de divers membres, dont chacun a ses vûes, son interest, ses passions, il est rare de trouver l'uniformité des sentimens ? ce qui paroist juste à l'un ne le semble pas à un autre : tel se détermine par une raison qui

ne frappe que luy seul : tel releve sans y penser une circonstance qui devient par la reflexion des autres le motif unique de la decision ; ce qu'on appelle dans quelques-uns, superiorité de science, n'est au jugement des autres qu'une source plus abondante de difficultez & de douter. Le bon sens seul arrive quelquefois au point d'équité que la plus vaste & la plus profonde érudition n'a pu entrevoir.

Tous ces effets differens, quoyque communs à la foiblesse humaine, forment parmy les Sages mêmes des Partis opposez, que la droiture & la conformité d'in-

144 MERCURE

tion ne scauroit réünir. Cette contrariété de sentimens , quelque honteuse qu'elle paroisse à l'homme dans l'administration de la Justice, quelque inseparable qu'elle soit de la misere de sa condition , ne seroit presque pas nuisible au public , si elle luy estoit moins connue.

Un Jugement suivi du Secret, passe pour l'ouvrage de tous les Juges. Cette opinion une fois établie desarme l'opiniâtreté , fait taire la prévention , convainc , pour ainsi dire , l'amour propre ; elle fait la sûreté du Vainqueur & la consolation du Vaincu ; elle éteint dans celuy-cy le frivole & ruineux

ruineux espoir des ressources, & confirme dans celuy-là le fruit légitime de la Victoire.

Un Plaideur qui se croit condamné tout d'une voix dans un Tribunal, n'est pas éloigné de croire qu'il l'a esté avec justice, & qu'il le seroit de même dans un autre; au lieu que si trop instruit du secret des suffrages, il apprend qu'il en a eu quelques-uns pour luy, quoyque la pluralité luy ait esté contraire, ses esperances se re-veillent; il se flatte de faire entrer d'autres Juges dans les mêmes dispositions où estoient ceux d'entre les premiers qui luy ont

Janvier 1705.

N

146 MERCURE

esté favorables ; son animosité , qui avoit esté jusques-là vague & suspendue , de peur de la faire tomber sur quelqu'un qui ne la meritast pas , s'arreste à des objets fixes & connus ; il se donne la temeraire-liberté de traiter d'ignorants , ceux qui n'ont pas sçu estre injustes pour luy plaire ; d'entestez dans leurs sentimens , ceux qui ont preferé leur devoir à des interests humains ; & ne voyant rien que par les yeux de sa passion , content d'un petit nombre de suffrages qu'il regarde , comme la preuve de l'équité de sa Cause , il porte à grands frais de

GALANT 147

Tribunal en Tribunal une malheureuse contestation décidée par tout à son prejudice , & perd par la criminelle indiscretion , & le lâche dévouement de ses faux Amis, qui luy ont découvert les voix de leurs Confreres , beaucoup plus que par l'utile severité des Juges integres , qui en le condamnant tout d'un coup & sans nul égard, abregent le mauvais cours des procès , & lui épargnent un long tissu d'inquietudes & de dépens.

Il est du devoir & de l'honneur du Juge de fermer son cœur aux esperances & aux contraintes , pour ne l'ouvrir qu'à la Ju-

N ij

stice : mais cette fermeté si désirable deviendrait plus facile & plus commune , si nous estions plus attentifs à ne rien découvrir de ce qui s'est passé dans le Sanctuaire. Alors la liberté des suffrages seroit entière. L'ami équitable condamneroit hardiment l'Ami injuste , pourvu qu'à la faveur du secret, il pût se dérober à ses reproches & à sa haine. La vérité sortiroit, pour ainsi dire , toute libre de sa bouche , dès qu'on pourroit démêler dans la foule les divers organes qui l'auroient formée , & le glaive de la Loy fraperoit sans distinction tous les coupables , si la

main qui porte le coup estoit cachée.

Avec quel soin ne devons-nous donc pas éviter l'indiscrétion dans le Ministère? puisqu'elle est si souvent la cause ou l'occasion des injustices, & quand elle ne produiroit pas toujours un si grand mal, le seul danger d'y donner lieu quelquefois, devoit nous tenir sans cesse là dessus dans une scrupuleuse réserve. Ce qui nous en éloigne le plus, c'est la vanité. A-t'on ouvert un Avis qui ait prévalu, on s'en applaudit, & on cherche à s'en faire applaudir; on se donne tout l'honneur qu'a remporté la

N iij

150 MERCURE

Justice. On insulte à la foiblesse des autres. On craint de laisser ignorer au Plaideur les offices qu'on luy a rendus. On luy montre avec plaisir l'Auteur de sa fortune & de son repos. On se croit du moins en droit par-là d'attirer sa reconnaissance & son estime, sans faire attention que l'entrée de nos Tribunaux est interdite à de pareilles vûes, & qu'un Juge dévoué par son estat aux besoins des autres, leur doit ses soins & ses secours, & n'a rien à exiger d'eux pour de tels services : semblable à ces Fontaines publiques, où le Voyageur alteré vient librement soula.

ger sa soif , sans se croire obligé de remercier la Divinité qui préside à sa source.

L'excellence de l'esprit , la supériorité de lumieres , ne sont pas données à tous les Hommes. Maîtres de nos défauts , nous ne le sommes pas de ceux de la nature.

Mais le Secret est une vertu si simple , si à la portée de chacun , que rien ne dispense de l'acquérir , & qu'on a d'ailleurs tout sujet de croire , qu'un homme qui negligé , dans une matiere si importante , une acquisition si facile , n'est guere capable de bien user des dépôts plus précieux qu'il a entre les mains.

N iij

152 MERCURE

Les Avocats, jaloux avec raison de la Noblesse de leur employ, ne sçauroient l'estre assez de la pratique du Secret. Comme ils sont les premiers Juges des affaires, c'est aussi à eux que s'adressent les premières plaintes de l'innocence qu'on persecute.

C'est à leur penetration & à leurs lumieres que l'incertitude vient confidemment exposer ses doutes; la prévention, ses erreurs; la chicanne, ses artifices; l'ambition, ses projets; la grandeur, ses avantages; la fortune, ses vûës; & la misere, ses besoins.

Instruits de tant de divers in-

terests , pour les éclaircir & pour les conduire , il ne peuvent ny les flatter par complaisance , ny les trahir par indiscretion ; destinez sur tout au Ministère de la parole, ils en doivent consacrer les talens à la deffense de la verité , & ne la faire jamais servir aux artifices de la médifance.

Ils ne doivent point chercher à noircir les mœurs de ceux dont il ne s'agit que de combattre les raisons, mais conserver au milieu de l'agitation & du tumulte , une scrupuleuse attention à dire ce que la nécessité de la cause ne permet pas de taire , & à taire ce que la

154 MERCURE

seule malignité des Parties voudroit les obliger de dire.

Les Procureurs, qui par la Loy indispensable de leur ministere ont la confiance des Plaideurs, ne doivent rien negliger pour s'en rendre dignes; ensorte que prêtans à tous un égal secours, n'engageant jamais les Riches dans des procédures inutiles, ne refusant point aux Pauvres celles qui leur sont nécessaires, renonçant à ces malheureuses subtilitez qui éternissent les affaires, & à ces criminelles indiscretions qui en violent ou qui en alterent le Secret, ils continuent à se montrer de dignes

Ministres de la Justice.

Les Vaisseaux de Guerre , Gardes-Costes & Armateurs Anglois, prennent, conduisent en Angleterre & y font adjuger de bonne prise tous les Bâtimens Hollandois qui vont dans les Ports de France ou qui en reviennent , quoi qu'ils ayent des congez ou passeports des Estats pour faire commerce avec la France , suivant la Declaration du Roy publiée il y a deux mois , & dans laquelle est la liste du peu de Marchandises qu'ils peuvent nous apporter & nous

156 MERCURE

vendre , ſçavoir du poil de Sanglier & autres menuës marchandises : cette meſme declaration comprend auffi les ſortes de Marchandiſes qu'ils peuvent acheter de nous. Sur quoy les Proprietaires des Vaiſſeaux pris ſur les Hollandois , prétendent que les Eſtats ſur les paſſepors deſquels ils ont envoyé de bonne foy leurs Vaiſſaux en France , doivent eſtre garents & leur faire raiſon des priſes que les Anglois ont faites & font encore tous les jours ſur eux en grand nombre , tant eſt grande la jalouſie

qu'ils ont du Commerce Naval de leurs Voisins & Alliez, qu'ils népargnent non plus en Amerique qu'en Europe,

A Montpellier le 9. Janvier
1705.

Il y a huit jours que Sales, le seul Chef qui restast dans les Montagnes est venu se rendre avec sa Troupe ; ils ont aporté leurs Armes & donné caution. Ils disent que Catinat n'est point rentré & croyent que Ravanel est mort d'une maladie qui depuis 3. mois ne luy permettoit que de vivre

158 MERCURE

d'un peu d'eau de vie. Il nous est revenu depuis six semaines trois ou quatre petits Chefs avec leurs petites Troupes, qui ont dit la même chose.

La tranquillité est non seulement dans toute la Plaine, mais encore dans toutes les Montagnes. Les revoltex qui se sont soumis rapellent leurs Curez pour vivre paisiblement avec eux; les chemins sont libres, & le Commerce rétabli. On révoit les Bateleurs dans les Marchez; les nouveaux Convertis ne craignent plus rien de la haine des anciens Catholiques; les esprits se calment tous les jours de

plus en plus ; & si nous n'avons pas encore si-tôt de bons Catholiques, il sera du moins aisé de n'avoir d'oresnavant dans la Province que de bons François.

Monsieur le Maréchal de Villars partit hier pour un employ plus éclatant. La joye qu'il a remarquée icy à son arrivée, les regrets & les larmes qu'il a vû à son départ, ne sont pas, ce me semble, une mediocre recompense pour les grands avantages qu'il a procurez à nostre Province. Bien des gens d'esprit croyoient, quand il est arrivé, que les maux où nous étions plongez ne se pouvoient guerir que

160 MERCURE

par des remedes entierement violens. Chacun disoit qu'à la gangrene il n'y a qu'un remede, & qu'il faut couper proptement. Dieu mercy, il en a jugé autrement; il a craint que trop de rigueur, loin d'éteindre le feu ne l'allumast encore plus vivement, & de proche en proche, & dans les Provinces voisines; enfin à force de soins & d'activité, à force de poursuivre sans relâche & de montrer constamment la douceur d'un côté, & la severité de l'autre, il a sauvé à l'Estat plus de cent soixante & dix mille personnes malades d'imagination, à la verité, mais braves,

GALANT 161

industrieux & tres laborieux, & a rendu au Roy beaucoup de belles Troupes qui le serviront bien plus utilement contre nos Ennemis, que contre ses Sujets.

Il paroît depuis peu un petit Livre, intitulé le *Poëte Courtisan*, ou les *intrigues d'Horace à la Cour d'Auguste*. M^r de Sainville, Auteur de cet Ouvrage, prétend qu'il peut servir aux personnes qui ont le genie propre pour s'avancer auprès des Grands. On y trouve une maniere d'Histoire de la vie & des Odes d'Horace, si l'on peut appeller Histoire
Septembre 1705. O

162 MERCURE

ce que cet Auteur dit des Odes de ce Poëte , ayant donné dans son Ouvrage un détail Historique des raisons qui ont porté Horace à faire ses onze premières Odes. Ce détail est fort ingénieux & le tout ensemble compose une maniere d'Histoire assez divertissante, & qui peut faire plaisir aux Lecteurs, soit qu'ils la regardent comme une vérité, ou comme un jeu de l'imagination de celuy qui a composé cette Histoire, où l'on trouve que les manieres de la Cour d'Auguste ont beaucoup de rapport à celles d'au-

jour d'huy ; aussi l'esprit & la galanterie regnoient - ils dans cette Cour. Le stile de cet Ouvrage est aisé & naturel , & on peut le lire avec plaisir. Il se vend chez le sieur Ribou , prés des grands Augustins , à l'Image S. Louis.

On continuë de travailler sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, mais je vous ay donné un si grand nombre de pieces , qui regardent cette naissance , que tout ce que je puis faire présentement , est de vous marquer l'ardeur du zele de ceux qui

O ij

continuent de la chanter. **T**ESOU
est celuy de M^r Briguet, Prê- &
tre de Lyon ; qui a composé Cu
un discours en prose sur le su-
jet de cette naissance , qu'il a
dédié à ce jeune Duc. Je n'ay
pas le temps de m'étendre d'a-
vantage sur cet Ouvrage , où
il fait voir la gloire de LOUIS
LE GRAND & de la Maison
Royale , & le comble de bon-
heur que cette heureuse nais-
sance assure à l'Estat & à la
Religion. Elle a esté célébrée
dans les lieux les plus reculez,
& M^r Groyer de Boiseraud ,
premier Conseiller au Conseil

Souverain de l'Isle de Cayenne
& de la Terre-ferme de la
Guyanne a fait divers Ouvra-
ges en Vers sur ce sujet, qui
ont esté presentez au Roy. Il
y fait parler cette grande Terre
Fille aînée ou principale partie
de l'Amérique. On ne doit pas
s'en étonner puis qu'il y a 20.
ans qu'il y demeure & qu'il y
a épousé Demoiselle Catherine
Gentil-homme, qui non seu-
lement en est la premiere créo-
le François, mais qui a donné
encore en la personne de ses
enfans, les premiers sujets de
Sa Majesté. Si les premiers nez

166 MERCURE

dans les Isles jouïssent des Pri-
vileges des Nobles , à plus
forte raison cette Demoiselle
& ses enfans nez & à naistre
en doivent - ils jouïr , puis
qu'elle a le double avantage
d'estre & la premiere créole
née en la Guyanne & la pre-
miere qui y ait donné des su-
jets au Roy.

Je vous envoie, à mon or-
dinaire, les **III.** jettons de cet-
te année, qui ont esté frappez
à la Monnoye des Medailles,
dont M^r de Launay est le Di-
recteur. Vous sçavez qu'il ne
fort rien de chez luy que d'a-

chivé, ainsi je vous diray
 de la beauté de ces Jettons,
 Devises, à l'exception
 d'ont quelques-unes, ont esté fait
 par M^{rs} de l'Academie des
 Medailles & des Inscriptions.
 Celle que vous trouverez la
 seconde dans l'Estampe que je
 vous envoie, regarde Mada-
 me la Duchesse de Bourgogne,
 & a esté faite par feu M^r de
 Bellocq, quelques jours avant
 sa mort, & celle des Bâtimens,
 est de M^r Oudinet, Garde du
 Cabinet des Medailles du Roy.
 Je ne sçay si quelques autres
 particuliers ont part aux onze

168 MERCR

Devies que je vous envoie

Les articles qui
gardent plusieurs p^{ar}
dcedés depuis quelques

Monsieur le Comte de Pro-
per de Furstemberg , fut tue
devant Landau le 21. de No-
vembre, d'un coup de faucon-
neau dans le temps qu'il alloit
monter la tranchée. Personne
n'ignore la grandeur de la Mai-
son de Furstemberg qui est
illustre & ancienne dans la
VVestphalie , où depuis Fri-
deric qui vivoit en 1115. elle
a donné de grands hommes à
l'Allemagne : une Bulle de
l'Empe-

l'Empereur aujourd'huy re-
gnant, & du 26. Avril 1660.
dit qu'elle florissoit dès le
temps de Charlemagne. En-
suite ce Prince crée Barons
Libres tous ceux de cette Mai-
son. Elle a eu divers Electeurs
de Mayence & de Cologne,
plusieurs Chanoines dans les
Chapitres de Treves, de Co-
logne, de Spire & de Munster,
plusieurs Chevaliers & Com-
mandeurs tant de l'Ordre Teu-
tonique que de celui de Livo-
nie, dit *des Porte-Glaives*, dont
Guillaume de Fustemberg a été
grand Maître, il étoit fils de
Septembre 1705. P

170 MERCURE

Guillaume, Seigneur de Nechemen & de Sophie de VViten. Il se distingua par son courage & par sa conduite dans son Ordre, & il en fut nommé Chef vers l'an 1535. il fit la guerre à Guillaume de Brandebourg Archevêque de Riga, qu'il fit prisonnier. Il fut pris dans la guerre qu'il eut avec les Moscovites, & il fut mené prisonnier en Moscovie, où il mourut en captivité. Les 2. derniers Evêques de Strasbourg étoient de cette Maison. M^r le Prince Ragotzi a épousé leur niece, sœur de M^r le Comte de Re-

ken Chanoine Capitulaire de
Strafbourg, & Abbé de S. Eu-
roul en Normandie.

M^{re} Mathias de Herment,
Chevalier Seigneur de Souville,
Colonel du Regiment de Bour-
bonnois & Chevalier de l'Or-
dre Militaire de saint Louis. Il
a donné de frequentes mar-
ques de son courage pendant
les années qu'il a passé au ser-
vice du Roy. Il s'est trouvé
dans plusieurs actions d'éclat,
où il a fait voir qu'il soutenoit
la gloire du nom de Herment
avec autant de succès que Char-
les & Pierre de Herment; fre-

172 **MERCURE**

res, tuez à la bataille de Bouvines , desquels il descend en Ligne collaterale. Pierre fut fort considéré du Roy Philippes Auguste , qui donna cette bataille , & il fut tué à costé de ce Roy, qui marqua un regret sensible de sa mort. Cet Officier s'étoit distingué dans plusieurs autres occasions , & sur tout dans des Combats singuliers dont l'usage étoit alors permis. Cette Maison a formé diverses branches, qui toutes se sont signalées dans la profession des armes. Philippes de Herment, Gentilhomme Normand , fut

fort considéré du Duc d'Alençon, qui le mena dans les Pays-bas, où il mourut avant le malheureux succès des entreprises de ce Prince.

M^{re} Paul Payen, President en la Cour des Aides ; il avoit deux Abbayes. Sa mort a esté fort sensible à tous ses Confreres. Il étoit un bon Juge, éclairé, vigilant & d'une intégrité qui avoit souvent esté éprouvée. Il n'étoit pas le seul de sa Maison qui s'est distingué dans la Robe ; plusieurs personnes de son nom avoient exercé des Emplois considéra-

174 MERCURE

bles avant lui dans la Magistrature, & tous ont toujours marqué un grand desintéressement dans l'exercice des Charges & des Emplois où ils ont esté appellez. M^r Payen étoit exact dans tout ce qu'il faisoit, & son temps étoit toujours employé utilement. Les Pauvres le regretteront ; il leur donnoit beaucoup, & en cela il satisfaisoit exactement à cette obligation particuliere des gens d'Eglise.

M^{re} Louis Malet, Conseiller honoraire au Parlement de Paris. Il aimoit les gens de Let-

tres ; il avoit beaucoup d'éru-
 dition & sa Bibliotheque étoit
 belle & bien choisie. Feu M^{re}
 Pierre Malet , Conseiller au
 Parlement de Dombes & In-
 tendant de feuë S. A. R. Ma-
 demoiselle , dans cette Princi-
 pauté , Parent de celuy dont je
 vous apprends la mort , étoit
 un des plus sçavans & des plus
 éloquens Magistrats du Royau-
 me. Les Harangues qu'il a pro-
 noncées aux Ouvertures de ce
 Parlement, étant revestu de la
 Charge d'Avocat General, en
 font foy ; elles sont imprimées
 & entre les mains de tout le

176 MARCURE

monde. M^r Malet qui vient de mourir n'étoit pas moins recommandable par les qualitez du cœur que par celles de l'esprit. Il étoit amy zélé, officieux & desintéressé.

M^{re} Nicolas de Louvencourt, Maître des Comptes. Il est mort pénétré des plus hauts sentimens du Christianisme. Le nom de Louvencourt est connu il y a long-temps à Paris. Plusieurs Magistrats l'ont porté avec honneur, & quelques Officiers d'Armée ont donné en divers temps des preuves que ceux de ce nom

seavoient manier les armes & les porter utilement pour le service de leur Prince. Feu M^r de Louvencourt étoit généralement aimé dans la Chambre des Comptes. C'étoit un de ces hommes bienfaisans à qui il est difficile de refuser son estime & son amitié. Il étoit cousin germain de feu M^r Sanson, Intendant à Rouën, mort depuis quelques mois.

M^{re} Nicolas d'Orange des Roches, Brigadier des Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis & Gouverneur de l'Hostel

178 MERCURE

Royal des Invalides ; il avoit esté Maréchal des Logis des Armées de S. M. & avoit servi longtemps avec une grande distinction. Il alla faire sa cour au Roy huit jours avant sa mort, & jamais il ne parut dans une plus grande santé. Il avoit perdu son épouse quelques années auparavant , qui étoit dans une âge peu avancé. M^r des Roches étoit fort aimé aux Invalides. Son gouvernement étoit doux & tranquille, il avoit néanmoins le secret de se faire craindre. Feu M^r de Louvois qui avoit pris soin de

sa
cou
re
Tro
our
ere
eu
ne
étoit
d'un
Le
Roy
à
leur
l'acc
élimé
de

sa fortune , en faisoit beaucoup de cas. Sa Maison a donné beaucoup d'Officiers aux Troupes du Roy , & il a toujours paru que la valeur y étoit hereditaire. Celuy qui donne lieu à cet Article vivoit dans une grande pieté. Ses heures étoient réglés comme celles d'un Religieux.

Le Gouvernement de l'Hostel Royal des Invalides a esté donné à M^r de Boivau qui en étoit Lieutenant de Roy. Il est du Mâconnois , & generalement estimé. Il a servi une bonne partie de sa vie, & ayant esté estro-

pié, il a eu pour récompense la Lieutenance de Roy des Invalides; & le Gouvernement ayant vaqué par la mort de M^r des Roches, le Roy luy a donné ce Gouvernement.

La Lieutenance de Roy vacante par sa promotion, a esté donnée au Lieutenant Colonel du Regiment de Listenay, dont M^r le Marquis de Listenay, Gentilhomme Francois est Colonel. Ce nouveau Lieutenant de Roy a reçu plusieurs blessures au service de S. M. Le Cordon rouge qu'avoit feu M^r des Roches, cy-devant

Gouverneur des Invalides, a esté donné à M^r de la Vicurüe, ancien Officier & Maréchal des Logis de la Cavalerie; il a aussi reçu plusieurs blessures au service du Roy. Il se trouva à la bataille de Neuvinde, où il se distingua fort à la teste de son Regiment.

Dame N... de Vignerot-Dupont - de Courlay, Duchesse d'Aiguillon, est morte dans un âge fort avancé, dans le Monastere des Filles du S. Sacrement de la rue Cassette, dont elle avoit pris l'habit depuis quelques années, sans s'ef-

182 MERCURE

tre pourtant engagée à en professer la Regle; elle estoit petite Niece de Monsieur le Cardinal de Richelieu, & descendoit de Françoise du Pleffis de Richelieu, Sœur de ce Cardinal, mariée en premieres noces à Jean de Beauveau, S^r de Pimpean, & en secondes à René de Vignerot, S^r de Pont-de-Courlay, en Poitou, dont les enfans prirent le Nom & les Armes du Pleffis-Richelieu. Cette Maison tire son origine de la Terre du Pleffis, en Poitou. Laurent du Pleffis, S^r de Loriaque, en Chypre, se signa-

Ja dès le Regne de Philippes-Auguste. Il se croisa pour l'expédition d'Outre-mer, & fut fait Chevalier au Mors. Guillaume I. son Neveu, S^r du Plessis, laissa deux Fils, dont le puisné, Jean du Plessis, passa en Angleterre, où il épousa en premieres Nôces Christine de Samford, & en secondes, Marguerite, Comtesse de Warwick. Guillaume II. servit tres-bien sous les Regnes des Rois Jean & Charles V. & il ordonna par son Testament, que si Pierre, son fils aîné, quittoit le party de la France, que Sauvage &

184 **MERCURE**

Jean du Plessis ses fils puisnez luy succedassent en toutes ses Terres. Pierre a continué jusqu'à présent la branche des Seigneurs du Plessis. Sauvage fit la Tige de celle de Richelieu, par son Mariage avec Perrine de Clerambault, sœur & heritiere de Louïs, S^r de Richelieu & du Beçay, & elle fondit vers le milieu du dernier siecle dans la Maison de Vignerot-de-Pont-de-Courlai, qui n'est pas moins illustre que celle du Plessis, & dont Monsieur le Duc de Richelieu d'aujourd'huy est le Chef. Madame la

Duchesse d'Aiguillon, qui vient de mourir, estoit Niece & heritiere de feuë Madame la Duchesse d'Aiguillon, & auparavant M^e de Combalet, celebre par la confiance que le Cardinal son Oncle avoit eü en elle. La Ville d'Aiguillon est dans l'Aginois; elle est sur le confluent du Lot & de la Garonne. Elle soutint un siege de 14 mois contre Jean Duc de Normandie, & depuis Roy de France.

Dame N... le Coigneux, fille de feu M^r le President le Coigneux, & Epouse de M^r le Marquis de Vibrai, est morte.

Janvier 1705. Q

186 MERCURE

dans le Palais de Luxembourg où elle demeueroit. Elle avoit été Dame d'Honneur de feuë Madame la Duchesse de Guise ; elle laisse M^r le Marquis de Vibray , son fils , Maréchal des Camps & Armées du Roy , Epoux de Dame N... de Monteil-Adhemar de Grignan, fille de M^{re} N... Adhemar de Monteil de Grignan , Lieutenant-General de Provence , & de Dame N... de Rambouillet de Montausier , sa premiere femme , sœur de feu Monsieur le Duc de Montausier. Cette Dame qui a esté élevée aux

Feüillantines de Paris, se nommoit estant fille, d'Alerac. M^e de Vibrai, qui donne lieu à cet article, estoit fort estimée de feuë Madame la Duchesse de Guise. Sa Maison est ancienne dans la Robe.

Dame Angelique d'Appou-gny, épouse de M^{re} Gilles Michel de Marefcot, Chevalier Seigneur de Thoiry, Marq, &c. Maréchal des Logis general de la Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de S. Louïs, & de S. Lazare de Jerusalem & de Nôtre Dame de Mont-Carmel. Cette Dame étoit universelle-

Qij

ment aimée ; ses qualitez du corps & de l'esprit la rendoient une personne tres-accomplie ; & elle a esté regrettée de tous ceux qui la connoissoient. Sa Maison est noble & ancienne ; & elle ne s'est pas moins rendüe recommandable par les personnes de pieté qu'elle a produit. Il semble même que cette vertu étoit le caractere principal de ceux qui ont porté le nom d'Appougny. La Maison de Mr Marefcot , n'est pas moins considerable par les personnes de merite qui en sont sorties, que par les alliances qu'elle

a faites, & par son ancienneté. Celuy qui en est aujourd'huy le Chef a servi toute sa vie avec beaucoup de distinction & de valeur, c'est la justice que luy ont toujours rendu ceux qui l'ont connu. Il est peu d'occasions d'éclat où il ne se soit trouvé, & où il n'ait donné des marques de son courage & de son expérience dans la discipline militaire, où il faut estre tres versé pour exercer la Charge qu'il possède.

Dame Marie, Juste, Henriette de Ginestoux de la Tourrete, Epouse de Mre Gaston

200. MERCURE

Jean-Baptiste de Terrat, Chevalier Marquis de Chantosme, & autres lieux, Chancelier Garde des Sceaux & Chef du Conseil de feu Monsieur & de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, mourut en cette Ville au commencement de cette année d'une fausse couche, âgée d'environ trente ans. Elle estoit fille de feu Mre N... de Ginefoux, Marquis de la Tourrete, Gentilhomme des plus qualifiez & originaire de Provence, & de Dame N... Pianello de la Valette, sœur de Mre N.... Pianello, Seigneur

de la Valette, Tresorier de France à Lyon & Subdelegué de Mrs les Intendans depuis plusieurs années ; M^{re} N.. Pinnello Prêtre Docteur en Droit Canon, & de Dame N.. Pinnello Epouse de M^{re} N.. d'Ozenet, Lieutenant de Roy de la Citadelle de Châlon sur Saône. La Maison de Ginestoux est fort ancienne & a produit des Officiers d'Armée d'une grande distinction, tels que furent Henry & Josué de Ginestoux dans le siècle passé, dont le dernier se trouva au Siège de la Rochelle. Il étoit à côté de

Louis XIII. lorsqu'il fit son entrée dans cette Ville le 30. Octobre de l'an 1628. M^e Terrat ne laisse point d'enfans. Elle est morte dans de grands sentimens de Religion.

Il paroît depuis peu un Livre , dont le succès est tres grand, il est intitulé : *Geographie Historique ou Description de l'Univers contenant la Situation, l'Estendue, les Limites, la Qualité, &c. de ses principales parties.*

Avec l'établissement des Empires, Royaumes & autres Etats, leurs Gouvernemens tant anciens que modernes, les noms qu'a-voient

voient autrefois leurs Habitans,
& ceux qu'ils ont aujourd'huy;
de même que la Religion, les
mœurs & les richesses de chaque
Nation.

Les Hommes Illustres, les Bâ,
tailles & les évenemens les plus
remarquables.

La Genealogie abrégée des Em-
pereurs, des Rois & des autres
Potentats du Monde, & l'Ori-
gine de plusieurs Maisons consi-
derables de l'Europe.

Par M^r de la Forest de Bour-
gon.

Je dois ajouter à ce Titre,
que ce Livre est enrichi de plu-
Janvier 1705. R

204 MERCURE

ſieurs Cartes Geographiques.

L'auteur qui a fait pluſieurs voyages de long cours doit parler avec plus de verité que beaucoup d'autres , des choſes qu'il a luy même vues & examinées , & ceux qui parlent avec une pareille connoiſſance, doivent eſtre plutôt crûs , que ceux qui n'écrivent que ſur le rapport d'autrui. Je n'entre point dans le détail de cet Ouvrage , dont je ne vous parle que pour vous l'annoncer.

Je vous diray ſeulement qu'il doit eſtre parfait en ſon genre ; puisſque M^r Pouchard , qui eſt

du nombre de ceux qui sont
 commis pour examiner les Li-
 vres que l'on doit imprimer,
 & qui travaille aux Journaux
 des Sçavans, en a dit beaucoup
 de bien, ce qu'il fait rarement,
 à moins qu'un Livre ne soit
 parfaitement bon. Celuy dont
 je vous parle doit avoir quatre
 Volumes, & l'on commence
 à imprimer le second. Le pre-
 mier se vend chez Pierre Au-
 bouin, sur le Quay des Angu-
 stins : Jean de Laune, rue de
 la Harpe : Nicolas le Clerc,
 rue S. Jacques : Claude Gasse,
 sur le Quay des Augustins : la

R ij

206 MERCURE

veuve Pierre Pluquet rue de la Harpe : Pierre Ribou , sur le Quay des Augustins : Augustin Brunet , dans la grande Salle du Palais : & Jacques Quillau , rue Galande.

Vous entendez si souvent parler avantageusement de M^r d'Argenson que je ne doute point que vous n'appreniez avec plaisir que le Roy , qui luy avoit déjà donné un Brevet de retenue de 100000. livres sur sa Charge, vient de l'augmenter de 50000. livres de maniere qu'il est présentement de 50000. écus. Ce n'est pas

seulement pour les services qu'il rend dans sa Charge, qu'il exerce avec tout le zele, toute la vivacité & toute l'application imaginable; mais aussi pour les affaires importantes & de confiance que la Cour luy envoie continuellement, & dont il s'est toujours tres-bien acquité. Jamais homme n'a esté plus laborieux & n'employa plus de temps au travail. Ses lumieres sont vives; sa pénétration est grande. Il seroit difficile de le tromper & de luy faire prendre le Change dans une affaire. Il examine tout luy

208 **MERCURE**

même, & cette grande application ne l'a point empêché de donner le temps nécessaire pour s'acquérir une parfaite connoissance des beaux Arts. Enfin on peut assurer qu'il ny a point d'employ dont ce Magistrat ne soit capable.

Mr le Marquis de Charost a épousé Mademoiselle de Bruharc. Il est de la maison de Bethune, Illustre par son ancienneté, par les dignités dont elle a esté illustrée, & par les grandes alliances qu'elle a faites. Elle doit son nom à la Ville de Bethune, sur la Riviere de

GALANT 209

Brette, qui est dans la Province d'Artois dans les Pais-Bas. Elle descend de Robert I. dit *Faisseux* sieur de Richebourg & d'Arras, qui vivoit au commencement du onzième siecle. Il eut pour fils Robert II. qui luy succeda, & un autre fils qui fit la tige des sieurs de Carencay en Artois. La branche de Chanoft commença en Philippe de Bethune, Baron & puis Comte de Selles & de Charost, Bailly de Mante & de Meulan, Chevalier des Ordres du Roy & fils puisné de François de Bethune, & frere de Monsieur

R iiij

210 MERCURE

le Duc de Sully , Surintendant des Finances. Il mourut l'an 1649. âgé de 84. ans , après avoir soutenu avec honneur diverses Ambassades. Il avoit pris Alliance en 1600. avec Catherine de Bouteiller de Senlis , fille de Philippe , sieur de Moncieu, & en 1608. il en prit une seconde avec Marie d'Aligre , dont il n'eut point d'enfans. Hyppolite , Comte de Selles , dit le Comte de Bethune , fut l'ainé , Henry Archevêque de Bourdeaux , le second , & Louis , Duc de Charost , Gouverneur de Calais , le troi-

sième ; c'est ce Louis qui eut tant de part aux bonnes graces de Monsieur le Cardinal de Richelieu qu'il gagna , comme tout le monde sçait, par sa constance & par son assiduité ; il épousa en 1639. Marie Lescalopier , fille du Président de ce nom , & c'est l'Ayeul de Monsieur le Duc de Charost d'aujourd'huy , & le Bisayeul du jeune Marquis de Charost. Quant à la Maison de Brulart , je ne vous en diray plus rien, vous en ayant parlé dans cette même Lettre.

M^r de Fleury , Avocat General de la Cour des Aydes , &

212 MERCURE

qui vient de succeder à feu M^r son frere , en celle d'Avocat General au Parlement , vend la premiere à M^r d'Ombreval ; l'agrément du Roy donné à M^r d'Ombreval , consolera Messieurs de la Cour des Aydes , de la perte de M^r de Fleury , qui , comme tout le monde sçait , avoit porté le talent de la parole à un si grand degre de perfection. M^r d'Ombreval n'estoit encore qu'Avocat , en attendant qu'il trouvast à acheter une Charge qui luy convinst , & pendant ce temps-là , il s'appliquoit fort

GALANT 213

à l'étude, & suivoit le Barreau. Il a plaidé plusieurs Causes avec applaudissement, & il est connu pour un homme tres-éloquent & tres-propre à remplir avec honneur les fonctions d'Avocat General. Sa Famille est fort connue dans la Robe; ceux de ce nom qui s'y sont attachés luy ont fait honneur, & se sont tous rendu recommandables par l'amour de la Justice, qui semble avoir toujours esté le caractere particulier de cette Maison. M^r d'Ombreval qui succede à M^r Fleury, est plein de merite, il a joint

214 MERCURE

à l'étude de la Jurisprudence
celle des Lettres Humaines.
Son Pere est mort Avocat Ge-
neral de la Cour des Aydes, &
il est neveu de M^r le President
de Novion, & de M^r l'Evêque
d'Evreux, & par consequent
petit-fils de feu Monsieur le
Premier President de ce nom,
qui estoit Chevalier des Ordres
du Roy.

M^r l'Abbé d'Aramon, Prieur
de Sorbonne de la derniere an-
née, prononça un fort beau
discours pour la clôture des
Sorboniques le vendredy 12
Décembre, à dix heures du ma-

tin. L'Assemblée fut nombreuse, & plusieurs Prélats s'y trouverent. M^r l'Abbé d'Aramon prononça son Discours avec les graces qui luy sont naturelles, & on y remarqua un beau jeu de l'Eloquence Latine: Il parla, en faisant l'éloge de la Scholaſtique, de la ſoumiſſion & de l'usage de la raiſon, dont il fit voir que la premiere démarche conſiſtoit à connoître qu'il y a une infinité de choſes qui la ſurpaſſent; qu'il faut ſçavoir douter, aſſurer; ſe ſoumettre à propos; il fit voir que pluſieurs pêchent contre ces

216 MERCURE

trois principes, & il dit après S. Augustin, que la raison ne se soumettroit jamais, si elle ne jugeoit qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre; c'est en parlant de la Foy & des Myſteres qu'il fit cette remarque. L'Eloge qu'il fit du Roy & de la Famille Royale, fut trouvé tres-delicat. M^r l'Abbé d'Aramon est fils de M^{re} N... Sauvan d'Aramon, un des plus celebres Avocats du Parlement de Paris. M^r l'Abbé d'Aramont eut l'honneur d'avoir pour Président à sa These de Tentative feu Mr l'Evêque de

Meaux ; & on peut dire que si le Soutenant fut honoré d'avoir un tel Président , ce Président eust lieu d'estre content de l'habileté du Soutenant.

Le College de Guienne établi à Bordeaux , est un des plus anciens de l'Europe , puisqu'il fleurissoit même du temps que les Gaules estoient sous la domination des Romains ; car suivant le rapport du sçavant Scaliger , le Poëte Ausone y avoit enseigné la Grammaire & la Rhetorique avec tant de reputation , que l'Empereur Valentinien premier , qui re-

218 MERCURE

gnoit environ 50 ans avant le Roy Pharamond , l'appella à Rome , où il eut l'honneur d'estre Precepteur de Gratien & de Valentinien second , qui furent Empereurs après la mort de leur pere ; il fut de plus honoré du Consulat par l'Empereur Gratien , qui crut ne pouvoir pas s'acquiter autrement de l'obligation qu'il avoit à cet illustre Bordelois , de s'estre rendu , sous sa discipline , le plus éloquent & le plus poli Prince de son temps.

Feu tres-Illustre , & tres-vertueux Prince François , Chef

du nom , & des Armes de Foix de Candale , Fondateur de la Chaire des Mathematiques dans ce College de Guyenne, chargea par le Contrat de Fondation le Principal & le Professeur dans cette Chaire , de faire prononcer au commencement de chaque année par deux Ecoliers , un Discours sur la grandeur & sur l'ancienneté de la Maison de Foix de Candale.

Les Maire & Jurats de Bordeaux , qui sont Fondateurs , Seigneurs & Patrons de ce fameux College , instituez par le
Janvier 1705. S

220 MERCURE

même Contrat de Fondation, Conservateurs de cette Chaire des Mathematiques, & qui ne sont pas moins zelez à faire fleurir les Sciences & les belles Lettres dans leur College, que vigilans & exacts à faire observer toute sorte de bonne Police dans leur Ville, s'estant apperçus qu'on avoit depuis long-temps négligé de remplir cette clause de la Fondation, au sujet du Panegyrique annuel, ont ordonné à M^r Bardin Principal de ce College, & à M^r Molagne, Professeur des Mathematiques, de se confor-

mer ponctuellement à la Fondation.

Le 3. de ce mois ce devoir fut rempli en présence de M^r les Magistrats & de l'Université. Ceux qui prononcèrent l'éloge de Monsieur de Candale, sont M^r Lombard, fils aîné de M^r Lombard, Inspecteur général de la Marine au département de Bordeaux, & M^r Bonneau, natif de Casteljalons. Le premier fit l'ouverture par un discours Latin aussi ingénieux qu'éloquent sur la grandeur & sur l'ancienneté de la Maison de Foix de Candale, en

S ij

222 MERCURE

disant que les Pirenées qui ont esté soumises à ses Loix, retentissent encore de son nom ; & que le sang de ses Roys est encore allié à la plus grande partie des Souverains de l'Europe. Il n'oublia point le grand nombre de Cardinaux , d'Archevesques & d'Evesques que cette Maison a donné à l'Eglise , ainsi que le Cardinal Pierre de Foix , premier du nom , lequel après avoir obligé le Roy d'Aragon , son Protecteur , de se soumettre au Pontife legitime, & éteint le Schisme qui divisoit l'Eglise depuis plus d'un

siecle, fonda le celebre College de Foix dans la Ville de Toulouse, & l'enrichit d'une tres-belle Bibliotheque. Ce jeune Orateur s'étendit avec beaucoup de grace sur les obligations que la Ville & principalement les Monasteres de Bordeaux ont à feu Monsieur François de Foix de Candale. Son discours étant fini, M^r l'Abbé Maccarty, Docteur en Theologie, argumenta contre luy sur les Theoremes qu'il avoit mis dans sa These au sujet des Paralleles. Le Souûtenant répondit avec beaucoup de fermeté,

224 MERCURE

& démontra plusieurs propriétés admirables des Paralleles, avec beaucoup de solidité & de justesse ; il en étendit l'usage par plusieurs Scholies, & principalement dans la Marine ; il montra entr'autres choses comment les Tables Loxodromiques peuvent servir à résoudre promptement les principaux Problèmes Nautiques. M^r Bonneau ne fut pas moins heureux en répondant à M^r la Sale, fameux Medecin. qui a donné depuis peu au Public un tres-beau Traité des Maladies de la poitrine, dédié

à M^r Daquin , premier Medecin de Sa Majesté , & qui disputa contre luy sur la troisiéme proposition du premier Livre des Elemens d'Euclide. Il la démontra avec beaucoup de netteté , & on infera plusieurs Corolaires. Il montra de quelle maniere les Astronomes se servent de cette proposition pour trouver l'excentricite du Soleil ; après quoy il continua l'éloge du Fondateur , ce qu'il fit avec beaucoup de grace , s'attachant à sa rare vertu , & à ses autres belles qualitez personnelles. Il fit voir que son

226 MERCURE

érudition en Geometrie n'étoit en rien inferieure à celle d'Archimede , que ce qu'il fit au sujet de l'inscription & circumscription des cinq corps reguliers dans la Sphere , étoit beaucoup au dessus de ce que fit Archimede en composant une Sphere artificielle de cristal , dans laquelle on voyoit par le mouvement artificiel , ce qui se fait naturellement dans la machine du monde , & dont , si nous croyons Ovide, Jupiter devint jaloux & la cassa d'un coup de foudre , pour montrer qu'il y avoit de la temerité

merité à contrefaire l'ouvrage des Dieux , ce qui est très-bien expliqué dans Claudian.

Le Roy a donné l'Abbaye de Saint Amand à Monsieur le Cardinal de Medicis , Protecteur des Affaires de France & d'Espagne. Saint Amand, Evêque de VVormes & Apôtre d'une partie des Pays-Bas , qui vivoit dans le septième siècle , gouverna diverses Eglises, & s'étant ensuite retiré près de Tournay , il y fonda cette Abbaye qui porte son nom. Il mourut en l'année 661. âgé de quatre-vingt-dix ans. L'on

Janvier 1705.

T

228 MERCURE

voit l'Epitaphe de ce Fondateur dans l'Eglise de saint Amand, elle est contenuë dans les quatre Vers suivans.

*Præsul amavit oves proprias, &
parvit Amandus;*

*Idcirco superis semper Aman-
dus erit.*

*Ille Deum docuit ardenter Aman-
dus amandum,*

*Et nobis igitur semper Aman-
dus erit.*

Quelques Auteurs disent que le Fondateur de l'Abbaye de saint Amand n'est pas le

mesme qui a gouverné l'Eglise de VVormes ; mais leur opinion est insouâtenable, selon le P. Mabillon, dans son Livre *De Act. SS. Ord. Bened.* Monsieur le Cardinal de Medicis est de l'Illustre Maison de Medicis qui a donné à l'Eglise un tres-grand nombre de Cardinaux & quatre Papes: Leon X. fait Cardinal à l'âge de 14. ans, & Pape à trente-six: Alexandre de Medicis né en 1536. fait Archevesque de Florence en 1574. Cardinal en 1583. & élu Pape sous le nom de Leon XI. le 1. Avril de l'an 1605.

T ij

230 MERCUR

Clement VII. qui succeda à Adrien VI. en 1523. & Pie IV. qui fut élu en l'année 1559. Il étoit pere du celebre Marquis de Marignan.

L'Abbaye de Marchienne au Pont qu'avoit Monsieur le Cardinal de Medicis , a esté donnée à Monsieur le Cardinal de Janson. Cette Abbaye a produit de grands Sujets. Dans le quinzième siecle, Odo Religieux de cette Maison, la rendit recommandable par la profonde connoissance qu'il avoit des Langues Orientales. C'est de luy que venoit une

GALANT 231

partie des excellens écrits, dans lesquels Marthe Marchine, Napolitaine, puisa toutes ses connoissances. Elle avoit un si merveilleux genie pour les Sciences qu'elle apprist sans peine la Langue Latine, la Grecque & l'Hebraïque & qu'elle faisoit d'excellens Vers. Jean Victor Rossi, qui nous a caché son nom sous celuy de Janus Niccius Epythreus, a composé son éloge, & rapporte son Epitaphe faite par Gaspar de Simeonibus, Secrétaire du Pape Innocent X. mais il ne nous dit pas qu'elle étoit re-

T. iiij

232 MERCURE

devable d'une partie de ses lumieres aux Memoires d'Odo, Religieux de l'Abbaye de Marchienne, qui luy étoient tombez entre les mains.

Le Roy a donné le Regiment Royal à M^r le Comte d'Aubigné, fils de M^r le Marquis de Tigny, frere de M^r l'Evesque de Noyon. Ce jeune Colonel ayant esté quelque temps Mousquetaire, leva un Regiment d'Infanterie en 1702. à la teste duquel il a servi depuis le commencement de l'année 1703. avec une application qui luy a attiré l'esti-

me & la consideration des Generaux , qui l'ont principalement loué de l'attention qu'il apportoit à vouloir tout apprendre dans leur metier. M^r le Marquis de Tigny, son pere, est chef de la branche aînée de la Maison d'Aubigné. Celle dont est M^c de Maintenon & qui finit en la personne de Madame la Duchesse de Noailles, fille de feu Mr le Cômte d'Aubigné, Chevalier des Ordres du Roy & Gouverneur de Berry, & niece de cette Dame, en sortit, par le mariage de Pierre, fils de François, lequel

T iiij

234 **MERCURE**

eut Jean , Favori & Chancelier de Jeanne d'Albret , Reine de Navarre & mere d'Henry IV. Ce Jean fut fort estimé de ce Monarque auprès duquel il étoit en grande faveur. Il mourut à Geneve après avoir quitté ce Prince ensuite de sa conversion. Ce Jean étoit alors Amiral de Bretagne, Gouverneur d'Oleron & de Maillezais & Gentilhomme de la Chambre du Roy. Il nous reste de luy une Histoire de France qui contient le cours de soixante années, c'est-à-dire, depuis 1550. jusqu'en 1610. qui fut l'année

de la mort d'Henry IV. Quoiqu'il fust de la Religion Protestante, il n'a pas laissé d'écrire avec un desinteressement qui luy a attiré des loüanges de tous les Auteurs contemporains, & de ceux qui sont venus après luy. On regarde son ouvrage comme un Chef-d'œuvre en fait d'Histoire, & quelques Auteurs en font mesme plus de cas que de celle de Mr de Thou, qui est cependant fort estimée. Henry IV. aimoit tendrement d'Aubigné : Otton remarque que lorsque dans son Histoire, il en est à la mort

236 MERCURE

de ce grand Prince^o, il dit que la plume luy tombe des mains, & qu'il n'a plus la force de rien écrire. Il finit son Histoire par un Poëme d'Anne de Rohan sur la mort tragique de ce Monarque. Jean d'Aubigné eut pour fils, Constant, Viceroy des Isles de l'Amérique, où il passa en mil fix cent quarante-trois. Il étoit pere de M^e de Maintenon & de feu Mr le Comte d'Aubigné, dernier mort. Cette Maison a esté féconde en gens de merite. En remontant dans les premiers siècles, on trouve en 1110. le Sire de

Doüé, qui fonda & bâtit l'Eglise de Chinon, comme il se voit encore par les armes & par le Cartulaire de cette Eglise. La Maison d'Aubigné est originaire d'Anjou, elle y a subsisté depuis le Sire de Doüé, dont j'ay parlé. Elle est aussi établie depuis plusieurs siècles dans le Poitou où la branche du jeune Colonel, possède de grandes terres. Elle y a tenu un rang considerable, & elle y étoit déjà sur un grand pied dans le quinzième siècle.

L'Histoire Universelle de Mr d'Aubigné est en deux Volu-

238 **MERCURE**

mes in folio. Elle a esté revuë , corrigée par ses soins , & Imprimée sur un très beau papier , & en de très beaux caracteres , à Maillezais , dont il estoit Gouverneur .

Quelques petites que soient les expéditions , elles ne laissent pas d'avoir leur mérite , quand la valeur & la bonne conduite leur donnent le succès qu'on en avoit espéré. En voicy un exemple que je croy pouvoir rapporter icy.

Extrait d'une Lettre de Quebec
du 15. Novembre 1704.

Le Printemps dernier sept à huit personnes , dont je suis du nombre , s'estant joint pour armer deux Barques avec cent hommes commandez par Mr de la Grange pour aller en course contre les Anglois , ils se rendirent en Terre-neuve , au port de Bonneviste , où il y avoit quatre Vaisseaux Anglois. Ils les surprirent à deux heures du matin ; ils estoient dans des Canots d'Ecorce qu'ils avoient portez avec eux. Ils se rendirent

240 MERCURE

Maistres de trois , mais comme il n'y avoit qu'une Fregatte Angloise de 20. Canons, preste à faire voile , les autres n'estant point en estat , ils y mirent le feu. Au bruit, le 4^e se mit en deffense & empescha son abordage , il y eut quelques-uns de nos Canadiens tuez qui furent les seuls à cette expedition. Ils se rallierent tous dans la Fregatte dont ils s'étoient rendu maistres , & Canonnerent celle qui restoit dans le Port qu'ils coulerent bas. Cela mit tout en alarme ; chacun ne songea plus qu'à se sauver , ils virent deborder plus de 60. à 80. Chaloupes ; mais

GALANT 241

comme ils estoient foibles de monde , qu'ils craignoient qu'il ne survinst quelque Vaisseau , & que les Chaloupes ne se ralliassent, cela les obligea de lever l'ancre. Ils sont revenus en ce Port de Quebet avec leur Fregatte chargée de Poisson sec. Le Batiment avec les agrées a esté vendu 31500. liv. du Pays , & la Molise verte à 12. livres le cent , sur le pied de deux mille cinq cens quintaux. Ils rapportent que s'ils avoient esté encore cent hommes , ils auroient enlevé l'établissement de Bonneviste , où ils auroient trouvé à piller pour plus d'un million.

242 MERCURE

Ce poste est situé sur la Coste Orientale de l'Isle de Terre neuve, à 50. lieues du Fort de S. Jean, que les Anglois ont dans la même Isle, & à 50. lieues par terre de Plaisance poste considerable que nous occupons dans la même Isle. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roy, un Major, & une bonne garnison, avec une Colonie assez nombreuse, occupée à la Culture des Terres, & à la pesche de la Mollie & du Saumon.

Bonneviste est une Bourgade Angloise, au fond d'un Port, elle est commandée par une assez bonne Forteresse. Les Anglois s'y occu-

pen, comme nous, à l'Agriculture
 & à la Pesche.

Mr de Vaudreüil, Gouverneur
 General, a envoyé plusieurs partis
 de François & de Sauvages con-
 tre les Anglois du costé de Baston,
 qui nous ont ramené quantité de
 prisonniers, & qui ont fait beau-
 coup de degats dans la Campagne.

Nos Sauvages Outaonias ont
 déclaré la guerre aux Iroquois,
 & ont fait plusieurs coups sur eux
 contre le Traité de Paix qui estoit
 entr'eux & nous. Ce qui a obli-
 gé Mr le Gouverneur General,
 d'envoyer chez ces Sauvages
 afin qu'ils eussent à rendre les pri-

Janvier 1705.

V

244 MERCURE

sonniers Iroquois qu'ils avoient faits ; ce qui est cause que les François du Detroit ont pris les armes pour les y contraindre.

Il est party dans le Westp, un detachment de cent François & Sauvages pour se rendre à Plaisance, afin d'y faire la Course, pendant l'hyver dans les habitations Angloises.

Les trois Morts qui suivent regardent trois personnes distinguées dans les belles Lettres.

Dame Marie Catherine le Jumel de Barneville, veuve de M^{re} François de la Motte,

GALANT 245

Comte d'Aulnoy. Elle estoit fille de feu M^{re} N... le Jumel de Barneville qui avoit esté long-temps dans le service, & qui estoit allié aux meilleures Maisons de Normandie, sçavoir à celles d'Estouteville, de Breteville & à plusieurs autres aussi considerables. La mere de M^e d'Aulnoy s'estoit remariée en 2. Noces à feu M^r le Marquis de Gudaigne, & elle est morte à Madrid depuis 2. ou 3. ans; elle y estoit honorée d'une pension considerable que le feu Roy d'Espagne luy avoit donnée pour un grand service

Vij

246 MERCURE

qu'elle avoit rendu à l'Estat ; pendant qu'elle estoit à Rome, & le Roy Philippe V. la luy avoit conservée. M^e d'Aulnoy laisse 4. filles : l'aînée est mariée à Mr Derre Gentilhomme. de merite : le seconde a épousé Mr de Preaux d'Antigni Gentilhomme de la Province de Berry, c'est une très belle personne. Les deux autres filles ne sont pas mariées, il y en a une qui est restée en Espagne après la mort de sa grande Mere., auprès de laquelle elle avoit esté élevée ; l'autre qui est icy, a aussi demeuré long - temps

GALANT 247

en Espagne ; elle ont toutes deux une pension de S. M. C. M^r d'Aulnoy donc je vous aprens la mort , s'estoit acquis une grande reputation par ses Ouvrages. Elle en avoit fait plusieurs qui ont eu un grand succès. Le premier qui a paru est le *Voyage d'Espagne*. Elle écrivoit sur de bons memoires , puis qu'elle avoit fait le voyage avec la feuë Reine d'Espagne , fille de feu Monsieur. Ses autres Ouvrages sont les *Memoires de la Cour d'Espagne*. Ce Livre a esté imprimé 3. fois en France , & une fois en Hol-

248 MERCURE

lande ; on y trouve une infinité de faits Anecdotes qui interessent agréablement le Lecteur , & il paroist qu'elle estoit bien entrée dans le secret du Gouvernement, pendant le séjour qu'elle avoit fait en Espagne. *Les Memoires de la Cour d'Angleterre.* Ils sont écrits avec la même pureté. Cette Dame a aussi donné plusieurs Contes de Fées dont le succès a esté grand. Elle a donné une Paraphrase sur le *Miserere*. Mais celuy de ses Livres qui luy a fait le plus d'honneur , est *Hyppolite , Comte de Douglas.*

GALANT 249

C'est un vray chef d'œuvre en ce genre, & plusieurs personnes en le lisant n'ont pu s'empêcher de repandre des larmes. Le Prince de Bourbon-Carency fort aussi de sa Plume. Le dernier Ouvrage que cette spirituelle Dame a donné, est le *Comte de Warwick*, Histoire Angloise qui a eu un grand cours.

M^{re} Estienne Pavillon, Conseiller du Roy en ses Conseils, cy-devant Avocat General au Parlement de Metz, l'un des 40. de l'Academie Françoise, & de l'Academie des Medailles

250 MERCURE

& Inscriptions. Nicolas Pavillon, Avocat au Parlement de Paris, vivoit en 1580. La Croix du Maine dit, qu'il a esté Docte en Grec & en Latin, & excellent Poëte. Nicolas Pavillon, son petit-fils, Evêque d'Alet en Languedoc, a beaucoup fait parler de luy dans le dernier siecle : il mourut en 1678. La mere de feu M^r Pavillon passoit pour une Dame tres-spirituelle. Feu M^r Pavillon dont je vous apprens la mort, estoit un de ces hommes brillans, qui convertissent en or tout ce qu'ils touchent. En
effet

effet, tout ce qu'il écrivoit sur quelque matiere que ce fust, estoit si ingenieux & si rempli de pensées brillantes, & ses ouvrages estoient si achevez, qu'il est difficile d'arriver à cette perfection d'écrire, & l'on peut dire qu'il faisoit des Chefs-d'œuvres en badinant, & que personne n'a mieux écrit que luy dans le goût de Voiture.

Les Vers suivans ont esté faits sur la mort de ce gracieux Auteur. Comme ils peignent bien son caractere, je n'en diray pas davantage.

Janvier 1705. X

252 MERCURE

*Pavillon ne vit plus ; les Amours en
gemissent,*

Apollon en verse des pleurs ;

Des tristes regrets des neuf Sœurs

Leurs antres Sacrez retentissent,

Qui scût dès ses plus jeunes ans

Unir tant de rares Talens ?

Rival ingenieux d'Ovide ,

S'il vouloit flexir une Iris,

Les Graces dictoient ses écrits ;

Et l'Amour luy servoit de Guide.

*La Sageste bientôt scût bannir de
son cœur*

*Les vains amusemens de l'amou-
reuse ardeur ,*

Par une adresse sans égale ,

Il prit soin de former les mœurs,

*En cachant sous l'apas de ses Vers
enchanteurs ,*

Les traits d'une austere Morale.

Les beaux Arts en luy rassemblez

*Firent par tout briller sa Gloire ;
 Il n'ignora rien de l'Histoire,
 Et les temps les plus reculez
 Estoiens presens à sa memoire.*

*Son Entretien estoit charmant,
 Il possedoit parfaitement
 Tout ce qu'eut de meilleur, l'Italie,
 & la Grece.*

*France, tu ne peux trop faire voir ta
 tristesse ?*

*En le perdant, tu perds son plus ri-
 che Ornement.*

La Republique des Lettres
 vient de faire une perte consi-
 derable en la personne de M^{re}
 N... de Charroñ de Villemarc-
 chal ; c'estoit un de ces heu-
 reux Genies, nez pour la cultu-

254 MERCURE

re des Sciences , & qui preferent ce soin à celuy de toutes les autres choses de la vie. M^r de Villemarechal avoit reçu une excellente éducation , & on ne sçait qui a esté le plus honoré , ou le Docteur Marcassus , connu par tant d'ouvrages sortis de sa plume , qui la luy avoit donnée , ou le Disciple , qui avoit esté élevé par un si Sçavant Homme. Ses Amis sentoient dans le commerce qu'ils lioient avec luy , cette politesse & cette douceur de mœurs , qui sont toujours le fruit d'une riche instruction , & qui seront

long-temps le motif de leurs justes regrets. Le progrès qu'il avoit fait dans les sciences estoit surprenant. Il avoit appris plusieurs Langues qu'il parloit aussi-bien que sa Langue naturelle ; il seroit à souhaitter que ceux qui auront pour leur part de sa succession ses papiers, voulussent faire part au Public de ses Ouvrages manuscrits. On y trouveroit des preuves convaincantes de sa connoissance dans les Langues mortes & étrangères. Les deux Traductions Françoises qu'on le pressoit dans les der-

256 **MERCURE**

niers jours de sa vie de donner au Public , l'une de *la Somme de S. Thomas* , & l'autre du Livre d'un Medecin Anglois intitulé, *Religio Medici* , font foy de ce que je dis. On y trouve un stile aisé , dont le premier de ces Ouvrages n'est pas susceptible. A l'égard du *Religio Medici* , le Traducteur travailloit à le purger de certaines pensées hardies , & qui sentent trop l'esprit de tolerance , afin de le faire imprimer. On peut voir ce qui a esté dit de ces deux Traductions , & de leur Auteur , dans un petit Livre inti-

tulé, *Essais critiques de Prose & de Poësie*, qui parut en 1703, & dans *l'Essay de Litterature* du mois de Novembre 1703. M^r de Villemarechal joignoit à cette facilité de stile, & à la pureté de son élocution, qu'il marquoit sur tout dans la conversation, un talent singulier pour la Poësie. Il y réussissoit dans tous les genres, & il avoit un goût fin & delicat pour juger des pieces des autres. Cela a paru durant plusieurs années, dans les Conférences qui se tenoient chez luy les Jeadis de chaque semaine. On y éxa-

258 MERCURE

minoit d'une maniere libre & dégagée de la contrainte des autres Assemblées , tous les Ouvrages des Sçavans. Les personnes qui y venoient estoient capables d'en juger. On avoit souvent le plaisir d'y entendre le sentiment des Dames qui s'y trouvoient , & qui donnoient beaucoup de relief & beaucoup d'agrément à cette Assemblée. M^e de Pringi y brilloit beaucoup. Vous sçavez qu'elle a un discernement fort juste pour la découverte des veritez les plus abstraites , & que dans la recherche qu'elle

en fait, elle procede avec une précision qui fait juger de la netteté & de la profondeur de son esprit. La confiance que M^r de Villemarechal avoit en cette Dame, l'estime qu'il avoit pour elle, & le cas qu'il faisoit de ses décisions, doivent naturellement faire partie de son éloge. Il estoit fils de M^r de Charron Intendant des Finances & M^c des Requestes, & frere de feuë M^c la Marêchale du Plessis-Pralin ; il n'estoit resté à M^r de Villemarêchal que les biens de l'esprit, avec lesquels il se tenoit bien parta-

260 **MERCURE**

gé. L'indifference qu'il a marqué toute sa vie pour ceux de la Fortune, & le peu de faveurs qu'il en a reçu, doivent luy assurer une place dans le Supplément du Livre de *Picrius-Valerianus de Infelicitate Litteratorum*, si on fait ce Supplément. M^r de Villemarechal avoit deux Sœurs, l'une mariée à feu M^r de Maupeou Maître des Comptes, & l'autre à feu M^r de Pradines. Il estoit allié à plusieurs Maisons considerables de la Robe, ent'autres à celle de Charron-Mesnars qui porte le même nom que luy.

GALANT 261

Le Roy a donné à Mr Sanguin Marquis de Livry, premier Maître d'Hostel, & fils de Mr Sanguin aussi premier Maître d'Hostel de S. M. un Brevet de retenuë de 400000 l. Il y a long-temps que Mr le Marquis de Livry sert le Roy dans sa Maison, puisqu'il estoit Maître d'Hostel ordinaire du vivant de Mr Sanguin son pere. On ne peut s'acquiter avec plus de zele & plus d'assiduité, plus noblement, avec plus d'éclat & avec plus de dignité de toutes les fonctions de sa Charge; & l'on peut dire que ce Mar-

262 MERCURE

quis fait parfaitement bien les honneurs de la Maison du Roy, & qu'en particulier il fait fort bien les honneurs de la sienne. Rien n'est égal à la magnificence avec laquelle il reçoit tous ceux qui le vont voir à sa maison de Livry ; & comme c'est un pays de chasse, il s'y trouve souvent des Compagnies aussi illustres que nombreuses.

Mr Philippe Sr de la Houffaye, Capitaine de Cavalerie, a acheté le Regiment de Mr le Comte d'Aubigné. Les services de Mr Philippe luy ont fait

obtenir l'agrément de ce Regiment. Il estoit fort considéré de feu Monsieur le Maréchal de Luxembourg. Il est fils de Mr Philippe, Commandant de Mezières & de Charleville.

Mr le Comte de Coignies a vendu à Mr de Villiers, le Regiment Royal Etranger de Cavalerie.

Mr le Marquis de Bouzols a vendu celuy de Royal Piémont Etranger à Mr le Marquis de la Tournelle, fils du feu Gouverneur de Gravelines.

Mr de Lignerac, celuy du Perche, Infanterie, à Mr le

264 MERCURE

Chevalier d'Entragues, & ce
Chevalier vend le sien à Mr de
Payanc.

Mr de Turmenyes, celuy
de Quercy, à Mr le Chevalier
de Miromesnil.

Mr le Marquis de Monfo-
reau, celuy de Sourches, à Mr
de Vaudreüil, Lieutenant aux
Gardes, & petit-fils de feu Mr
le President Roze.

Mr le Comte de Sezanne,
celuy de Bretagne, à Mr Ber-
thelot.

Le Regiment de Charlus a
esté vendu à Mr le Chevalier
de Bois de la Roche Vaulvire.

Tous ces M^{rs} ayant esté trouvez capables de remplir ces nouveaux Emplois , le Roy leur en a accordé l'agrément.

Les Députez des Etats de Bretagne , & ceux des Etats d'Artois , ont eu audience du Roy & de toute la Famille Royale. Les premiers ont esté presentez par Monsieur le Comte de Toulouse Gouverneur de Bretagne , & les autres par Monsieur le Duc d'Elbeuf Gouverneur de la Province d'Artois. Ils ont esté conduits par Mr des Granges, Maistre des Ceremonies. La pa-

266 MERCURE

role a esté portée pour les Etats de Bretagne par Mr l'Evesque de Dol Député du Clergé de la Province, & frere de Mr d'Argenson, & son Compliment qui a esté trouvé aussi brillant que delicat, a receu des applaudissemens de toute la Cour. Mr l'Abbé de Seve, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire & neveu de Mr l'Evesque d'Arras, & Député du Clergé de cette Province, a parlé pour les Etats d'Artois. Son Discours a paru aussi poli & aussi spirituel que vif & solide, & S. M. qui a témoigné qu'elle

en estoit fort satisfaite, a donné de grandes loüanges à ce Discours.

Il n'a point paru de Relations publiques, & l'on en a même vû très peu de particulieres de ce qui s'est passé depuis le depart de M^r de Pointis de Cadix, pour aller chercher les Ennemis, jusqu'à son retour au mesme Cadix; ainsi le détail que je vous envoie, doit vous paroistre aussi nouveau que curieux.

Janvier 1705.

Y

Extrait d'une Lettre de Cadix
du 27. Decembre 1704.

Estant tous mouïllez à la
grande Rade de Rhota, à 3. lieues
de Cadix, le 9. de ce mois, 13.
Vaisseaux de Guerre François,
4. Galions de 50. à 60. canons,
Mr de Pointis n'ayant pas voulu
du 5^e parce qu'il estoit trop petit,
4. Brulots & 2. Fregattes, on
tint ce jour-là Conseil, dans le-
quel il fut arresté d'aller à Gibral-
tar attaquer les Ennemis. Le len-
demain 10. nous appareillâmes
pour cet effet, & le 11. nous

allames par le travers du Détroit, à 5. lieues de distance, malgré les vents d'Est que nous eumes toujours, qui nous en deffendoient l'entréc. Nous louvoyâmes continuellement en attendant un vent de Sur-ouëst, pour pouvoir entrer. Nous ne fimes point d'autres manœuvres le 12. le 13. le 14. le 15. & le 16. les vents estant toujours contraires. Nous apprimes ce jour-là qu'une garde des Anglois, qui estoit dans le Détroit, n'eust pas plutost fait signal de nostre reconnoissance aux Vaisseaux qui estoient dans Gibraltar, qu'ils appareillerent sur le champ pour

270 MERCURE

venir à nous ; ce fut le 13. de ce mois , apprehendant apparemment que nous ne les surprissions dans la Baye. Comme le vent estoit fort foible , ils furent obligez de se faire remorquer par leurs Chaloupes & par leurs Canots , & estant dans le Detroit, les courans les entrainerent dans la Mediteranée. Le 17. au point du jour , nous apperçumes 25. voiles qui venoient de l'ouest & qui taschoient de s'approcher de nous , où plutôt du Détroit; nous profitames autant qu'il nous fut possible du foible vent d'Est que nous eumes d'abord , pour approcher ces 25.

voiles, mais malheureusement le vent d'Est calma tout plat vers le midy. Ces Vaisseaux nous attendirent tranquillement, trompez par les pavillons Anglois & Hollandois que Mr de Pointis avoit fait mettre à son Escadre, & luy même portoit pavillon bleu au mast de Misaine, ainsi que le commandant Anglois qui est à Gibraltar. Si nous eussions eû du vent ce jour-là, il est incontestable que ces 25. Batimens eussent esté tous pris; mais le calme parfait que nous eumes, leur donna lieu d'envoyer leurs Chaloupes nous reconnoistre de fort près. La

272 MERCURE

nuit du 17. au 18. nous fumes toujours sous les armes. Un petit vent variable d'Est au Sud s'élevoit de temps en temps, & nous remarquames, malgré l'obscurité de la nuit, 4. ou 5. Vaisseaux qui taschoient de gagner le Détroit, entre la terre & nous, ce que Mr de Pointis n'eust pas plustost apperçu qu'il envoya ordre à quelque Vaisseaux de son Escadre de revirer dessus, & cet ordre ayant esté executé, nous primes 3. Vaisseaux Ennemis pendant cette nuit; la pluspart des autres Bâtimens ne voulurent pas risquer de passer & arriverent vent arriere à la

pointe du jour. Un de nos Vaisseaux nous fit signal de 17. qui faisoient route vers Lagos ; ils venoient de débarquer des Troudes & des munitions à Gibraltar. Les vents estant devenus tres-frais au Sud-sur-Ouest, Mr de Pointis ne pouvant doubler le Cap de Trafalgar, pour aller au Détroit, fut obligé de relascher à Cadix, où il mouilla à l'entrée de la nuit. Le 19. on conduisit chez le Consul François, les prisonniers faits sur les 3. Vaisseaux que nous avions pris ; ils nous dirent qu'ils estoient le secours d'Irlande, escorté par 4. Vaisseaux de Guerre seule-

274 MERCURE

ment: qu'ils avoient esté 3. jours à Lisbonne, où ils avoient pris 1000. Portugais & 3000. Anglois qu'ils estoient, dont nous avons pris 400. avec beaucoup d'Officiers. Le 20. nous remîmes à la voile, à la petite pointe du jour, & nous allames au Détroit pour empescher le secours de passer; mais nous apprimes qu'il estoit entré à Gibraltar, le 19. au nombre de 20. Batimens, & les Ennemis estant à présent forts de 27. à 28. Vaisseaux, nous avons pris le parti de nous retirer, n'y ayant pas d'apparence d'aller attaquer les Ennemis avec des forces si inférieures

2-6 MERCURE

lars à la Cour, après avoir mis l'affaire des Cevennes dans l'état que vous venez de voir dans un des Articles de ma Lettre. A peine eust-il falué le Roy que Sa Majesté le nomma Duc, & qu'il en reçût de grands complimens de toute la Cour. Vous sçavez avec quel zele & quelle vivacité ce Maréchal, qui n'a pas moins d'esprit que de valeur, a toujours servi le Roy. Il est hardi, infatigable, entreprenant & n'a jamais rien trouvé de difficile, aussi les troupes se font-elles un tres-grand plaisir de marcher sous

ses ordres & de luy obeir. Tous les Officiers qui sont icy, se sont empressez de luy rendre visite , & brûlent d'envie de donner des marques de leur courage , en combattant sous luy.

Il y a eu en Bresse une ancienne & illustre famille de Villars dont on assure que celle de Monsieur le Maréchal de ce nom est sortie. Celle de Bresse a manqué il y a près de cinq cens ans en la personne d'Agnes de Villars, Dame de Villars & de Chatellard , derniere de la Maison , qui épousa Etienne,

Z ij

278 MERCURE

Sire de Thoiré, Ces Seigneurs de Villars possédoient la terre de Villars & la plus grande partie du franc Lyonnais & du Pays, qu'on appelle aujourd'hui Dombes, avec les mêmes prerogatives que les Sires de Coligny possédoient Revermont, les Sires de Bugey, la Bresse, & les Sires de Thoiré, partie du Bugey. Cette petite Souveraineté commença en la personne d'Etienne, Sieurs de Villars, qui vivoit sous Rodolphe, où Raoul le faineant, Roy de Bourgogne & de Provence, à l'exemple de ses voi-

fins , qui se mirent en possession de ces terres en se prévalant de la negligence & de l'éloignement de ce Prince. Childebert , Roy de France , fit la guerre à un Seigneur de Villars, qualifié Prince & Bourguignon dans la Chronique de saint Benigne de Dijon. Etienne , Seigneur de Villars , vivoit en l'an 1030. en cette même année il est mis présent à une donation faite aux Chanoines de l'Eglise de Mâcon , par Guichard , Seigneur de Baujeu , & Ricoaire de Salornay, sa femme, sous le Regne d'Henry I. Roy

280 MERCURE

de France. Les Armes de cette ancienne Maison de Villars sont bandé d'or. & de gueules de six pieces , cimier une Autruche d'or , supports deux Autruches de même , & le cry de *Villars*. La Maison de Thoiré, ou celle de Villars est fonduë , est pareillement fonduë en celle de Savoye.

Il y a eu trois Archevesques de Vienne consecutifs de la Maison de Villars. Personne n'ignore que le Siege de Vienne est un des plus considerables du Royaume ; l'Archevesque prend la qualité de grand Pri-

mat des Gaules. Feu M^r le Marquis de Villars, pere de Monsieur le Maréchal, avoit esté Ambassadeur en Espagne, & avoit esté employé en plusieurs occasions importantes. Il étoit Conseiller d'Etat d'épée & Chevalier des Ordres du Roy. On peut voir dans le *Discorso sopra lo stato della Città di Lyone*, qui est un discours de l'état de la Ville de Lyon, qui est joint à l'Histoire de Florence de *Jacopo Nardi*, que Junctin publia à Lyon en 1581. ce que le même Junctin, dont il nous reste deux gros Volu-

282 MERCURE

mes. d'Astrologie judiciaire ; dit de M^r de Villars , qui vivoit sur la fin de ce siecle à Lyon dans le temps que M^r de Mandelot , celebre pour avoir fait le Traité de Ligue avec les Suisses pour le Roy , en 1582. en étoit Gouverneur ; l'éloge qu'il en fait est grand. Le Pere Menetrier en parle dans le Plan de sa nouvelle Histoire de Lyon.

Mr le Comte de Beauveau , Capitaine des Gardes de M^r l'Electeur de Baviere, est mort des blessures qu'il avoit receuës à la bataille d'Hochstet. C'étoit un Gentilhomme d'un grand me-

GALANT 283

rite, & qui avoit donné en diverses occasions des preuves de son courage. Il estoit de l'illustre & ancienne maison de Beauveau, qui a produit tant de Heros, & dont M^{rs} de Sainte-Marthe, ont donné il y a longtemps une Histoire. Foulques S^r de Beauveau, mourut l'an 1000. en la ville d'Angers. Geofroy S^r de Jarzé & de Beauveau, vivoit l'an 1060. auquel temps il donna à l'Abbé de Saint Serge lez Angers la Chapelle de Beauveau, fondée de toute ancienneté en l'honneur de S. Martin, pour y établir les Religieux de

284 **MERCURE**

son Ordre. Geofroy I. L. du nom, Seigneur de Beauveau, fut un grand Capitaine. Foulques II. du nom, Seigneur de Beauveau son fils, mourut l'an 1137. Raoul Seigneur de Beauveau fut fils de ce dernier, & il fut pere de Foulques III. du nom, Seigneur de Beauveau. Mais ce qui fait plus d'honneur à cette Maison, est l'alliance qu'elle a eu l'honneur d'avoir avec la Maison Royale de France, depuis le mariage d'Ifabeau de Beauveau, fille de Louïs de Beauveau, grand Sénéchal de Provence, & premier Chevalier de l'Ordre du Croissant,

GALANT 285

& de Marguerite de Chambley,
avec Jean de Bourbon Comte
de Vendosme, d'où sont ve-
nus François de Bourbon Com-
te de Vendosme & de S. Paul,
quatrième ayeul de LOUIS LE
GRAND, & Louis de Bour-
bon Prince de la Roche-sur-
Yon, qui a fait la branche des
Ducs de Montpensier. Jean de
Beauveau, beau-pere du Comte
de Vendosme, épousa en se-
condes noces Jeanne de Baudri-
cour, dont il n'eut point d'en-
fans, & en troisièmes, Anne de
Beauveau, sa parente, d'où
vint Alix, quoy qu'en disent

286 MERCURE

M^{rs} de Sainte-Marthe, qui ne luy donnent qu'une fille unique. Jean de Beauveau, dont je parle, donna la terre de Beauveau à Jean son frere, avec d'autres terres, qui sont demeurées dans la branche des aînez, qui a passé en Lorraine, & dont Mr le Comte de Beauveau, qui donne lieu à cet article, estoit sorti.

M^r le Marquis de Valsemé est mort âgé de 83 ans. Il étoit Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orleans, & s'estoit démis de cette Charge en faveur de son fils, à cause de son

grand âge. Il estoit neveu de Monsieur le Maréchal de Praslin, & Monsieur le Duc de Choiseul est cousin germain de M^r de Valfemé, aujourd'huy Capitaine-Lieutenant des Gardes d'Orleans. S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, avoit beaucoup de consideration pour feu M^r de Valfemé & pour tous ceux de sa Maison, & ce Prince par une bonté genereuse, vient de continuer à la veuve du défunt, la pension qu'il luy donnoit.

Je viens d'apprendre la mort de M^r Vallée, premier Com-

mis des Finances ; je ne sçay pourquoy cette mort n'a point esté publiée, mais je suis persuadé qu'il sera fort regretté d'une infinité de gens, ayant toujours cherché à faire plaisir dans l'Employ qu'il a exercé.

Le Pere Menestrier, Jesuite, étant déjà fort avancé en âge, est mort depuis quinze jours. C'étoit un homme universel, comme sont la plûpart de ceux de son Corps. Il avoit prêché avec succès dans plusieurs Chaires, tant de Paris que des Provinces de France. Jamais homme n'a mieux sçû tout ce

qui regardoit la décoration des lieux où l'on devoit donner des Fêtes publiques. Il l'a fait voir dans une infinité d'occasions, & la décoration des Galeries du Louvre, à la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, étoit de son invention; il en avoit fait toutes les Devises & toutes les Inscriptions. Cette décoration passa pour une des belles choses qui se soient vûes à Paris depuis longtemps. La Fête donnée par Monsieur le Cardinal d'Estrees, à la naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne, est aussi de

290 MERCURE

l'invention de ce Pere. Ce Spectacle a paru tres-grand & tres-magnifique , & tout Paris a couru pour le voir. Il en avoit aussi composé toutes les Devises & toutes les Inscriptions. Jamais homme n'a tant fait de Devises , & tant qu'il a vécu , il en a fourni à tous ceux qui en ont eu besoin , & qui luy en ont demandé. Il a donné au Public plusieurs Traitez des Carroufels , Joustes & Tournois , Mascarades & Ballets , avec des descriptions de toutes les Festes de cette nature , qui se sont faites dans les principa-

les Cours de l'Europe. Les Peres de la Societé qui travaillent au Journal de Trévoux, & qui s'acquittent si bien de tout ce qu'ils font, donneront sans doute au Public un Article plus curieux & plus étendu que moy, puisqu'ils doivent mieux connoître ce Pere, & tout ce qui le rendoit recommandable. Il a fait aussi beaucoup d'autres Ouvrages, du nombre desquels est une nouvelle Histoire de la Ville de Lyon.

Je reprend le Siege de Veruë où je l'ay laissé.

Janvier 1705. A a

Au Camp devant Veruë le 21.
Decembre 1704.

Les huit pieces de la nouvelle batterie commencerent à tirer la nuit du 16. au 17. & celles des anciennes firent feu sur les deffenses des ennemis. Mr Filtz, Colonel de Hussars fut détaché cette même nuit avec trois Compagnies de Hussars, deux de Grenadiers, & deux cent cinquante chevaux pour aller enlever un Regiment de Hussars ennemis, établi à Sancta Maria, de l'autre costé du Pô; mais un deserteur du détachement

de Mr Filtz les ayant avertis ,
ils se retirèrent ; de sorte que nous
fismes seulement dix prisonniers
& que nous n'enlevâmes que
vingt chevaux & trois Etendarts.

Le 18. les assiegez firent sau-
ter un fourneau à l'angle du cen-
tre de la Place-d'armes. , qui ren-
versa deux embrasures de nostre
batterie & enterra deux pieces de
canon ; mais cela n'empêcha pas
les six autres de tirer pendant le
reste de la nuit , que l'on passa à
reparer le desordre.

Le 19. Monsieur de Vendôme
passa une partie du jour dans la
tranchée , & ordonna de percer le

Aa ij

204 MERCURE

chemin-couvert pour se loger dans le trou que la mine des ennemis avoit fait. Son Altesse fit établir une nouvelle batterie pour tâcher de demonter celle des ennemis. On remit en batterie les deux pieces qui avoient esté enterrées , après quoy on commença deux heures avant le jour , à tirer contre les bastions qui sont déjà fort endommagés.

Le 20. nostre Mineur continuant à travailler à l'ouverture du chemin-couvert , donna avis qu'il entendoit à trois pieds de luy, celuy des ennemis. Sur cet avis , Monsieur de Vendôme fit charger

GALANT 295

promptement la mine, que l'on fit sauter par son ordre, à une heure après minuit. Elle réussit de manière que la maçonnerie de la face gauche de la fausse braye jusqu'à l'angle, fut renversée dans le fossé.

Aujourd'hui, pendant que Monsieur de Vendôme étoit à l'angle droit du chemin-couvert, les assiegez ont fait sauter une fougade qui a enterré huit hommes, en a blessé cinq, a renversé environ trois toises de Palissades du chemin-couvert, & a comblé le puits par où nostre mineur s'avançoit à la gauche. On doit travail-

296 MERCURE

ler cette nuit à réparer le dommage , & à faire sauter la contrescarpe du fossé , pour y descendre & pour se loger ensuite sur la fausse-braye , d'où l'on se flatte d'attacher le Mineur au bastion.

Depuis le 21. jusqu'au 26. il ne se passa rien de fort considerable. On continua d'avancer les travaux & de battre les deffenses de la Place , & Monsieur de Vendôme s'exposa souvent , & fut mesme couvert de la terre que laboura le canon des ennemis.

Je viens à la memorable

Journée du 26. qui doit couvrir de gloire tous les François qui ont combattu ce jour-là, devant Veruë, puisqu'il est inouï que sept cent hommes attaquez en front, en queue & par les flancs ayent résisté à une petite armée qui étoit persuadée qu'il n'en resteroit aucun, après ses premiers coups. Cependant comme on n'a point donné icy de Relations détaillées de ce qui s'est passé dans cette grande journée, j'ay crû devoir ramasser tout ce qu'en ont écrit quelques Officiers Generaux, & des princi-

298 MERCURE

paux Officiers de l'armée , & je vous envoie ces Relations dont chacune contient des faits qui ne se trouvent point dans les autres. La première est de Monsieur de Vendôme. Vous sçavez que ce Prince établit seulement les faits dans ses Lettres , & que sa modestie le fait tellement tenir en garde sur ce qu'il dit, de crainte de parler à son avantage , qu'elles sont toujours peu étenduës ; mais il suffit qu'elles établissent le fait : ce qui donne lieu d'ajouter foy à ceux qui l'écrivent avec plus de détail.

Du

Du Camp devant Veruë le 27.
 Décembre 1704.

Les Ennemis sortirent hier à quatre heures après midy, à la faveur d'un brouillard, & vinrent avec toute leur Armée, Cavalerie & Infanterie, attaquer nostre Tranchée, par le front, par le côté, & par les derrieres. Nos gens se voyant enveloppez de toutes parts ne purent faire que très peu de résistance; mais l'Infanterie de l'Armée arriva si promptement, qu'ils furent bien-tost rechassez de toutes nos Tranchées.

Janvier 1705. Bb

300 MERCURE

Ils n'eurent pas le temps de rien gaster, & quoy qu'ils ayent fait tout ce qu'ils ont pû pour enclouer nos Canons & nos Mortiers, toute nostre Artillerie est dans le même estat. Nos Grenadiers les ont poussez si vivement, qu'il en est resté plus de trois cens sur la place, tant de nostre Batterie du Chemin couvert que des autres. Les Ennemis ont laissé plus de 400 hommes en tout sur le Champ de bataille: pour nous, nous n'avons à l'Hôpital que 30 blessez. Leur Cavalerie est venue fort près du Quartier general; mais la nostre, quoy qu'au nombre seulement de

400 Chevaux , aidée par deux Compagnies de Grenadiers , l'a obligée de se retirer promptement avec perte d'une vingtaine d'hommes & d'autant de chevaux. Nous avons fait quantité de Prisonniers , nous n'en sçavons pas encore le nombre. Nous n'avons perdu que Mr d'Imecour , Maréchal de Camp , & un Capitaine de Grenadiers , & nous avons parmi les Prisonniers qu'ont fait sur nous les Ennemis , Mr de Chartogne & huit Officiers.

Toutes les Relations qui suivent sont nécessaires , pour faire bien comprendre ce qui s'est

Bb ij

302 **MERCURE**

passé dans cette glorieuse journée, & plus vous en lirez, plus vous y prendrez de plaisir, puisque vous trouverez des circonstances nouvelles jusque dans la dernière, qui est beaucoup plus ample que les autres, & qui rend justice à beaucoup de Personnes qui se sont distinguées.

Du Camp devant Veruë ce
27 Décembre 1704.

*Je me sers du Courier de
S. A. pour vous faire le détail
d'une Sortie que les Ennemis ont*

faite hier au soir, une heure avant la nuit, au nombre de 900 hommes, qui, quoy qu'assez heureuse pour eux dans les commencemens, ne leur a pas produit d'autre effet que le retardement d'un jour. Comme il faisoit un petit brouillard, ils en profiterent si à propos, qu'ils nous couvrirent leur marche, & s'avancerent par un Ravin qui est sur nostre Flanc gauche, au nombre d'environ 400 hommes, & marcherent droit à une Batterie de six piéces, qui est à la queue de la Tranchée, sans trouver aucune résistance. Ils commencerent par mettre le feu à

304 MERCURE

l'Epaulement, & à rompre un Merlon; de là ils se coulerent par nostre vieille parallele; qui n'est plus occupée; pour se joindre à un corps égal soutenu comme la gauche, & qui marchoit sur nostre droite, pendant que quelques Troupes sorties des Chemins couverts attaquoient la teste de la Tranchée. Cette manœuvre fit plier les Troupes veritablement, & les obligea de sortir des Boyaux pour n'estre pas investies & accablées de tous costez, de sorte que les Ennemis s'y jetterent.

Mr de Chartogne, Lieutenant-General, qui commandoit,

Et qui avoit relevé le matin Mr de Chemerault, envoya Mr d'Imecour, Marechal de Camp pour charger les Ennemis, qui attaquoient la queue de la Tranchée, et qui ruinoient tes deux Batteries voisines. Il les repoussa d'abord, mais il y reçut un coup de Mousquet, dont il mourut une heure après; ce qui donna le temps aux Ennemis de se reconnoistre, et de tenir bon, jusqu'à ce que des Troupes fussent arrivées du Camp, qui les chasserent avec une perte assez considerable. Comme S. A. n'estoit qu'à un pas de la Tranchée, d'où elle sortoit,

Bb iij

elle y revint ; fit charger ces Troupes elle-mesme , & chassa les Ennemis de ces Boyaux , après quoy elle fit attaquer les autres Boyaux , qui furent regagnez avec la même vigueur , aussi-bien que nos Batteries de Bombes & de Canons de la Contrescarpe , dont les Ennemis furent les maîtres pendant plus de trois quarts d'heure. Ils enclouèrent tous les Canons & les Mortiers , mais si mal , que c'est comme s'ils n'avoient rien fait ; de sorte qu'un jour de travail a réparé la Batterie des Pallissades qui tirera demain , & les autres Batteries & Mortiers ont tiré ce matin.

l'ordinaire. Mr de Chartogne, qui estoit resté pour soutenir la teste de la Tranchée, y a esté fait prisonnier, & blessé en deux endroits; sans cela, & sans la mort de Mr d'Imecourt, nous aurions gagné à cette affaire: car il est certain qu'elle ne nous coute pas 80 hommes tuez ou blessez, & que les Ennemis y ont perdu plus de 300 hommes, nous avons bien 45 à 50 de leurs prisonniers & plusieurs Officiers.

Ils firent passer un corps de Cavalerie, qu'ils pousserent du costé du Quartier general; mais Mr de Chemerault marcha avec deux

308 MERCURE

troupes de Cavalerie, & un Bataillon, qui le fit retirer plus viste qu'il n'estoit venu.

Voilà à peu-près le détail. Vous verrez par là que cette affaire nous est plus avantageuse qu'aux Ennemis, puisqu'ils y ont perdu beaucoup plus de monde que nous, sans aucun fruit. Nous travaillons à l'adescente du Fossé; je croy que le bonheur de nostre affaire, vient de ce que S. A. s'y est trouvée, sans quoy les choses auroient peut-estre tourné autrement. Les Ennemis ont perdu un Officier General, & 7. à 8. Officiers de marque.

Au Camp devant Veruë ce
27. Decembre 1704.

*Il nous est arrivé hier au soir
une affaire la plus heureuse du
monde par l'évenement, dont voicy
le détail.*

*Les Ennemis ayant esté avertis
par un Sergent du Regiment des
Vaisseaux, qui a deserté depuis
3. ou 4. jours, que la gauche de
nostre tranchée estoit dégarnie, &
qu'on n'y faisoit monter que 700.
hommes, sont venus, trois quarts
d'heure avant la nuit, à la faveur
d'un brouillard, au nombre de*

310 MERCURE

2000. hommes d'Infanterie au moins, & avec leur Cavalerie. Ils ont debouché par l'ouvrage qu'ils ont à la teste de leur Pont, & ont en même temps poussé toute leur Cavalerie dans la Plaine, qui est au pied de la Colline, par où ils sont montez tout le long des Fortifications de la Place.

Ils marchoient sur deux colonnes, l'une à pris sur les hauteurs derriere la tranchée, où sont deux de nos Batteries, l'autre est allée au centre.

Les Troupes de la tranché se voyant prises par derriere & en flanc ont esté obligées de se jetter

dans un fond qui est sur la droite de la Tranchée, qu'ils ont abandonnée aux Ennemis. Monsieur de Vendome, qui ne faisoit que d'en sortir, s'y est rejeté à la teste des Troupes, & le Regiment de Medoc & de Lionnois, auxquels cet alerte avoit fait prendre les armes, sont heureusement arrivez. En mesme-temps Monsieur de Vendome les a postez pour arrester les Ennemis; ce qu'ils ont fait jusqu'à ce qu'il fust arrivé d'autres Bataillons du Camp, qui venoient en assez bon nombre. Les Ennemis ont pris le party de se retirer, & ne pouvant le faire par le mé-

312 MERCURE

me chemin qu'ils estoient venus, de peur d'estre coupez, ils se sont jettez avec beaucoup de precipitation dans le chemin Couvert. Les Bataillons qui les pouissoient vigoureuusement, & qui les chargeoient en queue en ont tué une infinité, sans qu'ils tournassent la teste pour se deffendre, & lors qu'ils ont esté entassez les uns sur les autres dans le fossé, nos gens sont montés sur la Batterie & sur le Logement de la Contrescarpe, & les ont tirez à bout portant. Il est certain qu'il leur en coute plus de 300. hommes dans une heure de temps.

Ils ont esté les Maistres de la

Tranchée pendant plus de demi-heure, & ont encloué nostre Canon & nos Mortiers. C'estoit le plus grand malheur qui nous pust arriver s'ils avoient eu le loisir de le faire comme il faut ; mais comme ils estoient pressez, & qu'ils n'avoient pas de cloux proportionnez aux lumieres de nos pieces, qui se sont agrandies, ayant servi à plusieurs Sieges, il se trouve que le Canon tire mieux qu'au-paravant & les Mortiers de même. dès le point du jour on leur a fait un feu continuel, à quoy ils n'avoient pas lieu de s'attendre.

La Batterie de la Contrescarpe

314 MERCURE

ne tirera que demain , à cause qu'ils y avoient mis le feu avec des Fascines goudronées qu'on a éteint pendant la nuit. Un Trompette de Monsieur de Savoie vient de nous apprendre que Mr de Chartogne qui commandoit la Tranchée, & dont on n'avoit nulle nouvelle , est blessé légèrement & fait prisonnier avec 7. ou 8. Officiers. Mr d'Imecourt , qui venoit d'estre fait Mareschal de Camp, a esté tué. L'Aide de Camp de Tranchée nommé Monferrier , & Capitaine de Dragons Reformé dans du Heron a les deux jambes percées d'un coup de Mousquet ;

*d'ailleurs nous n'avons pas perdu
50. hommes. Nous avons pris
quantité d'Officiers Ennemis. Voi-
la comme l'affaire s'est passée ; le
Siege n'en sera pas retardée.*

Du Camp devant Veruc le 27,

Decembre 1704.

*Mrs de Chartogne, d'Imecourt
& de Maulevrier-Langeron re-
levèrent la Tranchée le 26. Mon-
sieur de Vendôme s'y trouva de
fort bonne heure & après avoir
visité les Ouvrags, il donna ses
ordres pour ceux de la nuit.
Il en partit une demi-heure
avants le coucher du Soleil. A
peine estoit-il éloigné d'une portée*

Janvier 1705.

CC

316 **MERCURE**

de fusil de la tranchée, qu'un bruit confus qu'il entendit luy apprist qu'un gros corps d'Infanterie & de Cavalerie sortoit de Verue par le costé du Po, & marchoit à la gauche de la Tranchée. Il n'en douta pas voyant dans l'instant nos gardes avancées se retirer, & jugeant que les Ennemis n'osoient entreprendre une sortie par ce chemin là qu'avec toute leur Armée, il donna ordre en même temps de faire marcher les Brigades les plus voisines de la Tranchée.

Les Ennemis favorisez d'un brouillard, n'avoient esté decouverts qu'en approchant de nos Postes. Ils sortirent avec toute leur

*Infanterie & toute leur Cavale-
 rie. Partie de la Cavalerie remon-
 ta le Pô le long de la Prairie au
 dessus de Verne, l'autre partie se
 coula au dessous dans le Vallon
 pour donner de l'inquietude en
 même temps à tous nos quartiers,
 & pour favoriser la retraite. Leur
 Infanterie tomba sur nostre Tran-
 chée, par le front, par les deux
 flancs & par les derrieres. Vous
 savez que nous attaquons Verne
 par un plateau escarpé par la
 droite & par la gauche, & qu'on
 arrive sur le plateau en descendant
 des hauteurs de Guerbignan qui le
 dominant, & que c'est sur le per-*

318 **MERCURE**

chant des ces hauteurs que nous
avons ouvert la Tranchée & éta-
bli nos premières & nos secondes
Batteries. Le plus gros de l'Infan-
terie des Ennemis coulant le long
de la gauche de nostre attaque,
marcha droit à la hauteur de Guer-
bignan, & se rendit Maistre de
nos Batteries. Un autre Corps
montant par le glacis, & se joi-
gnant à ceux qui sortoient par le
chemin Couvert, attaqua la Tran-
chée par le front & par le flanc.
Mr de Chartogne detachâ Mr de
Maulevrier avec 100. hommes
pour fortifier la garde des Batté-
ries, & prit le parti d'arrester les
Ennemis dans le centre de la

Tranchée, avec six Compagnies de Grenadiers qui luy restoient.

Ce petit nombre ne put faire que tres-peu de resistance, se voyant envelopé de toutes parts. Monsieur de Vendôme qui arriva près de Guerbignan, en même temps que les Ennemis, d'où il es-
sua une decharge de 30. pas, y trouva 25. hommes épars. Il les rassembla & les posta dans un Fortin appelé le Cornichon; Mr de Bezons qui le sui voit ayant crié à la garde de la Tranché qui se retiroit, que Monsieur de Ven-
dôme estoit present, tous les Sol-
dats s'arrestèrent dans le moment

320 **MERCURE**

auprès de luy & s'y rallierent. Ils furent joints aussi-tost par les Brigades de Lionnois, de la Marine, de Normandie, de Maulverrier & de Leurville. La garde de la Tranchée retourna sur les Ennemis. La Brigade de Lionnois entra dans la Batterie d'où elle les chassa. Mr de Guerchy les poursuivit l'épée à la main, à la teste des deux Compagnies de Grenadiers des Vaisseaux. Les autres Brigades les coupant par la gauche, obligèrent la plus grande partie de se retirer par les Boyaux de la Tranchée, dans lesquels elles les renverserent à coups d'épée, jus-

qu'au de-là de la Batterie du chemin Couvert, où les Grenadiers ayant monté sur les epaulemens & dans les embrasures, tuerent plus de 200. hommes sur la Contrescarpe & dans le fossé. Quelques pelotons de Soldats Ennemis voulurent se rallier sur le chemin Couvert; favorisez par deux petits logemens que Monsieur de V. dôme avoit fait faire à la droite & à la gauche, dont ils s'estoit rendu maistres: mais ils en furent encore chassés l'épée à la main. Le Combat dura cinq gros quarts d'heure. Les Ennemis s'étant rendu maistres de la Tran-

322 **MERCURE**

chée au commencement de l'action, Mr d'Imecour y fut tué, & Mr de Chartogne y fut fait prisonnier avec Mrs d'Airon Lieutenant Colonel de l'Isle de France, de Razilly Major de Medoc, de Gadagne, Capitaine dans Piémont, Champigny Capitaine dans Lyonnois, Pogue Lieutenant dans la Sare & Soulas Lieutenant dans Medoc. Mr de Pointis Capitaine dans le Regiment des Fusiliers & Mr de Vissac Lieutenant des Bombardiers ont esté tuez. Mr de Monferrier, Aide de Camp de Monsieur de Vendôme, a esté blessé. Les ennemis

mis avoient commandé des gens pour enterrer nos canons & nos mortiers, & pour mettre le feu aux affuts; ce qu'ils n'ont pû faire qu'imparfaitement dans le peu de temps qu'ils ont esté maistres de la tranchée; car de vingt-deux pieces que nous avons en batteries, quatorze ont tiré ce matin, les huit autres ne sont pas en estat de tirer, parce que nous en avons rompu les embrasures en poursuivant les ennemis, mais elles tireront demain. Il n'y a que trois pieces où les cloux soient restez, on y met le feu par la lumiere, comme si les cloux n'y étoient pas

Janvier 1705. Dd

324 MERCURE

Onze mortiers de douze que nous avons en batteries ont jetté aujourd'huy des pierres & des bombes pendant tout le jour. Les ennemis ont perdu plus de cinq cens hommes dans cette action, dont plus de quatre cens sont restez sur la place. J'ay vû plus de quarante de leurs prisonniers; outre un Lieutenant Colonel, deux Capitaines & deux Lieutenans, il y en a que l'on n'a pas encore amenez au quartier general. Nous n'avons eu que trente blesez qui sont à l'Hopital. Je ne sçay pas le nombre des morts, mais je ne croy pas qu'il excede celuy des blesez.

Pendant le temps de l'attaque, la Cavalerie ennemie qui avoit remonsé le long du Pô., s'avança fort près du quartier general. La nostre monta brusquement à cheval, & quoiqu'elle ne consistast qu'en un détachement de quatre cens chevaux, elle passa deux ravins devant celle des ennemis, & protégée par deux Compagnies de Grenadiers, elle les obligea de se retirer avec perte de vingt hommes & d'autant de chevaux.

On ne scauroit donner trop de louanges à M^{rs} d'Orgemont, de

D d ij

326 MERCURE

Guerchy, d'Estaire de Chiufac, de Leuville & du Guerchois, qui se sont distinguez d'une maniere qui leur a attiré les aplaudissemens de toute l'armée. Quant à Monsieur de Vendôme, j'aurois tant de choses à en dire que je croy devoir plutôt me taire que d'en parler; ce que j'en devrois dire, estant au-dessus de toute expression. Ce Prince s'expose tous les jours d'une maniere qui fait apprehender toute l'armée pour sa vie. Ce fut luy qui remena les troupes à la tranchée, qui les fit charger, & qui essuya à leur teste plusieurs dé-

charges de mousqueterie. Enfin, il est present à toutes les actions perilleuses, & veut voir tout par luy-même.

Il n'y a point de doute que la journée du 26. de Decembre ne se soit passée de la maniere qu'elle est marquée dans les Relations que vous venez de lire, puisque la bonne foy se trouve toujours dans les Relations des François, & que si on n'y peut trouver quelque chose à redire, c'est qu'ils ne sont jamais contens de leurs exploits, & qu'au lieu de grossir tous les avantages qu'ils remportent,

D d iij.

328 **MERCURE**

ils les diminuent toujours. Enfin, on voit un tres grand rapport dans toutes ces Relations écrites par differents Officiers, qui, selon toutes les apparences, ne se les sont point communiquées, & dont l'un campé d'un costé, & l'autre de l'autre; & ce qui empêche encore de douter de la verité de ce qu'elles contiennent, est que l'évenement n'a pas esté avantageux aux Ennemis. Cependant ceux qui cherchent à tromper les peuples d'Angleterre & de Hollande, afin de les engager de fournir avec moins de chagrin

aux frais de la guerre, ont osé assurer dans leurs nouvelles publiques, que les François avoient perdu 3000. hommes dans cette journée, sans faire réflexion que les troupes Allemandes & Savoyardes n'avoient envelopé que 700. hommes qui gardoient la tranchée, le terrain ne pouvant en contenir davantage, & que Monsieur de Vendosme, qui vint aussitost à leur secours, ne fut pas plûtost arrivé que les Allemans & les Savoyards prirent la fuite avec toute la précipitation imaginable; de sorte qu'ayant le

330 MERCURE

dos tourné, il fut d'autant plus aisé d'en tuer que tous les coups porterent, & qu'ils n'avoient qu'un lieu pour rentrer, appelé *la Porte du Secours*, & que ne pouvant tous rentrer en même-temps par une seule porte, le carnage fut grand. Il est constant, qu'outre ceux de leurs Officiers qui ont esté tuez en cette occasion, on leur en a pris 42. & que ceux qui ont écrit, après le combat, les Relations que je vous envoie, n'étoient pas encore informez de ce grand nombre de prisonniers. Ces faits sont constans, & l'é-

venement doit empêcher d'en douter. Si les Ennemis avoient fait un aussi grand carnage qu'ils ont voulu le persuader, ils ne se seroient pas retirez avec tant de précipitation, & ils seroient demeurez plus long-temps maistres du terrain qu'ils avoient occupé d'abord: mais on peut dire qu'ils n'ont fait que venir, voir, & s'enfuir. Ce qui suit regarde les deux Officiers Generaux de nos troupes, dont l'un a esté tué dans cette action & l'autre est mort depuis, de ses blessures.

M^r d'Imecourt, Maréchal

332 MERCURE

de Camp, estoit d'une Maison qualifiée de Picardie, qui a produit plusieurs Officiers d'une grande valeur. M^r lemarquis d'Imecourt, son pere, avoit servi avec beaucoup de distinction pendant toute sa vie. Il est mort Gouverneur de Montmedy. Il étoit Colonel lorsque ses enfans entrèrent dans le service, & il eut le plaisir de les voir tous occuper les premiers postes du Regiment qu'il commandoit, & de leur voir fournir leur carrière avec beaucoup de gloire. M^r d'Imecourt, son fils a esté regretté de toute l'armée, & sur tout de Monsieur

le Duc de Vendosme, qui en faisoit un cas particulier, & qui en a même parlé en des termes qui font beaucoup d'honneur à sa memoire. M^r d'Alba Lieutenant Colonel de son Regiment, homme generalement estimé, & d'un courage éprouvé a eu le Regiment. C'est celui d'Auvergne qu'avoit le défaut, & dont il estoit sur le point de se défaire, parce qu'il venoit d'estre nommé Maréchal de Camp, & qu'il n'est permis qu'aux Brigadiers de conserver des Regimens, à moins d'en avoir une permis-

334 MERCURE

sion particuliere ; ce qui ne s'accorde qu'à peu de personnes. L'aîné des freres de feu M^r d'Imecourt est Lieutenant General, Lieutenant des Gardes, & Gouverneur de Montmedy. On peut dire que la valeur & le zele pour le service du Roy sont hereditaires dans cette Famille.

M^r de Chartogne, dont toutes les Relations avoient parlé de la blessure, comme d'une blessure tres-legere, mourut 4 heures après avoir esté fait prisonnier. Monsieur le Duc de Savoye, qui avoit des rai-

sons pour empêcher que sa mort ne fut sçüe, donna des ordres par lesquels il défendit de la publier : Il estoit Lieutenant General, & Directeur General d'Infanterie. Sa valeur & ses belles actions l'avoient élevé par degrez à ces deux grands Emplois. Il avoit servi dans le Regiment d'Artois, où il avoit esté Capitaine de Grenadiers, & Lieutenant Colonel de ce Regiment. Il fut ensuite Lieutenant de Roy de Barcelone, dont il touchoit encore les appointemens, lorsqu'il est mort. Il s'étoit tellement dis-

336 MERCURE

tingué par un nombre infini de belles qualitez, qu'il avoit esté fait Officier General sans avoir esté Colonel. Le Roy a jugé à propos de supprimer après sa mort la Direction generale, persuadé qu'il suffisoit que les troupes eussent des Inspecteurs ; ainsi à mesure que ceux qui ont des Directions generales viendront à deceder, leur Direction sera supprimée. Feu M^r de Chartogne a vû mourir avant luy deux de ses enfans qui estoient dans le service, & dont il y avoit lieu d'esperer beaucoup, puisqu'ils mar-

choient sur les traces de leur pere.

Depuis la journée du 26. de Decembre, jusqu'au 18. de Janvier, il ne s'est rien passé de considerable devant Veruë, & les combats ont esté plus grands & plus sanglants sous terre qu'ils n'y sont ordinairement. Monsieur de Vendosme ayant fait soutenir ses mineurs par des Grenadiers, 3. de nos mineurs ont esté tuez dans ces combats & les Ennemis en ont perdu onze.

Le 4. de ce mois on vit arriver de Turin 2. bataillons,

338 MERCURE

l'un d'Aost de 200. hommes,
& l'autre de Tarantaise.

Le 9. il y avoit sept nouvelles pieces de canon déjà arrivées, & vingt autres les devoient suivre de près. La Relation qui suit vous apprendra ce qui s'est passé depuis.

Au Camp devant Veruë ce 18.
Janvier 1705.

Depuis ma dernière Lettre il n'y a rien icy de nouveau, sinon que les mines que les ennemis ont fait sauter, & les nostres ont entièrement ruiné la courtine des

fausses-brayes, les caponieres & le reste des murailles des deux bastions de l'attaque. La seconde enveloppe est aussi ruinée à un point qu'on y peut monter, mesme à cheval. On voit aussi le jour à travers de la troisieme enveloppe, & elle est aussi abbatue à la hauteur au moins de deux hommes, si bien que si quelque chose empesche Monsieur de Vendôme de monter à l'affaut, c'est qu'il veut que cette troisieme enveloppe soit aussi entierement ruinée. La consequence est que tous les bastions sont ou minez, ou contreminez, & qu'avant l'affaut Son Altesse veut

Janvier 1705. Ec

340 MERCURE

faire marcher les troupes si viste, que les ennemis n'ayent pas le temps de mettre le feu à leurs mines; ce qui arrivera d'autant plus sûrement que les saussions de chacune des mines de chaque bastion, partent tous de derriere la dernière envelope. Son Altesse a fait faire une batterie nouvelle qui bat la courtine qui est entre le Donjon & les ouvrages de la Ville. Dès que cette courtine sera à bas, on pourra monter avec de bonnes troupes par cette breche, pour se rencontrer le jour de l'attaque avec les troupes qui monteront par les breches des bastions. On rend l'attaque

plus sûre en la differant ainsi, & on ruine l'armée des ennemis. On ne nous tuë presque personne à la tranchée, & il n'y a point de jour, l'un portant l'autre, qu'il ne deser-
 te aux ennemis dix ou douze fantassins, & deux ou trois hommes de cheval. Mais le Comte d'Estain s'est avancé avec toute nostre Cavalerie, quelques Bataillons & huit ou dix Compagnies de Grenadiers. On dit icy que c'est seulement pour la subsistance; mais il y a sûrement quelque chose de plus. Je ne scay qu'en penser, si ce n'est pour tomber sur quelque endroit qui puisse

Ec ij

342 MERCURE

oster à Monsieur de Savoye la communication de Turin avec Vernè.

Les gelées ont cessé depuis trois jours, & il est tombé de la neige de quatre pieds de haut. Il fait aujourd'huy une petite pluye qui découvrira bien-tost la terre. Si elle continuë le Pô deviendra assez haut pour emporter encore une fois le Pont de Crescentin.

Vous voyez que par la situation où se trouvoient le 18. toutes les choses qui regardent ce Siege, il y a lieu d'esperer que la Place sera bien-tost

prise , & je ne doute point qu'elle ne se soit rendue , ou qu'elle ne soit emportée d'affaut avant que vous receviez ma Lettre. Jamais on a vû une plus heureuse disposition , & celuy qui a écrit cette Relation fait voir qu'il entend parfaitement bien la guerre , & que Monsieur de Vendôme la sçait si bien faire , qu'il est impossible d'aller plus loin dans ce métier.

Madame la Princesse des Ursins arriva en cette Ville le 4. de ce mois. Monsieur le Duc

344 MERCURE

& Madame la Duchesse d'Albe
allèrent assez loin au devant
d'elle. Ils partirent sur les neuf
heures du matin avec une suite
digne de leur élévation, &
proportionnée à l'éclat & à la
magnificence dont ils vivent.
Leurs Excellences étoient dans
un magnifique Carosse attelé
de huit chevaux : ils estoient
suivis par deux autres Carros-
ses attelés de six chevaux, dans
lesquels estoient plusieurs Gen-
tilshommes de distinction.
Leur Livrée estoit nombreuse,
& ils estoient accompagnez de
plusieurs personnes à cheval.

La magnificence les suit partout. Leurs Excellences ne rencontrèrent Madame la Princesse des Ursins qu'à sept ou huit lieues de Paris, où d'autres personnes de grande distinction de son illustre famille l'attendoient. Après les civilités accoutumées, Madame la Princesse des Ursins entra dans le Carrosse de Son Excellence Madame la Duchesse d'Albe. Tout ce grand cortège suivit & on alla descendre à l'Hotel de leurs Excellences. Monsieur le Duc d'Abbe donna la main à Madame la Princesse des Ursins

346 MERCURE

lins pour la conduire dans son appartement. Elle ne fut pas surprise de la magnificence qu'elle y trouva, elle l'avoit vûë à Madrid avec beaucoup plus d'étendue, dans l'Hotel de leurs Excellences. Plusieurs personnes de la plus grande distinction, & de la famille de Madame la Princesse des Ursins, demeurèrent avec elle chez leurs Excellences & furent de la magnifique feste qu'elles y donnerent. Rien n'y fut épargné, le souper fut des plus delicats & des plus somptueux. On y servit cent plats
de

GALANT 347

de viande chaude , & le dessert y fut admiré & par la qualité & par l'arrangement des fruits , des confitures & des liqueurs glacées qui le composoient. L'opulence & le bon goût ne peuvent aller plus loin, & c'est toujours chose nouvelle en magnificence que ce qui se fait chez Monsieur le Duc & chez Madame la Duchesse d'Albe : l'on peut dire, sans les flatter , que si quelque chose peut avoir plus d'éclat & de délicatesse que la réception qu'ils font chez eux à leurs amis , & à ceux qui leur

Janvier 1705. Ff

348 MERCURE

rendent visite, c'est la maniere dont Leurs Excellences sçavent les recevoir. Madame la Princesse des Ursins ne fut surprise ny de leurs sentimens pour elle, ny de leurs manieres. Elle leur temoigna, avec les graces qu'elle sçait donner à tout ce qu'elle dit, & à tout ce qu'elle fait, combien elle y estoit sensible. Peu de jours après elle alla à Versailles, où elle fut reçue avec cet accueil que Sa Majesté fait toujourns à la distinction & au merite. Elle y a demeuré pendant quelques jours, & toute la Cour s'est

empressee à luy témoigner l'estime & l'affection qu'elle a le secret de s'attirer en tous lieux. Elle retourna à Versailles quelque temps après, & le le Roy luy donna de nouveaux témoignages de son estime & de sa bonté. Je ne vous dis rien de la maniere dont elle a esté reçue chez Madame la Duchesse de Bourgogne. Vous scavez ce que cette Princesse a fait pour elle.

Le 25^e de ce mois M^r le Comte de Rupelmonde, sujet du Roy d'Espagne, épousa

F f ij

350 MERCURE

Mlle d'Alegre, seconde fille de M^r le Marquis d'Alegre Lieutenant General des Armées du Roy, & qui commande celle de la Moselle. La Ceremonie des Fiançailles se fit le même jour, sur le midy, dans l'Eglise de S. Suplice, en presence d'un grand nombre de personnes de la premiere qualité. M^{re} la Marquise d'Alegre, qui ne fait rien qu'avec beaucoup de Noblesse, donna un magnifique repas à cette illustre Assemblée. Monsieur le Duc & Madame la Duchesse d'Albe furent de cette Feste; & le soir du même

jour, Leurs Excellences en donnerent à cette occasion une des plus grandes que l'on ait vuës à Paris depuis long-temps. La Nôce se fit dans leur Hôtel, & la ceremonie du Mariage dans leur Chapelle. Voicy le détail de cette magnifique Feste. Sur les six heures du soir, ceux qui en estoient priez commencerent à se rendre chez Monsieur le Duc d'Albe. Tout le plein-pied de son Appartement étoit éclairé d'une infinité de grosses bougies; & celuy de Madame la Duchesse estoit éclairé de même. Ces deux Appartemens

sont des plus beaux , & des plus richement meublez. Il y avoit dans celuy de Monsieur le Duc , plusieurs tables de jeu, & dans une des pieces un tres beau Concert. Ceux qui aiment la Musique avoient de quoy se contenter en arrivant , & ceux qui preferent le Jeu à d'autres plaisirs , n'avoient qu'à choisir à quel jeu ils vouloient joüer. La jeunesse prit le parti de danser ; & on commença un petit Bal qui dura jusqu'à neuf heures & demie , qu'on se mit à Table. On n'avoit compté que sur trente cinq ou

quarante couverts , & plus de quatre-vingt personnes s'y trouverent , tous Sujets des Rois de France & d'Espagne. Tout autre que Monsieur le Duc d'Albe auroit esté embarrassé , mais la grandeur & la magnificence dont il vit , & le nombre & l'attention de ses domestiques le tirèrent bientôt de peine. Le soupé n'en fut pas differé d'un quart d'heure. On servit dans le moment deux grandes Tables , outre celle qui estoit préparée pour le nombre des personnes qu'on attendoit. Il ne s'en est guere

F f iij

354 MERCURE

vû de plus somptueuse, de plus delicate, ny de mieux servie. Un fort riche sur-tout d'Argent, & d'un beau travail, chargé de plusieurs bougies, en remplissoit & en ornoit le milieu. La Table estoit beaucoup plus longue que large, mais bien proportionée. Il y avoit dans la longueur, à droite & à gauche du sur-tout, trois grands bassins de chaque costé, & le tout estoit bordé de vingt six plats, & d'un pareil nombre de hors-d'œuvre. Il y eut dans la même symmetrie, trois services de viande, & un d'en-

tremets. Quant au dessert, le dessein en fut tout nouveau, & tout le monde avoïa qu'il ne s'en estoit point encore vû de mieux entendu, de plus delicat, ny de plus agréable à la vûë. Deux grandes corbeilles d'environ trois pieds de long, sur deux pieds de large, à costé du sur-tout, s'élevoient en forme de grottes, percées à jour de tous costez. Les centres en estoient brillans, bien colorez & chargez ainsi que tout les dedans de ces grottes, des plus rares confitures seiches. Deux autres grandes cor-

356 MERCURE

beilles , d'un dessein different , se voyoient ensuite dans le long de la Table , & deux autres de pareille grandeur dans le large ; elles estoient également chargées de differens compartimens de confitures seiches des plus exquises. D'autres corbeilles du plus beau & du plus rare fruit , les accompagnoient de tous côtez , & le tout estoit bordé d'autant de compotes differentes qu'il y avoit eu de hors-d'œuvres , à chacun des autres services. De grands pots d'argent remplis des Liqueurs les plus exquises , estoient dis-

tribuez le long de la Table; & les liqueurs les plus estimées y furent prodiguées, ainsi que les Vins les plus rares. Les deux autres Tables furent servies avec une magnificence égale, & sans aucune confusion. On demeura près de deux heures à Table, & on fut divertit durant ce temps-là par une excellente Musique. A peine le Soupé fût-il fini, qu'on recommença le Bal: on l'interrompit aussi-tôt, qu'on fut averti de l'arrivée de M^r l'Evêque de Blois, qui devoit faire la Ceremonie, & on se rendit

358 MERCURE

à la Chapelle de cet Hôtel. Ce Prélat, qui a toujours autant édifié par sa conduite, qu'il instruit par ses entretiens, fit d'abord un discours, qui quoique court, estoit rempli de l'onction, & de la force qui accompagnent & ce qu'il dit & ce qu'il fait. A l'issuë de la Messe, on conduisit les nouveaux Mariez à l'Hôtel d'Alegre. Les Jardins de ces deux Hôtels se touchant, on les trouva tres bien illuminez, & le vestibule, le grand escalier & l'appartement de M^e d'Alegre estoient illuminez, & éclairez de même.

Pendant que l'on couchoit les nouveaux Mariez, les filles, qui ne se trouverent point à cette Ceremonie, recommencerent le Bal avec les meilleurs Danceurs, dans l'appartement de Monsieur le Duc d'Albe. Tout le monde y revint après le couché des nouveaux Mariez : on y servit encore toute sorte de glaces, des Liqueurs, des Oranges & des Confitures sciches. Plusieurs personnes se remirent au jeu, & le Bal & le jeu ne finirent qu'à quatre heures du matin. On ne peut assez exprimer de quelle ma-

360 MERCURE

niere noble & aisée, Monsieur le Duc & Madame la Duchesse d'Albe font les honneurs chez eux , il suffit de les avoir vûs, pour n'estre plus surpris de tout ce qu'on trouve en eux, de grandeur & de politesse. Leurs manieres nobles & douces & un caractere de bonté qui se répand dans tout ce qu'ils font , leur attirent aussi le cœur de tous ceux qui les approchent. C'est ce que se disoient à tous momens ceux qui se trouverent à cette grande Feste. Voicy les noms des principales personnes qui en

estoyent. Madame la Princesse
des Ursins; Madame la Maref-
chale Duchesse de Boufflers;
Madame la Princesse de Mon-
bazon; Madame la Duchesse
d'Aumont; M^e la Marquise de
Crequi sa belle sœur; M^e la
Comtesse d'Egmont; Madame
la Duchesse de Rohan; Mlle
de Rohan sa fille, & Mlle de
Furtemberg; Madame la Du-
chesse de Chatillon; Madame
la Duchesse de S. Pierre; M^e
la Comtesse de Solre & Mlle
de Solre sa fille, M^e de Croissi,
M^e la Marquise de Boufols,
& Mlle de Croissi ses filles; M^e

362. **MERCURE**

la Marquise de Flörensac , M^c
de Barbezieux , M^c de Meyer-
cron ; M^c de Beuvron ; M^c de
Fimarcon ; Monsieur le Duc de
Coëslin ; Monsieur le Duc de
Chatillon ; Monsieur le Prince
de Bournonville ; Monsieur le
Duc de Bisache & M^r son
frere ; M^r le Comte de Solre,
M^r le Marquis d'Urfé , Mon-
sieur le Prince de Bergue ; Mon-
sieur le Prince d'Aquaviva ,
Monsieur le Prince de Robecq ;
M^r le Comte Chacq ; M^r le
Marquis de Crevecœur , le fils
de M^r de Meyercron ; M^r le
Comte & M^r le Chevalier de

S. Germain Beaupré ; M^r de Carraccivolo ; M^r Pignatelli , & plusieurs autres. M^e la Marquise d'Alegre en faisoit les honneurs , ainsi que Monsieur le Duc & Madame la Duchesse d'Albe. Il ne paroissoit pas que Leurs Excellences donnassent aucun ordre ; mais on s'apercevoit bien que parmi le grand nombre de leurs domestiques, elles estoient obeies partout , sans qu'il parust aucun embarras & aucune confusion. Monsieur le Duc d'Albe qui n'a rien tant à cœur que de voir toujours les deux Nations

Janvier 1705.

Gg

364 MERCURE

dans la liaison parfaite qui les unit , estoit charmé de voir tant de dignes Sujets du Roy son Maître , lier une étroite amitié , avec les François. C'est dans cet esprit qu'il a esté charmé de ce Mariage , & qu'il en a temoigné sa joye par des demonstrations aussi éclatantes. Outre l'estime qu'il a pour la Maison d'Alegre , & le cas qu'il fait des nouveaux Mariez , il se sent porté par des sentimens dignes de luy à contribuer de son mieux à faire & à entretenir de pareilles liaisons entre les deux Nations. Il ne

tiendra ny à son affection ny à son zele , que cet exemple ne soit suivi de beaucoup d'autres. Il a pour les interets de sa patrie, ce cœur qui a consacré le nom & les services de ses Peres , & il a pour la France , cette estime & cette affection que les grands hommes ne refusent jamais à la justice & à la droite raison.

A l'égard des nouveaux Mariez , ils ne sont pas moins assortis par leurs Personnes & par leur âge , que par leur naissance & par leurs belles qualitez. M^e le Comte de Ru-

Gg ij

366 MERCURE

Rupelmonde est fort bien fait. Il est d'une taille avantageuse, il a l'abord noble, un accueil prévenant, le regard gracieux, & tout ce qu'on voit en luy parle à son avantage. Il a de la douceur dans ses discours & de la grace dans ses manieres. Il a des sentimens d'honneur qui se repandent dans sa conduite; & une attention à ses devoirs qui passe jusqu'au moindres bien-seances. Qui le connoît l'estime, & qui le voit pense toujours quelque chose en sa faveur. M^{le} la Comtesse de Rupelmonde a tous les avan-

rages de son sexe, & d'une belle éducation. Elle est belle, elle a de la douceur, elle est polie, sa raison devance son âge, & l'égalité de son humeur fait honneur à son sexe & à sa beauté. Elle a un riche naturel, une ame qui se porte au bien d'elle-même, & un cœur qui ne paroît accessible à aucune foiblesse. Elle s'est renduë comme naturelle la pratique des vertus, & elle trouve dans son sang, ce penchant au bien, que son éducation & les exemples domestiques l'ont accoutumée à écouter & à suivre.

368 MERCURE

On luy trouve tous les jours quelque perfection nouvelle , & l'envie & la malice n'ont encore pû faire découvrir en elle aucun défaut , ny mesme luy en faire supposer. On n'est pas surpris de sa bonne grace après l'avoir vû dancier , & on ne s'étonne pas de luy trouver tant de raison & tant de conduite , quand on connoît l'esprit, la vertu, le & merite de M^{le} la Marquise d'Alegre, sa Mere, qui a pris soin elle mesme de l'élever, & qui n'a rien épargné pour une éducation , qu'un aussi riche naturel rendoit aisée,

& dont les suites ne pouvoient rien avoir de douteux. Je ne vous diray rien icy de la Maison d'Alegre. Ce nom est si grand & si connu & je vous en ay parlé en tant d'autres rencontres, que je ne ferois que repeter ce que j'en ay dit, ou vous parler de ce que vous sçavez, & que personne n'ignore. Quant à M^r le Comte de Ruppelmonde, il tire son origine de la Maison de Boulogne, ainsi qu'il est prouvé par de bons Titres. Je ne vous donneray icy qu'un extrait succint de la Genealogie de cette ancienne Maison.

37° MERCURE

LIGNE DIRECTE de la Maison de Boulogne- Licques.

Eustache Cuens de Boulogne, surnommé *Auguienen*, épousa Yde, fille de Godefroy le Bon, Duc de Bouillon & de Lorraine. Godefroy de Bouillon, Baudoin, Roy de Jerusalem & Eustache, Comte de Boulogne, font issus de ce mariage.

Eustache, Comte de Boulogne épousa Marie, fille de Malcolm, Roy d'Ecosse, dont est issu Eustache de Boulogne, qui fut tué devant Rama en 1107. deux de ses freres y perdirent aussi la vie. Ce dernier avoit épousé Gabine, fille de Bodebacque,

Jacque, Seigneur de Wauvin. Ils eurent pour enfant, Godefroy de Boulogne, qui n'avoit que trois ans lorsqu'Eustache son pere, fut tué. Eustache, son Ayeul, l'envoya à la Cour de Baudoin son grand oncle, & Roy de Jerusalem. Après avoir servi dans les armées, il commanda sa Gendarmerie. Il deffit les Sarrasins en plusieurs rencontres, & il fut fait prisonnier. On le conduisit à Antioche, où il demeura en captivité. Nogora, fille du Roy d'Antioche, touchée du merite & du malheur de Godefroy, embrassa sa Religion, se fit Chrétienne & l'épousa. Dans le temps qu'ils se fauvoient ensemble, ils furent atteints par ceux

Janvier 1705. Hh

372 MERCURE

qui avoient ordre de les pour-
suivre. Godefroy fut tué dans
le combat, & Nogora fut rame-
née chez le Roy son pere , où
elle accoucha d'un fils , nommé
Noradin de Boulogne. Il passoit
pour un des plus braves Cheva-
liers de son temps , & pour en-
nemy déclaré des Chrestiens.
Philippe d'Alsace , Comte de
Flandre , le retira d'entre les
mains des Chrestiens qui l'a-
voient fait prisonnier , & le
mena en Flandre, où il le remit
entre les mains de ses parens &
de ses amis. Deux ans après No-
radin se convertit. Il fut baptisé
à Bruges dans l'Eglise de saint
Donat & nommé Eustache ,
ainsi que son Ayeul. On luy
donna la Chastellenie de Lens.

Enfin il retint les armes qu'il avoit avant sa prison. Il portoit écartelé d'or & de sable. Il épousa Matilde de Jausse dont il eut Jean de Boulogne premier du nom, Chastelain de Lens en Artois. Il eut de Marie d'Enghien sa femme, Baudoin de Boulogne, Chastelain de Lens, qui épousa Sara de Mello, & en eut Jean de Boulogne, second du nom, pareillement Chastelain de Lens. Il épousa Isabeau de Brimen, dont naquit Jean de Boulogne, troisième du nom, aussi Chastelain de Lens. Marie d'Esne, Dame du Conroy fut sa femme, dont il eut François de Boulogne, Chastelain de Lens, & Seigneur de Chamblinton. Il épousa Leo-

Hh ij

374 MERCURE

nore de Licques , Dame & Baronne dudit lieu , dont il eut Jean de Boulogne quatrième du nom , Chastelain de Lens , Seigneur de la Comté de Raicourt, de Comelin, Baron de Licques & de Bommingue. Il épousa Catherine de Berhune , fille du Seigneur d'Haveszerthe. Ils eurent plusieurs enfans , & entre autres Charles de Boulogne, Amiral de France , & Jean de Boulogne , cinquième du nom , surnommé *Agrivus* , Chastelain de Lens , Baron de Licques, & de Bommingue , Seigneur de Raicourt & Comte de Stéenvorde, qui s'allia avec Marguerite d'Alleenes , Dame de Ternaset & d'Essorbe. Jean de Boulogne sixième du nom , Chaste-

lain de Lens , & Baron de Licques fut leur fils. Il épousa Jeanne de Stavelle dont il eut Jacques de Boulogne, Chastelain de Lens , Baron de Licques , Seigneur de Lyeres , & Conseiller Chambellan de l'Empereur Charles V. Il épousa Jeanne de Fay , fille du Seigneur de Hully , Maistre d'Hôtel de Charles VII. & de Louis XI. Rois de France, de laquelle il eut François de Boulogne, Seigneur de Raicourt , Chastelain de Lens. Il se maria avec Barbe de Morbecq de S. Omer. Philippe de Boulogne fut son fils. Il estoit Baron de Licques & Gouverneur de Tournay. Il épousa Jeanne de Wilhem , dont il eut Philippe de Boulo-

H h iij

376 MERCURE

gne, Baron de Licques ; il fut marié à Marguerite de Stéclant, Servais de Boulogne, son fils, Baron de Licques, & de VVissekerke, épousa Marguerite de Robles, dont il eut Philippes de Boulogne, Baron de Licques. Il se maria avec Madelaine de Baërlant ; & en eut N. . . . de Boulogne, Baron de Licques, Comte de Rupelmonde, Baron de VVissekerke, qui a épousé N. . . . Baronne de Truches, Comtesse de Volseg, fille de Maximilien VVincbolde, Baron de Truches, & de Claire Isabelle, Duchesse d'Arambergh, dont il a eu Maximilien de Boulogne, Baron de Licques, Comte de Rupelmonde qui vient d'épouser Mlle d'Alegre,

GALANT 377

filie de Mr le Marquis d'Allegre, Commandant l'Armée du Roy, sur la Moselle.

Le mot de l'Enigme du mois passé étoit *la Bombe*. Ceux qui l'ont trouvé sont, Mrs de Vaux, Avocat au Parlement de Bretagne, & Seneschal de la Thebaudays : Bardet & son ami Duplessis, Maître Chirurgien au Mans : Robinet proche St. Pierre aux bœufs : Nochié de l'Hostel Nicolai, rue Bourti-bourg : Fleurant de Grimau-din : le Doyen de la Montagne & son ami Caron : le cadet barbier du balcon d'Avignon : l'Ami content de Versailles : l'Archimede de l'Isle Notre-Dame & son ami Pythagore de

378. **MARCURE**

la rue Geoffroy-l'ânier : l'aîné
des trois freres : le Vainqueur
de la rue de Savoye : & les
charmants Oiseaux du quar-
tier saint André. Mlles Thain
de la rue neuve saint Paul , &
son amie des Sales de la rue de
la Verrerie: Sauvage, du quar-
tier S. André : Saumon , de la
rue des Gravilliers & son amie
le Vasseur : la bergere climene
& son berger Tirsis : l'Amable
tante de Julie : la belle enrur-
mée de la belle étoille de la rue
S. Severin , & son ami le ban-
quier : la Précieuse de la même
rue: la petite Etoile & son ber-
ger, aussi de la même rue S.
Severin : Tamiriste & sa fille
Angelique: la plus belle & gra-
cieuse Dame du Cloître Nostre-

GALANT 379

Dame: la cadette des trois aimable sœurs de la rue S. Jacques ; la grosse femme du coin de la rue de Savoye ; du Rondet , le grand voyageur : & Dellille, Officier d'esperance.

Je vous envoie une Enigme nouvelle.

ENIGME.

*Mon corps est dur est plat , ma
taille est inégale ,*

*On me charge souvent d'un anguste
blason ;*

*Quel sort plus glorieux ! cependant
on m'étrale .*

*Au pied d'un sombre mur : sage pré-
caution .*

*Pendant l'Esté je suis , en certains
lieux cachée ;*

380 MERCURE

*A lors humide & froide, on me tourne
le dos :*

*Mais en Hyver par tout déconver-
te, échauffée,*

*On vient auprès de moy confeser en
repos.*

*Le feu, qui fait changer ma con-
leur naturelle,*

*M'altere lentement. Je tiens bon
contre luy,*

*Pendant un siècle entier, & ma sub-
stance est telle,*

*Que je conserve encor ce qui me sert
d'appuy.*

La Prophetie suivante estoit dans ma dernière Lettre. Je la remets icy, afin que l'explication que je vais vous en donner, soit plus facile à comprendre.

66. fait trois 22.

Mais point trois 22. font 66.

*Le Berceau Couronné nous dira le
precis.*

*Gaulois verra pour comble de ses
vœux,*

66. de calcul en calcul

Par quatre 22. encore trifayent.

Cette Prophetie est de Mr
Cudene de la Manon, Prési-
dent au Parlement d'Aix en
Provence Voicy de qu'elle ma-
niere il l'explique.

*Je n'ay pu refuser à mon cœur de
donner au Public ce que j'ay pensé
sur l'heureuse naissance de Monsei-
gneur le Duc de Bretagne.*

*J'ay pris mon temps dans le com-
mencement de cette année, pour mar-
quer au Roy sous le nom d'une Pro.*

382 MERCURE

pherie, le souhait du plus fidele & de plus passionné de ses Sujets.

Voicy de qu'elle maniere je m'explique.

66. c'est l'age du Roy, Monseigneur ayant 44. ans, il est vray de dire que le Roy, a 22. ans plus que Monseigneur.

Monseigneur le Duc de Bourgogne à 22. ans, Monseigneur en ayant 44. il s'ensuit que Monseigneur a 22. ans plus que Monseigneur le Duc de Bourgogne, lequel ayant 22. ans, a 22. ans plus que Monseigneur le Duc de Bretagne qui vient de naistre.

En prenant le calcul par 66. il est fort juste; mais par trois 22. ce n'est pas de même, quoy qu'il en soit tout se raporte à la source.

J'espere

J'espère & je souhaite avec toute la France, que cette Sacrée Tige se sberie du Ciel, & se formidable à ses envieux, voye naître un quatrième Prince, lequel ne sera pas moins que les autres, l'émule de cette vertu, qui depuis long temps fait l'admiration de toute la Terre.

Je vous envoie un Ouvrage qui vient de tomber entre mes mains, dont on parle icy beaucoup, & qui fait faire divers raisonnemens.

P O R T R A I T

Du nouveau Grand Visir,
Achmet Pacha.

*Le Grand Vizir que le Sultan
Achmet III. mit au mois de Septem-
Janvier 1705.* I i

384 **MERCURE**

bre dernier à la place de Hassan Pacha, son beau frère, qu'il a déposé, se nommé Achmet Pacha, & n'est communément connu en Turquie, que sous le nom de Kalay Lukoche.

Ce nom signifie en langue Turque, bien étamé, & luy vient de ce qu'estant à la Cour de Mahomet IV. parmi les Baltagis, ou porte-baches, qui sont une espèce de gardes de Sa Hautesse; le Sultan voyant un jour Kalay Lukoche, d'une propreté qui luy estoit assez ordinaire, mais qui paroissoit affectée, au lieu de dire de luy qu'il estoit bien argenté ou bien doré, ce qui auroit paru trop honorable pour luy dans la bouche du Grand Seigneur, se contenta de dire qu'il estoit, bien étamé. Depuis ce temps-là le nom

de Kalay Lukoche luy est demeuré.

Il y a long-temps qu'il a occupé les premières places de l'Empire. Il estoit Capitan-Pacha, il y a 15 ans. Il a esté depuis Pacha des Châteaux des Dardanelles, de Diarberkir, de Trebisonde à deux différentes fois, de Sebaste, de Bagdat ou Babilone, Caïmacan ou Gouverneur de Constantinople & Viceroy de Chypre & de Candie.

Il s'est distingué presque par tout par une grande quantité d'ordonnances, incommodes aux Chrestiens, & propres à les rendre ridicules aux Turcs, & par tout il s'est donné de grands mouvemens pour faire observer ces ordonnances.

Il amassoit par ces artifices de grandes sommes d'argent qui ser-voient à l'entretien de son train tou-

386 MERCURE

jours beau & magnifique, & le mettoient en estat de se faire des amis dans l'intérieur du Serrail, en s'attachant par des profens ou par des pensions, les personnes qu'il sçavoit avoir le plus d'accès auprès du Sultan; & entr'autres le Kyzlar Aga, ou Chef des Eunukes Noirs, afin que dans les occasions il fist agir, en sa faveur, les Sultanes favorites.

Ce moyen luy a réussi plus d'une fois, pour éviter la mort. Car ayant toujours passé pour un homme ambitieux qui aspiroit à se faire grand Vizir, ceux qui estoient dans l'employ, ont tenté plusieurs fois de se defaire de luy: mais il a toujours esté si bien servi au dedans du Serrail, qu'en empeschant qu'on ne prononçast contre luy la Sentence de

mort, ou en recevant des avis surs pour avoir le temps de s'éloigner de la Cour, à propos, qu'il s'est toujours tiré d'affaire.

Il est âgé d'environ 60. ans. Sa taille est au dessus de la mediocre. Il est assez replet, mais cependant vif & agissant. Il a le visage plein, le teint uni & les traits réguliers, à la reserve des yeux qu'il a un peu petits. Il est né en Cappadoce, du côté de Cesarée, de parents Chrestiens & du Rite Grec, à ce qu'on assure; il a fait effectivement remarquer dans sa conduite le défaut ordinaire aux Renegats, qui est de chagriner les Chrestiens avec affectation, de peur qu'on ne les soupçonne d'avoir conservé dans le cœur quelques restes du Christianisme. Les Grecs de Constantinople n'ont pas encore oublié

388 MERCURE

le mal qu'il leur fit , lorsqu'il en estoit Gouverneur , en leur ôtant l'Eglise de saint George , sous prétexte qu'elle estoit contiguë aux murailles de la Ville , quoyque , malgré cette raison , ils fussent en possession de la deservir depuis la prise de cette Capitale d'Orient. Il faut cependant avouer que Kalay Lukoche a fait paroître plus de douceur & de moderation dans son dernier Gouvernement , qui a esté celuy de Candie.

Il s'est pareillement si bien gagné l'affection du Bourgeois Turc de Constantinople , par son application à y procurer l'abondance , lorsqu'il en estoit Gouverneur il y a dix ans , que depuis ce temps-là on l'y a toujours regretté. Il fut mesme appelé pendant le dernier soulèvement

*arrivé dans cette Ville, pour estre le
 Chef des Soalevez: mais il refusa sa-
 gement d'enter dans cette querelle.
 On peut dire qu'il est d'ailleurs rede-
 vable de la vie à cette grande Ville,
 puisque le grand Vizir Elmar Me-
 hemet, ayant obtenu le consentement
 du Sultan Mustapha II, pour faire
 mourir Kalay Lukoche, sous pre-
 texte qu'il avoit esté cause de la
 perte d'Azac, fautive d'y avoir jetté
 les secours necessaires, suivant l'or-
 dre qu'il en avoit reçu; celui-cy
 dans une si fâcheuse conjoncture trou-
 va dans Constantinople des amis
 fideles qui l'y tinrent caché pendant
 plusieurs années, jusqu'à ce qu'El-
 mar estant mort au combat de Zenta,
 on trouva moyen d'obtenir la grace de
 Kalay-lukoche, & de porter mê-
 me le Sultan à luy assigner une pen-*

390 **MERCURE**

tion sur la Bishnie. Kalay-lukoch fut ensuite envoyé en Candice en qualité de Viceroy ; il vint d'estre rappellé de cette Isle pour estre élevé à la Charge de Grand Vizir.

Il est vray que ce nouveau Ministre ne s'est jamais signalé dans les combats contre les Chrestiens : mais on est persuadé à Constantinople qu'il a beaucoup de valeur, & on a toujours crû que si le nouveau Sultan avoit dessein de rompre avec ses Voisins, il se serviroit de luy. Ce n'est pas ordinairement par la voye des armes qu'on parvient à la Charge de Grand Vizir, & l'on peut dire que ceux que l'on a vûs faire de grandes choses à la teste des armées, peu de temps après leur élévation à cette premiere Charge de l'Empire, ont souvent fait en mes-

me temps & leur coup d'essai & leur coup de maistre.

Mais foie que les Princes voisins de l'Empire Ottoman ayent beaucoup ou peu à craindre de Kalay-lukoche, il est sûr que les Chrestiens qui sont en Turquie, aimeroient bien mieux le voir occupé d'une guerre estrangere, qu'attentif durant la Paix, à inventer selon sa coutume, de nouvelles manieres de les chagriner.

Les ennemis de la France seront sur tout assez embarrassez, quand il s'agira de s'assurer que Kalay-lukoche n'entreprendra rien contre le Traité de Carlovitz; puisqu'il a toujours paru desaprouver ce Traité, ou qu'au moins il n'y a jamais eu aucune part, d'autant plus qu'il est constant d'ailleurs que dans l'Em-

pire Ottoman, le public & le particulier ressentent encore vivement les disgraces de la dernière guerre, & qu'on y est communement persuadé qu'on ne trouvera jamais une plus belle occasion de réparer le tort qu'elle a fait à l'Empire Ottoman, que celle que fournit la guerre présente.

Pour peu donc que Kalay-lukoché se pique de soutenir la haute idée qu'on a de luy à Constantinople, il faut ou qu'il fasse la guerre, ou qu'il convainque du moins qu'il en a le dessein, en faisant de grands préparatifs.

Il paroît que ceux qui ont fait ce portrait connoissent parfaitement bien la Cour Ottomane, & qu'ils en peuvent rendre un bon compte.

Monsieur le Duc de Tresme a pris séance au Parlement en qualité de Duc & Pair. L'Assemblée estoit aussi illustre que nombreuse, & il estoit accompagné d'un grand nombre de Ducs & Pairs. Le Rapporteur fit un tres-bel éloge de ce Duc dont je ne vous diray rien aujourd'huy, vous en ayant parlé lorsque le Roy luy donna le Gouvernement de Paris. Il traita à dîner le jour de sa réception au Parlement tous les Ducs qui avoient pris ce jour-là séance avec luy. Il a aussi esté reçu à l'Hostel de Ville en qualité de Gouverneur. Messieurs de Ville luy donnerent ce jour-là un magnifique repas, auquel se trouverent plusieurs Ducs &

394 MERCURE

Pairs. Il fit de grandes largesses au peuple en sortant de l'Hotel de Ville. Il y eut plusieurs fontaines de vin qui coulerent pendant le repas, durant lequel le canon se fit entendre.

Quoique beaucoup d'exemples ayent souvent fait connoître que les Allemans grossissent leurs avantages, lorsqu'ils sont assez heureux pour en remporter, & qu'ils en supposent même lorsque leur politique le croit nécessaire pour le bien de leurs affaires; ils donnent toujours des Relations si bien circonstanciées de leurs prétendus avantages, & ils les font répandre en tant d'endroits, d'où elles nous viennent ensuite, que quoique nous soyons en garde
contre

contre ces Relations, nous ne pouvons quelquefois nous empêcher d'y ajouter foy en quelque maniere. C'est ce qui vient d'arriver touchant le combat donné entr'eux & les Mécontents de Hongrie, dont on a publié la deffaitte entiere. Cet avantage est devenu moins considerable l'ordinaire suivant, & ayant ensuite diminué d'ordinaire en ordinaire, à peine peut-on fçavoir presentement au juste à qui l'avantage est demeuré; les dernieres Lettres de Vienne ne faisant monter la perte des Mécontents qu'à quatorze cens hommes. Peut-estre que si nous fçavions ce que les Mécontents mandent de leur costé, nous verrions qu'ils se vantent aussi

Janvier 1705. Kk

396 MERCURE

d'avoir remporté un grand avantage sur les Imperiaux. Quoiqu'il en soit, les affaires des Mécontens paroissent à peu près dans la mesme situation qu'elles estoient avant qu'on eust publié leur deffaite entiere; & l'on voit bien que le Conseil de Vienne a jugé à propos de la répandre, parce que le bruit de cette deffaite imaginaire pouvoit luy estre de quelque utilité pendant quelque temps.

La Cour a demeuré pendant les huit derniers jours de ce mois à Marly, & elle y a pris les divertissemens que les personnes les plus severes ne se refusent point dans cette saison. Elle est heureuse que ces

divertissemens se soient passez sous les yeux du Roy , ce qui les rend plus épurez : quand je dis sous les yeux du Roy , je n'entens pas que ce Prince y ait demeuré present pendant tout le temps qu'ils ont duré , il en voit seulement les commence-ment & va ensuite travailler avec ses Ministres jusqu'à l'heure du souper. Les divertissemens qui ont regné pendant les huit jours dont je viens de vous parler , sont la Musique & le Bal , alternativement , dans lequel Madame la Princesse d'Angleterre a brillé. On a joué & chassé pendant tous les autres jours , & le Roy a toujours pris ce dernier divertissement , parce qu'il est utile à sa

K k ij

398. MERCURE

santé , & que s'éloignant beaucoup des personnes qui l'accompagnent il trouve moyen par là de reser à ses affaires , en attendant l'occasion de tirer.

Le secours de 1700. hommes introduit dans Gibraltar contre aux Ennemis , puis qu'outre les 400. hommes pris par M^r de Pointis , un Armateur François en a aussi pris 400. de maniere que de 2500. hommes destinez pour le secours de cette Place , il n'y est entré que les 1700 hommes dont je viens de vous parler ; & comme , selon toutes les apparences , il n'en retournera aucun ; on peut compter que ce sont 2500. hommes perdus pour les Ennemis ,

pendant cette campagne. Ces Troupes sont du nombre de celles qui devoient servir en Portugal, où ces 2500. hommes se trouveront de moins : ce qui fait beaucoup murmurer les Portugais, qui sont tres foibles, & ce qui augmente leur chagrin, est que l'on avoit choisi les meilleures Troupes ; ainsi l'on peut dire qu'il seroit plus avantageux aux Alliez que Gibraltar eust esté pris plûtost, puisqu'ils auroient, non seulement les 2500. hommes dont ils se trouvent privez, mais aussi toutes les nombreuses Troupes qui ont péri dans Gibraltar, depuis le commencement du siege, & celles qui y periront encore, avant que la Place soit prise ; je

K k ij

400 MERCURE

dis soit prise, parcequ'il semble qu'il n'y a pas lieu de douter qu'elle ne se rende tost ou tard; la Garnison est mesme fort affoiblie depuis le secours qui y est entré. Elle a fait plusieurs sorties, où elle a toujours perdu beaucoup de monde, sur tout dans celle du 10. & dans celle de la nuit du 16. au 17. Si cette Garnison est battuë dans le temps qu'elle est plus forte qu'elle ait encore esté, il y a lieu de croire que lorsqu'elle sera encore plus affoiblie qu'elle n'est, & que le Camp des deux Couronnes aura grossi, il luy sera impossible de resister long-temps. La Flote ennemie qui étoit dans la Baye de cette Place, s'est retirée dans l'Océan, & n'y

a laissé que deux Fregattes. On croit même que n'étant pas en état de tenir la Mer, & n'ayant plus de Troupes, elle est allée à Lisbonne. Il est vray que cette Flote, où d'autres Vaisseaux pourroient amener de nouveaux secours : mais comme cela ne se pourroit sans affoiblir entièrement l'Armée de Portugal, ce ne seroit pas un avantage pour les Alliez. Il leur seroit important que Gibraltar fust pris avant qu'ils eussent consommé leurs meilleures Troupes pour le secours de cette Place, devant laquelle il est arrivé de nouvelles troupes, & où l'on en attend encore. Ce qu'il y a de surprenant est que quand les Alliez seroient maîtres de cette

402 MERCURE

Place, elle leur seroit aussi inutile que Tanger l'a esté aux Anglois, puis qu'ils ne pourroient, non plus que ces derniers, avancer dans le País, & qu'ils seroient obligez de se retirer & d'abandonner la Place, comme les Anglois ont abandonné Tanger, & comme leurs Alliez ont eux-mêmes abandonné leur dessein sur Cadix & le Port de Ste Marie, après avoir fait plusieurs descentes dans le País, sans pouvoir s'y establir. Ainsi de quelque maniere que l'affaire tourne, qu'ils gardent Gibraltar ou qu'ils en soient chassés, cette entreprise leur auroit toujours esté fort ruineuse; puis qu'outre plus de 5000. hommes qu'elle leur auroit cou-

ré, ils n'auront aucun fruit de leurs Armemens.

On croit que la Garnison de Ciudad Rodrigo est entrée dans le Portugal, où elle a enlevé plus de 4000. Moutons.

C'est une chose surprenante, que depuis l'ouverture de la Campagne, les Imperiaux ayent toujours publié qu'ils faisoient marcher beaucoup de Troupes pour joindre Mr le Comte de Linange, afin que son Armée estant grossie, elle se pust faire jour à travers de celle de Monsieur le Grand Prieur, pour aller au secours de Monsieur le Duc de Savoye, qui demande des Troupes à l'Emperereur depuis le commencement de la Campagne, qui envoie Courier

404 MERCURE

sur Courier à Vienne , & qui depuis dix mois qu'il continue les mêmes instances , avec la même ardeur , n'a pas esté secouru par un seul Allmand. Il est vray que Mr le Comte de Linange a reçu quelques Troupes de renfort , mais elles l'ont si peu mis en estat de forcer Monsieur le Grand Prieur , que dans le même temps que ces troupes sont arrivées à ce Comte , ce Prince , pour marquer qu'elles ne l'inquiétoient pas beaucoup , a fait un détachement pour joindre aux troupes qui font le Blocus de la Mirandole. Cette Place est aux abois. Il n'y a pas un homme dans la Ville qui ait des fouliers. Le blé commence à y manquer &

l'on a toujours esté fort embarrasé à en faire de la farine, n'y ayant aucun Moulin dans la Ville. Les Troupes de Mr le Comte de Linange ne souffrent guere moins ; l'Armée de Monsieur le Grand Prieur qu'elles ont en teste, les empesche de faire aucune course en avant, pour chercher de la subsistance, & elles sont entre des Montagnes chargées de neige, ce qui les incommode beaucoup, & où elles ne peuvent subsister qu'avec les provisions qui leur viennent de tres loin, qu'elles achètent chèrement, & dont elles n'ont pas leur suffisance. D'un autre côté Mr le Comte de Médavi vient de remporter six ou sept autres avantages assez confide-

406 MERCURE

rables sur les Imperiaux , qui font du costé de Chiari , & dont je ne vous fais point le détail, parce qu'il se trouve dans les nouvelles publiques.

En attendant la Liste des Chevaliers de Saint Louis, qui ont esté nommez depuis trois ou quatre mois , je vous envoie les noms des Officiers des Mousquetaires qui ont esté nommez depuis peu. Dans la premiere Compagnie , Mr la Grausse , Maréchal des Logis ; Mrs Forgeville , du Faur & de la Fontelaye , Brigadiers. Mrs Pansier , la Chassetiere , Dorau & S. Gilles , Sous-brigadiers.

Dans la seconde , Mrs de Chalais & de S. Laurent, Maréchaux

GALANT 407

régiments des Logis Mrs Creiffar, Marins, Kengard & Vignault Brigadiers. Mr Branbuau, Sous-brigadier.

Les dernières nouvelles de Verdun sont du 24. elles portent que l'on continuë à battre en brèche toutes les enceintes du front attaqué. On n'a pas voulu se loger dans la seconde enceinte à cause des Mines que les ennemis y ont faites, & dont les saucissons sont conduits jusque derrière la troisième; les déserteurs en comptent jusqu'à quinze, dont ils assurent qu'on a résolu de faire jouer une partie lorsque nous y aurons monté du canon.

Monfieur de Vendosme pour
Janvier 1705. LI

408 MERCURE

éviter les risques, & pour plus grande sûreté, a préféré de marcher lentement. Ce Prince voudroit même obliger l'ennemi à abandonner de luy-même la Ville & le Château, sans l'y forcer par un assaut, & dans cette vue on pousse une attaque vers le Fortin de l'Isle qui couvre les Ponts, & dont la prise osteroit toute communication de Crescentin avec la Garnison de la Place, qui n'a point de Magasins, & qui ne subsiste que par le moyen des vivres qu'on luy apporte chaque jour du Camp de Monsieur de Savoye. Il arrive tous les jours à celui de Monsieur de Vendosme quinze ou vingt Deserteurs, qui disent tous, que les Troupes de S. A.

R. ne sont point payées, qu'elles souffrent, qu'il en perit beaucoup, que les Compagnies les plus fortes ne sont que 10. à 12. hommes, que les Piémontois ne sont que des enfans levez par force, & qu'il n'y a point d'union entr'eux, & les Allemands.

Notre Cavalerie qui a marché du costé de Turin, s'est étendue le long du Pô; elle mange le Pays, & empêche que Monsieur de Savoye ne puisse faire venir de Turin, par eau, les Convois dont il a besoin. Un de nos Partis a esté jusqu'aux portes de Turin, & y a enlevé deux Officiers qui se promenoient autour de la Ville, l'un desquels est un Major.

410 MERCURE

J'aurois beaucoup de choses à vous dire de la situation présente des affaires de l'Europe; mais comme je me prépare à vous en donner un estat dans mes Lettres, avant l'ouyerture de la Campagne, je ne vous dis rien présentement de beaucoup de choses assez curieuses & dignes de votre attention, dont je pourrois vous entretenir aujourd'huy.

J'ay appris avec plaisir que vos amis ont esté ravis de la justice que j'ay renduë, à la memoire de Monsieur le Cardinal de Richelieu. J'ay seulement depuis ce temps-là que l'Auteur a reconnu sa faute, qu'il s'en repent, & qu'il cherche à la reparer: ce qu'il ne

peut en faisant encore des parallèles, toutes comparaisons étant odieuses, suivant les plus anciens proverbes, approuvez par plusieurs siècles. On ne peut éviter dans ces sortes de parallèles de choquer toujours quelqu'un. Ce qui chagrine de grandes familles, & attire souvent à l'Auteur plus de blâme que de louange; puisque quand, dans ces occasions l'Auteur seroit applaudi, comme homme d'esprit, il ne l'est jamais comme honnête homme. Mr l'Abbé Richard doit me sçavoir gré de ce que je l'ay plus épargné que n'a fait le Journal des Sçavans. Je suis, Madame, vostre &c.

A Paris ce 31. Janvier 1705.

Ll iij

412 MERCURE

Page 263. où il y a Mr le Comte de Coignies a vendu à Mr de Villiers *lisez* à Mr de la Tour-nelle.

On debitera le Mercure le 4 de Mars

TABLE

P rélude ,	
Article touchant la Maison de Puyfieux ,	8
Relation curieuse de Canada ,	24
Premier Article des Morts ,	98
Estampes gravées d'après les Ta- bleaux de Mr Jouvenot ,	118
Discours sur le Secret , fait à l'ou- verture du Présidial de Bourg en Bresse ,	129
Vaisseaux Hollandois pris par les Anglois ,	155
Lettre de Montpellier , touchant l'affaire des Cévennes ,	157
La Poete courtois ,	162
Discours sur la naissance de Men- seigneur le Duc de Bretagne ,	163
Second Article des Morts ,	168
Geographie Historique ,	202
Brevet de retenue donné par le Roy	

T A B L E.

à Mr d'Argenson ,	206
Mariage de Mr le Marquis de Charost avec Mlle Brulart ,	208
Charge d'Avocat general de la Cour des Aides achetée par Mr d'Ombreval ,	210
Discours prononcé à la clôture des Sorboniques ;	214
Fondation rétablie au Collège de Guyenne à Bordeaux ,	217
Abbayes données par le Roy ,	227
Regiment Royal donné à Mr le Comte d'Aubigné ,	252
Extrait d'une Lettre de Quebec ,	238
Troisième article des morts ;	244
Brevet de retenue donné par le Roy à Mr le Marquis de Livry ,	261
Regiments achetés avec l'agrément du Roy. Il y a de l'erreur dans cet Article, dont on trou-	

T A B L E.

verra une correction à la fin du Volume,	263
<i>Deputez des Etats de Bretagne & d'Artois presentez au Roy,</i>	265
<i>Extrait d'une Lettre de Cadix, dans lequel on voit tous les mou- vements faits par Mr de Pointis, & la prise des Navires enne- mis sur lesquels il a fait quatre cent prisonniers,</i>	267
<i>Chevaliers des Ordres du Roy nom- mez par S. M.</i>	275
<i>Retour de Mr le Maréchal de Vil- lars,</i>	idem
<i>Quatrième article des morts,</i>	282
<i>Suite du Siege de Morue, contenue en plusieurs relations,</i>	291
<i>Arrivée de Me la Princesse des Ursins, avec les receptions qui luy ont esté faites,</i>	245
<i>Détail de ce qui s'est passé à la cé-</i>	

T A B L E.

<i>Ceremonie du mariage de Mr le Comte de Rupelmonde avec Mlle d'Allegre,</i>	249
<i>Articles des Enigmes,</i>	377
<i>Explication de la Prophetie qui estoit dans le dernier Mercure,</i>	380
<i>Portrait du nouveau Grand Vizir Achmet Pacha,</i>	383
<i>Seance prise au Parlement en qualite de Duc & Pair, par Mr le Duc de Tresmes, avec la prise de possession du Gouvernement de Paris par le mesme Duc,</i>	393
<i>Affaires des Mecontents, de Hongrie,</i>	394
<i>Dernier Voyage de Masly,</i>	396
<i>Nouvelles de Gibraltar,</i>	398
<i>Nouvelles d'Italie, du costé de Mr le Grand Prieur,</i>	403
<i>Nouveaux Chevaliers de Saint Louis,</i>	406

T A B L E.

<i>Dernieres nouvelles du Siege de</i>	
<i>Verue,</i>	407
<i>Conclusion,</i>	410

Avis pour placer les Jettons.

La Figure doit regarder la
page, 166.

14



